

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

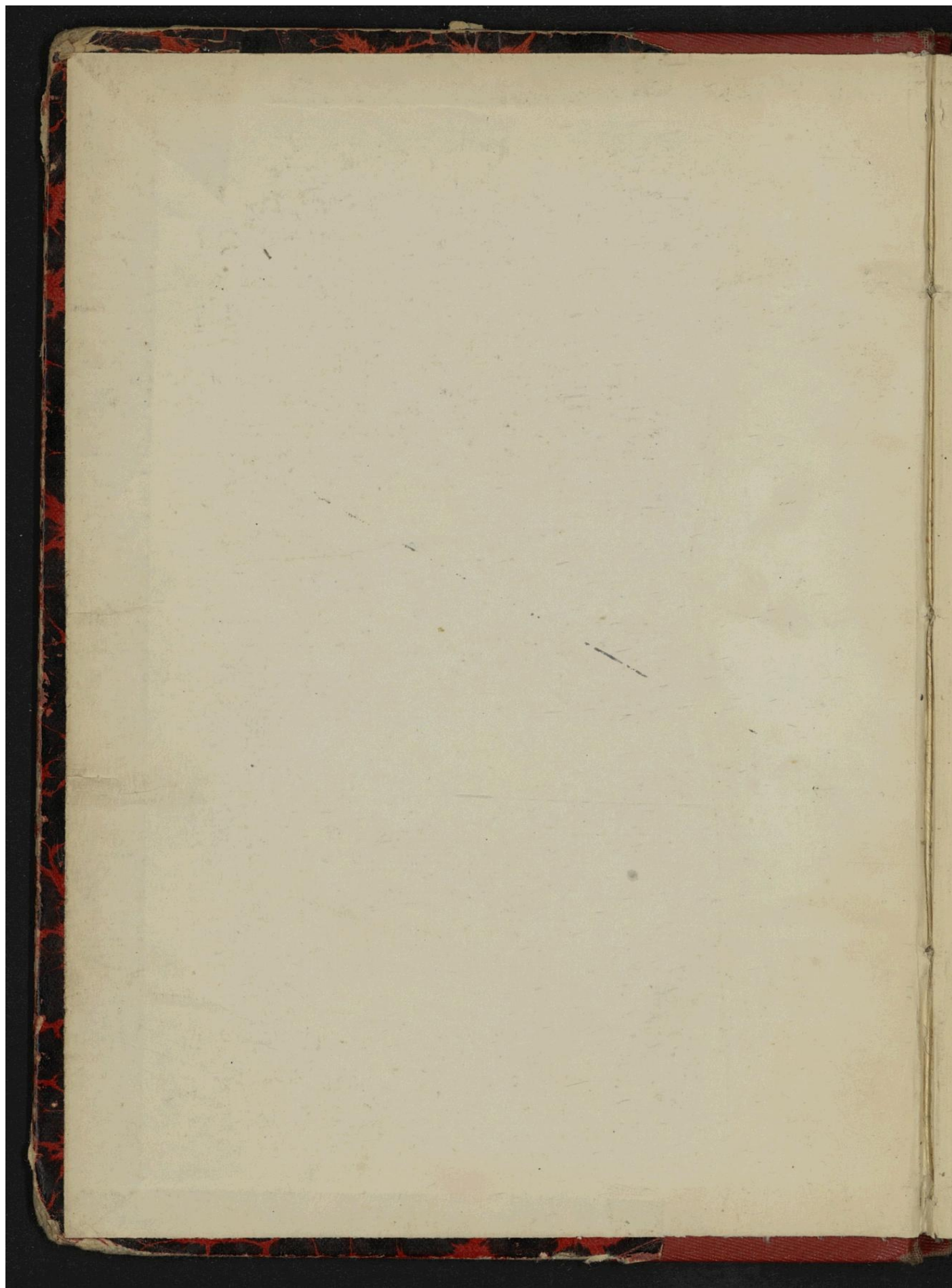
4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

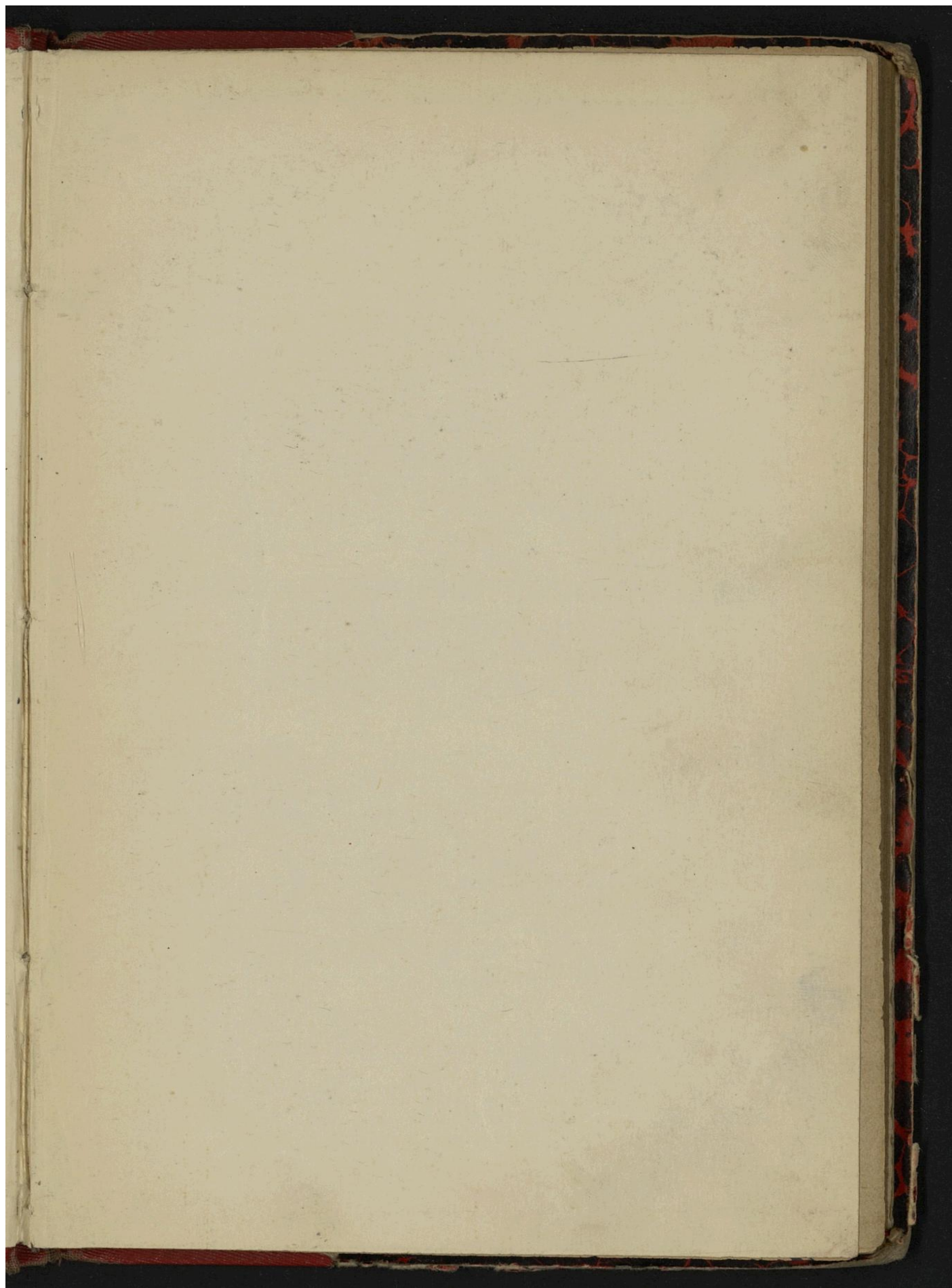
5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

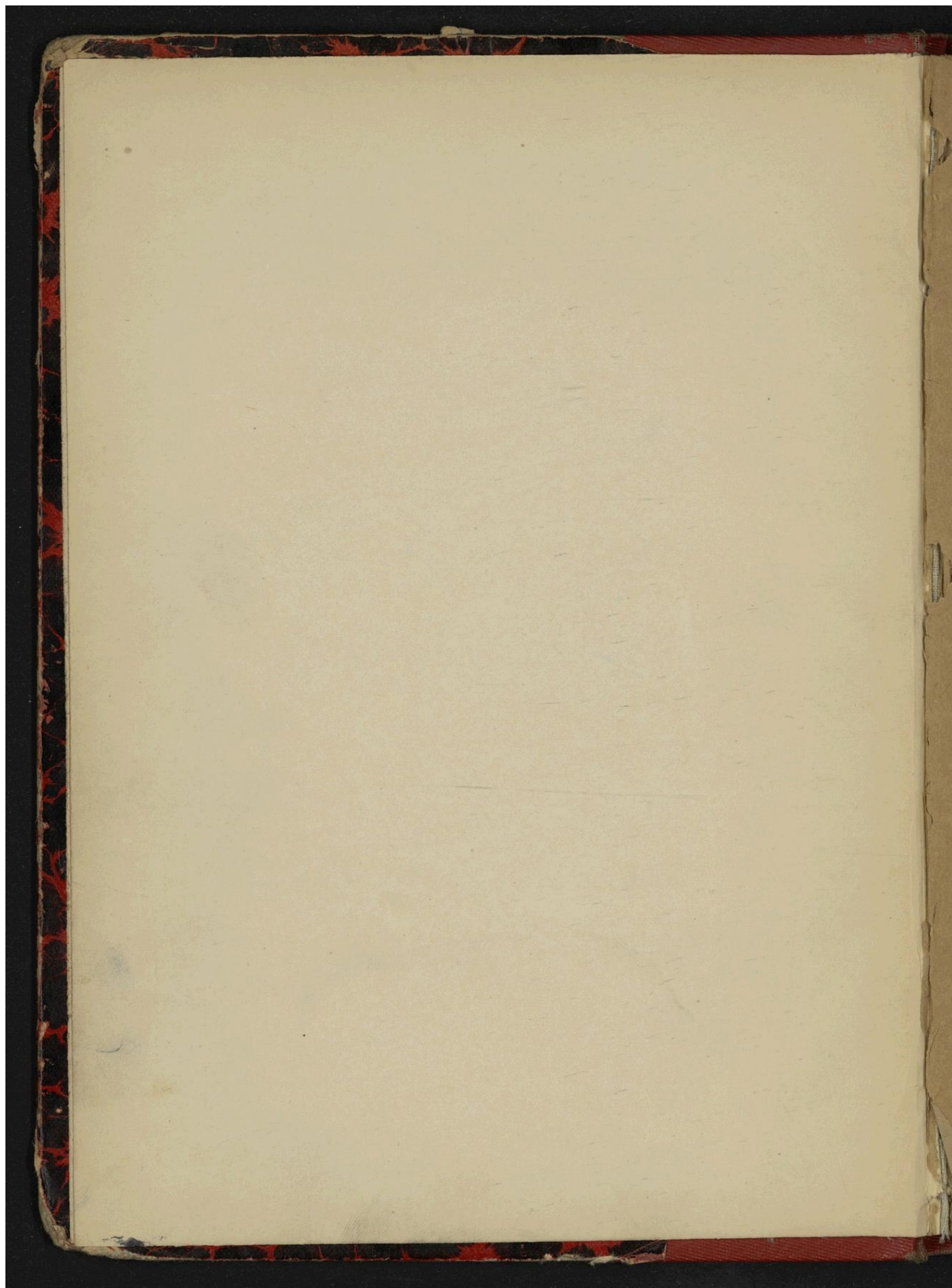
6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

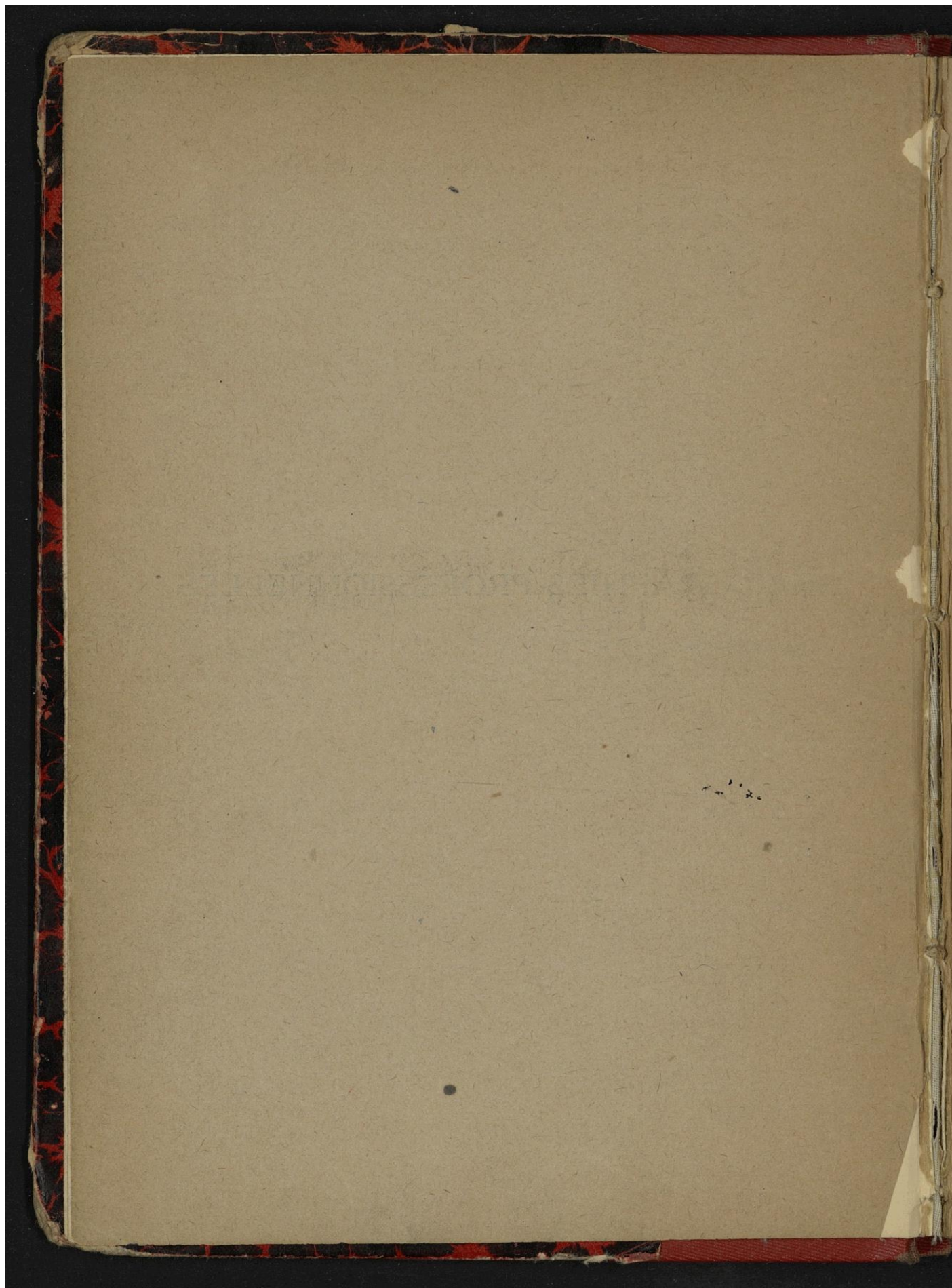
Auteur(s)	Fontègne, Julien (1879-1944)
Titre	Monographies professionnelles
Adresse	Paris : Librairie de l'enseignement technique Léon Eyrolles, 1926
Collation	1 vol. (151 p.) ; 22 cm
Nombre de vues	158
Cote	CNAM-BIB GL MO 2569
Sujet(s)	Orientation professionnelle
Thématique(s)	Économie & Travail
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	22/06/2022
Date de génération du PDF	22/07/2022
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?GLMO2569







MONOGRAPHIES PROFESSIONNELLES



170 2569.

BIBLIOTHÈQUE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Directeur : J. FONTÈGNE,

Directeur des Services d'Orientation Professionnelle au Sous-Secrétariat d'État
de l'Enseignement Technique

N° 2

Julien FONTÈGNE

MONOGRAPHIES PROFESSIONNELLES



PARIS

LIBRAIRIE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Léon EYROLLES, Editeur

3, rue Thénard

1926

Tous droits réservés

num 2021

In: 115



MONOGRAPHIES PROFESSIONNELLES

Note pour le maître ou le conseiller d'orientation.

Nous n'avons nullement la prétention de réunir ici les monographies de tous les métiers commerciaux, industriels, agricoles ou autres, susceptibles d'être appris par les enfants au sortir de l'école : un volume de plusieurs centaines de pages n'y suffirait pas. Toutefois, pour permettre aux enfants, aux parents, aux instituteurs, aux conseillers de s'orienter eux-mêmes dans ce dédale que constituent les nombreuses activités économiques d'un pays, nous essayerons — quand nous ne fournirons pas les indications nous-mêmes — de leur indiquer les ouvrages, les brochures qu'ils pourront consulter.

D'ores et déjà, signalons-leur :

- A. Les métiers du bâtiment.
Les métiers de l'alimentation.
Les industries textiles, du vêtement et de la mode.
Trois petites brochures, de lecture facile et agréable.
- B. Aux instituteurs qui voudront trouver des commentaires, des lectures, des dictées, etc..., sur les différents métiers, nous conseillerons la collection du « Livret du Métier » qui, comme la précédente des « Précis d'Orientation professionnelle », paraît à la Librairie de l'Enseignement technique, 3, rue Thénard, Paris (V^e) et qui comprend ou comprendra toutes indications utiles sur les métiers de cordonnier, coiffeur, typographe, pâtissier, bourrelier-sellier-harnacheur, ajusteur-mécani-

cien, chaudronnier, ferblantier, lithographe, maçon, charpentier..., couturière, corsetière, modiste, lingère..., ainsi que sur les différents métiers commerciaux, sans oublier Les lectures de l'apprenti, qui doivent paraître prochainement.

- C. Les différentes Roses de Métiers (Bordeaux, Romans, Grenoble, Bellegarde, etc...) fournissent, d'une façon originale, la liste des aptitudes et connaissances nécessaires pour commencer avec fruit l'apprentissage d'un métier.
- D. D'assez nombreuses Revues professionnelles peuvent également servir d'indicatrices précieuses. Notons : *La Formation professionnelle*, 31, rue de Bourgogne, Paris (VII^e), le puissant organe de l'« Association française pour le développement de l'enseignement technique ».
- E. Relevons encore :
Monographies des métiers et professions exercés dans la région nancéenne (1923).
L'apprentissage des petits métiers, par A. Basèque (Charleroi, 1920).
Les métiers bourgeois, par A.-G. Christiaens (Bruxelles, 1921).
Notice sur le choix d'une profession pour les jeunes gens (Chambre de Métiers de l'Anjou).
Bulletin du Comité de patronage des apprentis du XIII^e arrondissement (Paris, 1916), qui contient d'excellents renseignements sur près de 120 métiers.
Monographies des métiers et professions exercés dans la région elbeuvienne (1922).
Programmes d'apprentissage et d'examen des Offices cantonaux d'apprentissage de la Suisse romande.
L'ouvrier fourreur. Publication de l'Institut Lannelongue (1926).

Monographies diverses établies par :

les Offices ou Centres d'Orientation professionnelle de
 Lyon, Nantes, Rouen, Strasbourg, Dieppe, Oyonnax,
 Toulouse, Lorient, Le Mans, etc...
 les Chambres de Métiers de Tours, Troyes, Angers, etc.

la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures (Paris), etc., etc...

Il va de soi que si toutes ces monographies renferment des renseignements d'ordre général quant à l'objet du métier, aux connaissances et aptitudes requises, pouvant, dans leur ensemble, être acceptées par tous, il n'en est pas de même en ce qui concerne les salaires, conditions d'apprentissage, etc..., qui varient ou peuvent varier de ville en ville.

Il importe donc que les personnes qui se serviront de quelques monographies que nous donnerons plus loin, apportent les corrections nécessaires et soient, par conséquent, en relations étroites avec l'organisme d'orientation professionnelle de leur localité, de leur département ou de leur région.

Ne pouvant dans cette brochure succincte passer en revue les différents métiers de la grande industrie — travail que nous présenterons un peu plus tard — nous conseillons, provisoirement, la lecture des suggestives monographies professionnelles établies par Charles Benoist sur :

*Les mines de houille.
La métallurgie.
La construction mécanique.
La verrerie.
La filature et le tissage.*

Au reste, nombreux sont les métiers qui, dans la grande industrie, ne sont pas directement accessibles à nos élèves des écoles primaires : qu'ils apprennent un métier général répondant à leurs goûts, connaissances et aptitudes ; la ou les spécialisations viendront ensuite !

I.

LES MÉTIERS DE L'ALIMENTATION

TABLEAU GENERAL

Meuniers.	
Boulangers.	
Pâtissiers-confiseurs.	
Biscuitiers.	
Chocolatiers.	
Hôteliers	{ Service de cuisine.
	{ Service de table.
	{ Service des étages.
Bouchers.	
Charcutiers.	
Epiciers	{ en gros.
	{ en demi-gros.
	{ en détail.
Brasseurs-malteurs.	
Etc...	

Le métier de boulanger

Objet du métier : Voir « Le Livret du boulanger. Technologie »
(en préparation).

Aptitudes physiques :

Taille moyenne (une trop petite ou une trop grande taille rendent le travail plus difficile).

Constitution physique : solide; force dépassant la moyenne; bons biceps et torse solide.

Vue : normale avec yeux pouvant résister aisément à la grande chaleur et aux poussières de farine et de sucre.

Ouïe : Sans grande importance.

Mains : Soignées, sans moiteur, adroites.

Poumons et bronches: Sains, résistants (hautes températures, changements brusques de température, poussières).

Odorat et goût: bien développés.

Déconseiller le métier:

- a) à ceux qui sont atteints de maladies chroniques de la peau;
- b) à ceux qui sont faibles de poitrine;
- c) à ceux qui souffrent de maladies de cœur graves;
- d) à ceux qui sont prédisposés aux hernies, aux varices et aux pieds plats douloureux;
- e) à ceux qui ont une certaine prédisposition aux rhumatismes;
- f) à ceux qui sont sujets à des inflammations de la peau et des paupières.

Aptitudes physiques requises pour mutilés et accidentés du travail:

Impossibilité d'employer un mutilé ayant perdu totalement un bras ou une main; s'il est ancien boulanger, pourra être utilisé dans les services d'expédition;

Grande difficulté pour celui qui aurait perdu le pouce et l'index; de même pour l'amputé d'une jambe (métier debout).

Impossibilité absolue pour paralysie des bras ou jambes.

Les quatorze syndicats d'Alsace et Lorraine qui ont répondu au questionnaire que nous leur avons adressé s'accordent à reconnaître qu'il n'est presque pas possible d'utiliser un arriéré dans les travaux de boulangerie.

Aptitudes psychiques et intellectuelles:

Attention et mémoire normales.

Sens artistique désirable, surtout pour les pâtissiers-confiseurs (1).

Certaine finesse du toucher souhaitable.

Type de travail régulier (surtout pour les pétrisseurs à main).

Aptitude à résister aux fatigues d'un travail de nuit.

Aptitudes morales et sociales:

Ardeur au travail.

Honnêteté et politesse.

Pas de tendance à la gourmandise.

Propreté.

(1) Voir plus loin la monographie spéciale du pâtissier-confiseur.

Connaissances scolaires :

Bonne instruction générale.
Connaissance des deux langues.
Bonnes notions de calcul écrit et de calcul mental (surfaces et volumes, poids).
Goût pour le dessin linéaire et d'ornement, principalement pour les pâtisseries.

Avantages et inconvénients de la profession :

Pas de chômage ni de morte-saison, principalement pour les boulangers.
Toutefois, certaine difficulté à trouver du travail pour un ouvrier d'âge mûr.
Pas de maladie professionnelle spéciale quand l'apprenti présente les aptitudes physiques requises. On nous signale toutefois qu'un assez grand nombre de boulangers souffriraient de maladies chroniques des voies respiratoires (enrouement, toux de boulanger) et, par suite de la trop grande chaleur (changement brusque de température) et du travail parfois pénible, de maladies de la moelle. (Avis partagés.)
Accidents de travail insignifiants.

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer l'apprentissage : 14-16 ans.
Durée : Deux ans.
Offres : Pénurie complète d'apprentis.
Salaires : Règle générale, il n'en est point accordé. Parfois les apprentis reçoivent pourtant, outre la nourriture et le logement, 3 à 8 francs par semaine.
Çà et là : Emploi de garçons chargés des courses et des nettoyages qui reçoivent 50 à 80 francs par mois, avec nourriture.

Spécialisations :

Pâtissier, confiseur, entremettier, fournier, glacier, fabrication de nouilles, biscottes, pain d'épices, etc.
Biscuitiers.

*
* *

Métier à recommander aux jeunes gens qui auront la possibilité de s'installer plus tard à leur compte (1).

Le métier de pâtissier-confiseur (2)

Cette profession peut être conseillée sans hésitation aux jeunes gens de notre région, doués des aptitudes nécessaires.

Le pays de Brillat-Savarin regorge de gourmets et Bourg-en-Bresse soutient avec succès sa vieille réputation gastronomique.

La profession comporte deux subdivisions qui, dans notre ville, ne sont pas nettement séparées, savoir :

A) Celle de *confiseur*, qui s'occupe plus spécialement de divers travaux utilisant le sucre (dragées, bonbons au chocolat, fourrés, fruits confits, glaces, crèmes, etc...).

B) Celle de *pâtissier* qui prépare les pâtisseries, c'est-à-dire des friandises faites avec les diverses pâtes cuites au four (conversations, éclairs, biscuits, brioches, etc..., etc...), les plats doux et entremets.

Les bonnes maisons de Bourg préparent encore des mets qui touchent à l'art culinaire (vol-au-vent, pâtés de viande, de gibier, etc...).

Santé : Le métier demande beaucoup d'activité sans exiger une force musculaire très grande.

Maladies contre-indiquées : Affections des bronches et du cœur ; prédisposition aux varices ; transpiration des mains.

(1) On remarquera qu'à l'encontre de certaines monographies qui trouvent que pour « devenir un boulanger vraiment qualifié », l'« écriture, l'orthographe, la narration, le calcul, la géométrie, le dessin linéaire, le dessin d'ornement » sont « indifférents », la monographie ci-dessus — comme toutes celles relatives aux autres métiers, d'ailleurs — attache une importance assez grande aux connaissances scolaires. Un des grands rôles de l'école primaire n'est-il pas, en ce qui concerne l'orientation professionnelle, de continuer purement et simplement sa mission initiale d'institutrice et d'éducatrice ?

(2) Monographie établie par la Commission locale professionnelle de Bourg. On trouvera tous renseignements utiles concernant l'objet du métier dans BARTH : *Le livret du Pâtissier-confiseur*. (Paris, 1924, Librairie de l'Enseignement technique.)

Vue : Bonne.

Intelligence : L'apprenti doit être doué d'une intelligence assez vive, en raison de la quantité de recettes à retenir et des tours de main à acquérir.

Défauts contre-indiqués : La paresse, le désordre, l'alcoolisme et la malpropreté. L'apprenti doit veiller minutieusement à sa propreté corporelle, à celle de ses vêtements, des outils et ustensiles employés dans le laboratoire.

Instruction nécessaire : Le certificat d'études n'est peut-être pas exigible, mais une bonne instruction primaire est utile.

Cours professionnels conseillés à l'apprenti : Dessin, Français, Mathématiques.

Age préférable pour entrer en apprentissage : 14 ans.

Durée normale de cet apprentissage : Deux ans.

Conditions en usage à Bourg : L'apprenti est nourri et logé. De plus, il reçoit un salaire qui augmente graduellement pendant l'apprentissage et proportionnellement aux aptitudes du sujet.

Salaire courant d'un bon ouvrier pâtissier : De 250 à 300 francs par mois et davantage ; la nourriture et le logement en plus.

Risques de chômage : Aucun.

Chances d'avenir qu'offre la profession : Certitude de pouvoir s'établir avec un petit capital.

En résumé, tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral, la profession de *Pâtissier-Confiseur* est une de celles que l'on peut recommander en toute assurance à un bon sujet.

Le métier de boucher (1)

Objet du métier :

Le boucher abat les bestiaux nécessaires à l'alimentation de l'homme, il débite et prépare leur viande en vue de sa consommation.

(1) D'après une monographie établie par le Centre d'orientation professionnelle d'Elbeuf.

Apprentissage :

Il n'y a pas intérêt à le commencer avant 15 ans. Il dure deux ans.

Aptitudes physiques :

L'apprenti boucher doit être de constitution robuste, de taille moyenne et de bonne santé. Le sens de la vue et le sens de l'ouïe doivent être en parfait état. Une main sûre est, en tous cas, désirable.

Le métier est à déconseiller :

- a) aux tuberculeux ;
- b) à ceux qui sont atteints de maladies cutanées ;
- c) à ceux dont la moiteur des mains est prononcée ;
- d) aux prédisposés aux hernies et aux varices.

Aptitudes diverses :

Le futur boucher doit être très bon en calcul mental (débit) et en calcul ordinaire (achats).

Il doit avoir le coup d'œil rapide, être capable d'une attention soutenue.

Il doit encore être très propre et de bonne tenue.

Salaires :

L'apprentissage n'est pas rémunéré, mais le jeune apprenti est toujours nourri et couché.

Au bout de deux ans, l'ouvrier boucher peut gagner de 15 à 30 francs et même 40 francs par semaine suivant ses capacités (nourri et couché).

Le bon boucher, capable de faire à la fois l'abatage, l'étal et la vente, est rémunéré suivant l'importance de la maison qui l'occupe (de 250 à 300 francs par mois et même davantage).

Avantages de la profession :

La profession de boucher est une profession d'avenir pour le jeune garçon qui peut disposer d'un certain capital lui permettant de ne pas rester employé toute sa vie.

C'est une profession très rémunératrice.

Inconvénients :

Les accidents du travail y sont assez à craindre, d'une part, auprès des bestiaux qu'il faut abattre (coups de pieds, ruades), d'autre part, lorsqu'il s'agit de débiter et préparer les viandes (coupures).

*Le métier de charcutier (1)**Objet du métier :*

Le charcutier est spécialisé dans la préparation des produits alimentaires dont la viande de porc constitue la base principale.

Apprentissage :

L'apprentissage peut commencer vers 13 ou 14 ans. Il dure de 18 mois à 2 ans.

Aptitudes physiques :

Le jeune apprenti charcutier doit être fort, robuste et valide, il est, en effet, parfois obligé de manutentionner des fardeaux assez lourds. Le sens de l'odorat doit être très développé. Les enfants atteints d'une hernie ne peuvent songer à embrasser cette profession (à moins d'opération : recommandable).

Aptitudes diverses :

L'apprenti charcutier doit être propre, soigneux et avoir du goût ; il doit, en outre, être très bon en calcul mental.

Salaires :

Les charcutiers de la région (Elbeuf) acceptent volontiers de former des apprentis. Ceux-ci sont nourris, logés et reçoivent un salaire mensuel de

(1) Voir la monographie de boucher.

30 francs pour débiter, de 50 francs au bout de six mois, puis, suivant leurs aptitudes, de 80 à 100 francs au bout d'un an. L'ouvrier charcutier, après son apprentissage, gagne en moyenne 150 francs par mois, plus sa nourriture et son logement. Dans les maisons importantes des grands centres, un bon ouvrier arrive à gagner 300 francs par mois.

Avantages :

Le bon ouvrier charcutier ne connaît pas le chômage, il peut toujours trouver à s'embaucher dans n'importe quelle région. S'il est sérieux, économe et travailleur, il peut s'établir pour son compte personnel, en débutant tout d'abord dans une maison de modeste importance. Beaucoup de patrons charcutiers sont d'anciens ouvriers sans fortune personnelle. C'est une des professions de l'alimentation qui laisse les bénéfices les plus grands.

Inconvénients :

Les accidents du travail y sont des plus rares. Seuls, le séjour dans une cuisine dont les conditions hygiéniques ne sont pas toujours des plus favorables, l'atmosphère élevée et les odeurs qui y prennent naissance, constituent les inconvénients inhérents à cette profession.

DE QUELQUES CONSIDERATIONS

sur les métiers de *Cuisinier* et de *Garçon de restaurant* ou de *café*

Cuisinier

Le métier de *cuisinier* (je prends le métier en général, tout en n'ignorant pas qu'un grand hôtel compte, dans ce service, des chefs de partie : sauciers, entremettiers, rôtisseurs, pâtissiers, auxquels sont joints des aides, apprentis, auxiliaires : casseroliers, argentiers, etc...), le métier de cuisinier, dis-je, étant un métier qu'on exerce constamment debout, à une température fréquemment élevée et

dans des moments où il faut, comme on dit communément, donner le coup de feu, il est de toute nécessité que les apprentis possèdent :

- une constitution solide;
- des poumons sains;
- une bonne vue (le port de lunettes est incompatible avec le métier, à cause des buées);
- un sens du goût et de l'odorat qui ne soit pas altéré.

Personnellement, nous *déconseillons* le métier à ceux :

- qui souffrent de maladies de cœur prononcées ou se plaignent, déjà à 14 ans, de troubles gastriques;
- qui sont sujets aux maladies chroniques de la peau;
- qui sont prédisposés aux engelures et à la moiteur des mains;
- qui souffrent d'une mauvaise conformation des jambes, de pieds plats douloureux et ont une tendance aux hernies et aux varices;
- qui ont une prédisposition à la tuberculose et à l'anémie prolongée.

Ne nous contentant pas de ces indications et contre-indications physiques, nous demandons, en dehors des qualités morales qu'on est en droit d'attendre de tous ceux qui travaillent pour autrui et avec autrui (conscience, ordre, soin, propreté, sobriété...), un certain nombre d'aptitudes psychiques et intellectuelles : entre autres, beaucoup d'attention, un sens d'observation très prononcé, une bonne mémoire, un coup d'œil rapide, une certaine habileté manuelle et beaucoup de goût.

Garçon de café ou de restaurant

Une étude du travail qui lui est demandé nous amène à reconnaître :

1° que le garçon a une journée de travail qui dépasse souvent celle des ouvriers d'autres professions;

2° que ce travail s'effectue fréquemment sur une partie de la nuit, dans des salles qu'il n'est pas toujours possible d'aérer comme on le voudrait;

LES MÉTIERS DE L'ALIMENTATION

3° que les repas, s'ils ne sont pas toujours pris à des heures irrégulières, sont constamment coupés par un service quelconque à exécuter;

4° que le fait d'être presque continuellement debout amène forcément de la fatigue physique, sans compter que l'occasion s'offre aux personnes de volonté faible d'absorber plus de boisson qu'il ne conviendrait.

C'est pourquoi il nous semble que le métier de garçon de café est *contre-indiqué* pour ceux :

- qui sont prédisposés à la tuberculose;
- qui sont atteints de maladies chroniques de la peau et d'infirmités trop visibles;
- dont la conformation des jambes (en X, en O, varices, pieds plats douloureux) occasionne, à la longue, quelque souffrance;
- qui sont durs d'oreilles et ont la vue faible (le port de lunettes étant incompatible avec le métier de garçon);
- qui sont sujets à des crises d'épilepsie ou manifestent des troubles nerveux;
- qui sont incommodés par une forte transpiration des mains ou une haleine forte, etc...

Par contre, nous le *recommanderions* sans crainte aux enfants qui ont :

- une bonne constitution;
- des poumons et un cœur sains;
- une vue et une ouïe normales;
- une taille moyenne;
- une certaine agilité;
- un extérieur agréable;

sans oublier que ce qui caractérise aussi un bon garçon de café, c'est :

1° Au point de vue intellectuel :

- a) une aptitude spéciale au calcul mental;
- b) un grand don d'observation;
- c) une mémoire spéciale des physionomies;
- d) un certain don d'élocution;
- e) une tenue correcte et de bonnes manières;
- f) et, si possible, assez de don pour les langues étrangères...

2° Au point de vue moral :

- a) l'honnêteté, l'ordre, le soin et la propreté;
- b) l'amabilité (être prévenant);
- c) et surtout une grande force morale pour résister à certaines suggestions et tentations (1).

(1) Résumé d'une causerie faite en 1922 au Syndicat des Hôteliers-Restaurateurs de Strasbourg.

On trouvera d'excellentes indications sur les métiers de l'industrie hôtelière dans la Monographie établie par M. Pons, directeur de l'Ecole pratique hôtelière de la Côte d'Azur, à Nice.

II.

LES MÉTIERS DU BATIMENT

TABLEAU GÉNÉRAL

- I. *Dessinateurs en bâtiments, Commis d'architecte, Vérificateur-mètreur.*
- II. *Ouvriers du terrassement : ouvriers qualifiés, manœuvres, apprentis.*
- III. *Maçons.*
- IV. *Ouvriers du béton armé (Bétonneurs).*
Cimentier.
Rocailleux.
Plâtrier-plafonneur.
Décorateur en staff, Modeleur-plâtrier, Ornementiste.
Stuccateur.
Sculpteur { *sur pierre.*
 sur bois.
Bitumier-paveur.
Carreleur.
Mosaïste.
Tailleur de pierres, Marbrier, Granitier.
- V. *Charpentiers* { *en fer.*
 en bois.
- VI. *Couvreur.*
- VII. *Plombier.*
Zingueur.
Ferblantier.
Electricien.
Poêlier, Fumiste, Tôlier.
Ramoneur.
- VIII. *Menuisier.*
Ebéniste.
Parqueteur, Raboteur de parquets.

- IX. *Serrurier.*
Serrurier d'art (feronnier).
- X. *Peintres* *en bâtiments.*
 décorateurs.
 en lettres, enseignes.
- Colleurs de papiers peints.*
Vitriers.
Tapissiers.
Etc...

Le métier de maçon

Aptitudes physiques :

Taille moyenne.
Constitution robuste, forte musculature (intempéries, lourdes charges).
Vue et audition moyennes.
Voies respiratoires saines (poussières de démolitions, taille des briques, préparation du mortier, intempéries, courants d'air).
Cœur sain ou tout au moins sans défauts organiques prononcés.
Agilité générale du corps et sang-froid.
Possibilité de travailler des deux mains (ambidextrie).

Déconseiller le métier (métier debout et de plein air) :

- a) à ceux qui sont prédisposés à des déviations de la colonne vertébrale (port de lourds fardeaux);
- b) à ceux qui sont prédisposés aux pieds-plats douloureux, aux hernies et aux varices;
- c) à ceux qui ont une prédisposition marquée aux refroidissements, catarrhes et rhumatismes;
- d) à ceux qui sont sujets aux attaques d'épilepsie (chutes) et au vertige (travail sur échafaudages).

Aptitudes physiques requises pour mutilés et accidentés du travail :

Un sourd peut réussir dans certains travaux.
La perte d'un bras rend très difficile, sinon impossible, l'exercice du métier.

Grandes difficultés pour l'amputé de jambe (échelles, échafaudages à claire-voie...).

Les mutilations des doigts peuvent, dans certains cas, être une contre-indication physique absolue (manque de prise).

Les nombreux travaux de maçonnerie (gâchage du mortier, manœuvre, etc.) permettent l'emploi de certains *arriérés*.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Intelligence pratique.

Coup d'œil : savoir mesurer, comparer des longueurs, des épaisseurs, sans le secours d'instruments (sens des dimensions).

Sens de l'horizontalité et de la perpendicularité.

Esprit d'observation.

Bonne mémoire en général ; principalement mémoire des formes rectilignes et courbes...

Sens de la représentation de l'espace.

Habileté manuelle.

Aptitudes morales :

Toutes celles qu'on est en droit d'attendre d'une personne travaillant pour autrui et avec autrui.

Aptitude à s'adapter aux compagnons de travail (équipes).

Sobriété.

Connaissances scolaires :

Bien se pénétrer de cette idée qu'une bonne instruction primaire est nécessaire pour n'importe quel métier et que ne deviennent ouvriers qualifiés que ceux qui :

ont de bonnes notions en calcul (mètres, volumes, dosages) ;

possèdent des notions élémentaires de dessin géométrique (confection et lecture de plans) ;

étant entendu qu'ils savent bien lire et bien écrire (orthographe).

Avantages et inconvénients de la profession. (Cf. avenir) :

Chômage : dès que les constructions auront repris, il n'y aura pas lieu de prévoir le chômage dans le métier de maçon.

Mortes-saisons : en hiver ; même pendant ce temps un ouvrier habile gagnera toujours son pain, car un patron prévoyant gar-

dera un peu de travail à l'abri pour les jours de gel et de pluie.

Maladies professionnelles : ne sont pas nettement caractérisées

Accidents de travail : chutes, brûlures (chaux) (1).

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer : 14 ans.

Durée : Trois ans.

Offres } pénurie d'apprentis. Métier très recommandable
Demandes } aux jeunes gens bien portants et aimant la vie
 } au grand air.

Salaires : à convenir lors de l'établissement du contrat obligatoire d'apprentissage.

Ils s'élèvent généralement à :

2 francs par jour la première année.

3 " " " " deuxième année.

5 " " " " troisième année.

Il est même des entreprises qui payent, durant l'apprentissage, de 0 fr. 60 à 0 fr. 80 l'heure.

Avenir et perfectionnement :

a) Le salaire du compagnon âgé de 19 ans au moins s'élève à 2 fr. 90 l'heure.

Heures supplémentaires payées 25 % en plus.

Travail de nuit " 50 % " "

Travail de dimanche ou
de jour férié " 100 % " "

Salaires légèrement inférieurs pour les jeunes compagnons durant la première et la deuxième année après leur apprentissage de trois ans et après avoir passé l'examen de compagnon (17 à 18 ans).

(Contrat collectif de travail.)

Frais de déplacement et de voyage pour travaux exécutés au dehors pour une maison de la place.

(1) Instruction spéciale de la Corporation des Industries du Bâtiment d'Alsace et de Lorraine :

« § 52. Les ouvriers sujets au vertige, aux attaques d'épilepsie ou atteints de surdité, ou qui sont myopes doivent en avertir le patron ou son remplaçant avant de commencer le travail. Ils ne pourront pas être occupés à l'exécution de travaux dans des endroits exposés, sur des échafaudages, échelles, etc... »

- b) Un ouvrier intelligent (cours de perfectionnement obligatoires et Ecole municipale professionnelle du soir) peut devenir, après plusieurs années de pratique, contremaître et conducteur de travaux. Des cas fréquents prouvent qu'il peut même s'établir comme patron.
- c) Possibilité, après un ou deux ans de pratique comme apprenti, d'entrer dans la section du bâtiment de l'Ecole Nationale technique de Strasbourg pour y acquérir (trois années), les connaissances nécessaires pour être, plus tard, contremaîtres, dessinateurs, techniciens du bâtiment, entrepreneurs, secrétaires techniques dans le service des chemins de fer, architectes municipaux, etc...

Quand le bâtiment va, tout va!

Le métier de peintre en général

Aptitudes physiques :

Taille moyenne.

Bonne constitution.

Très bonne vue, exempte de daltonisme (première catégorie).

Organes respiratoires très sains (poussières, saturnisme, courants d'air, vapeurs nocives).

Doigts souples et flexibles; agilité du corps en général et sang-froid.

Avantage à ceux qui savent travailler indifféremment des deux mains.

Déconseiller le métier :

a) à ceux qui sont prédisposés à la tuberculose;

b) à ceux qui sont facilement pris de vertige (échelles, échafaudages);

c) aux épileptiques (id);

d) à ceux qui sont prédisposés aux pieds plats douloureux, aux varices et aux hernies (métier s'exerçant généralement debout).

Aptitudes physiques requises pour mutilés et accidentés du travail :

Remarquer que les *mutilés* n'auront chance de trouver d'occupation, en général, que dans les grands ateliers (variété des travaux compatibles avec les infirmités). Difficulté pour eux de se placer chez un petit patron.

Un *sourd* peut réussir dans le métier, principalement en ce qui concerne les travaux d'atelier (difficultés pour les travaux chez les particuliers).

Possibilité d'accepter un *borgne*, si l'œil restant est normal et pas trop sensible à l'action des poussières et des vapeurs (mixture des couleurs, grattages, préparation des vernis...).

Possibilité, avec bonnes prothèses, pour un mutilé de bras ou de jambe de *continuer* le métier, s'il fait un apprentissage sérieux.

La perte des deux jambes ne permet que certains travaux d'ateliers qui se font assis.

Le métier de peintre est accessible à un *arriéré* moyen, pourvu qu'il présente les aptitudes physiques nécessaires. En tous cas, il peut devenir badigeonneur (manœuvre).

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Type de mémoire visuelle (mémoire spéciale des formes).

Esprit d'observation.

Une certaine imagination artistique (sens de la symétrie, de l'ordonnement des couleurs...).

Aptitude à reconnaître les couleurs et leurs nuances.

Aptitude à reconnaître à l'œil les écarts, même légers, d'une forme donnée (sens de la perpendicularité...).

Savoir apprécier exactement à l'œil de petites distances et savoir les comparer entre elles.

Grande habileté manuelle avec aptitude spéciale à dégrader des mouvements de faible et de moyenne amplitude.

Sens de la représentation de l'espace et de la perspective.

Aptitudes morales :

Toutes celles qu'on est en droit d'attendre d'une personne qui travaille avec autrui et pour autrui (application, ordre, soin, conscience).

Beaucoup de propreté (nocivité des matériaux employés).

Sens de l'honnêteté (travaux chez les particuliers).

Sobriété.

Connaissances scolaires :

Métier accessible à tout bon élève d'école primaire.
Bonnes notions de calcul (métrage, surfaces, volumes, mélanges).
Quelques notions de géométrie.
Bonnes connaissances en dessin (dessin à main levée, géométrique, paysage...).

Avantages et inconvénients de la profession (Cf. avenir) :

Morte-saison en hiver.
Intoxications dues à l'emploi de couleurs à base de plomb ; elles deviennent, d'ailleurs, de moins en moins fréquentes.
Exposition aux courants d'air (maison en construction), au froid et à l'humidité (travaux extérieurs).
Accidents du travail : chutes, brûlures et explosions (préparation des vernis).

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer : dès la sortie de l'école primaire.
Durée : Trois ans.
Offres } Grande pénurie d'apprentis.
Demandes }

Avenir et perfectionnement :

- a) Salaire du compagnon : 20 à 25 francs par jour.
- b) Somme nécessaire pour s'installer : variable, suivant l'extension qu'on veut donner à son entreprise.

Les sommes qui nous sont indiquées vont :

Pour la ville.....	de 5.000 à 20.000 francs.
Pour la campagne...	de 3.000 à 10.000 —

- c) Spécialités :

Peintres en bâtiment.

- décorateurs.
- de faux bois et de faux marbres.
- d'enseignes.

Peintres en voitures
— de lettres...

Plâtriers.

Colleurs de papiers.

Vitriers.

Doreurs.

Frotteur, Encaustiqueur de parquets.

*
* *

Nous donnons ci-après, en ce qui concerne ces spécialités, quelques-uns des renseignements qui nous ont été obligeamment fournis par la « Chambre syndicale des Entrepreneurs de peinture et vitrerie... » de Rouen (1922).

Spécialités de la peinture

COLLEURS DE PAPIERS PEINTS

Bien que tous les ouvriers peintres vraiment qualifiés doivent être capables de coller le papier peint, la profession de colleur est, en fait, pratiquée par des ouvriers qui s'y consacrent entièrement. Il faut trois ans pour acquérir le degré d'habileté convenable.

L'ouvrier travaille aux pièces d'après un tarif.

Les papiers offrent souvent un caractère artistique ou une fragilité qui nécessitent de grands soins dans la pose ; un ouvrier adroit trouve donc facilement l'occasion de faire apprécier ses services.

VITRIERS

Dans les grandes villes, la pose des verres est faite par des spécialistes qui arrivent à une grande habileté et à une exécution rapide pour la pose des surfaces importantes. Le salaire des vitriers est, suivant la capacité, supérieur à celui des ouvriers peintres.

PEINTRES EN DÉCORS

(Imitation de bois et marbres)

Le travail de ces ouvriers consiste à imiter les bois et marbres dans la décoration des portes, escaliers, salles à manger, devantu-

res de magasins, antichambres, etc... Ils se recrutent parmi les ouvriers peintres habiles qui suivent des cours spéciaux ou directement par l'apprentissage chez les sous-traitants décorateurs, avec qui le débutant travaille sur les chantiers. Ces sous-traitants sont des entrepreneurs spécialisés qui traitent avec les peintres moyennant un prix au mètre superficiel et qui travaillent eux-mêmes en se faisant aider par des ouvriers. Le talent personnel, le goût, l'expérience, ont une grande importance dans cette spécialité qui est souvent poussée fort loin, tel ouvrier réussissant parfaitement les bois et tel autre les marbres. Il convient d'ajouter que ce genre de décoration est moins employé qu'autrefois dans les travaux de luxe, mais qu'il se trouve cependant encore de nombreuses applications, notamment dans les bureaux ou locaux industriels.

FILEURS

Le filage consiste dans l'imitation, sur les surfaces murales, de la coupe des pierres ou de briques, des moulures figurant des ajustements de menuiserie ou d'ornement, tels que : frises, galons, filets étrusques, etc...

Les ouvriers sont recrutés et formés comme les décorateurs, et travaillent, comme eux, chez des entrepreneurs sous-traitants.

PEINTRES-DÉCORATEURS

Ce sont de véritables ouvriers d'art, capables d'exécuter des fleurs, des paysages décoratifs, des allégories sur panneaux et sur plafonds. Ils doivent connaître à fond l'ornementation, les styles, la composition et posséder toutes les recettes de l'art du peintre. Leur rémunération varie suivant leur talent personnel, l'importance et la nature de l'œuvre exécutée.

PEINTRES EN LETTRES

La peinture en lettres est une profession spéciale qui trouve de nombreuses applications en dehors de l'industrie du bâtiment proprement dite. Il est indispensable que les ouvriers connaissent bien l'orthographe et possèdent des notions sommaires de géométrie pour le traçage et l'arrangement convenable des lettres dans les panneaux. L'apprentissage dure trois ans. En poussant loin l'habileté, un ouvrier peut voir augmenter son salaire, s'il est capable de se charger de la peinture d'armoiries ou d'attributs.

AUTRES SPÉCIALITÉS

Les enduiseurs appliquent les enduits destinés à recevoir la peinture. Ils sont souvent payés aux pièces, quand ils travaillent pour le compte d'entrepreneurs sous-traitants. Ce métier, autrefois, offrait de grands dangers d'intoxication que la suppression de la céruse a définitivement écartés; il exige une assez grande dépense de force.

Les doreurs du bâtiment font des travaux très recherchés; leur apprentissage dure trois ou quatre ans.

Observations

Pour qu'un ouvrier peintre trouve dans une bonne maison un emploi stable et bien rémunéré, il est indispensable qu'il connaisse parfaitement bien les spécialités les plus importantes, c'est-à-dire qu'il soit capable d'enduire, de poser des carreaux ou du papier peint. La connaissance du décor et du filage lui sera également très utile en ce qu'elle lui permettra de s'assimiler une technique un peu différente de la pratique ordinaire et, par conséquent, d'aborder des travaux plus délicats et plus intéressants que la peinture ordinaire.

L'expérience est, en somme, la meilleure école du peintre et pour l'acquérir, il est nécessaire de commencer le métier de bonne heure. L'apprentissage est donc le seul moyen de posséder rapidement le métier et d'y trouver une place satisfaisante.

Le métier de menuisier

Objet du métier :

« Le menuisier proprement dit construit, à l'atelier, les portes, fenêtres, châssis divers, les assemble, les moule et les façonne. Le menuisier qui les met en place et les ajuste suivant leur destination sur le chantier, est appelé *poseur*. Cette pratique est nécessaire dans les grandes entreprises de bâtiment, et parce que ce métier exige un travail d'atelier plus prolongé que celui du chantier. C'est d'ailleurs pourquoi les patrons peuvent plus facilement prendre des apprentis.

En dehors de la menuiserie courante, un ouvrier très habile peut, dans certaines maisons, faire de l'installation de magasins, comptoirs, vitrines, etc..., en bois de choix et plus ou moins luxueux. Ces travaux se rapprochent de l'ébénisterie et demandent beaucoup de soins et de connaissances en matière d'assemblage et de décoration.

Le *parqueteur* est un spécialiste; il est appelé parfois à poser des parquets dont les combinaisons de dessins demandent des ajustements précis. Ce sont parfois de véritables marqueteries.

Le *replanisseur de parquets* est un ouvrier spécial qui doit surtout avoir de bons bras; dans ce métier on travaille le torse nu, et l'on rabote la surface des parquets; c'est un métier très fatigant et tout à fait spécial, dans lequel on ne fait pas d'apprentis. »

Aptitudes physiques :

Taille au moins moyenne.

Force moyenne. Courbe de fatigabilité régulière.

Bonne vue et bonne ouïe. Difficultés pour les borgnes.

✓ Aptitude à distinguer les couleurs (nuances).

Doigts souples et flexibles.

Savoir, autant que possible, travailler des deux mains (ambidextrie).

Poumons sains (poussières, odeurs de colle, mordants, travail à l'extérieur, résistance aux courants d'air).

Déconseiller le métier :

a) A ceux qui sont prédisposés à des déviations de la colonne vertébrale.

b) A ceux qui sont prédisposés aux hernies et aux varices.

c) Aux pieds plats douloureux et jambes en X.

d) A ceux qui sont sujets aux maladies nerveuses (travail aux machines).

Aptitudes physiques requises pour mutilés et accidentés du travail :

Mutilés et estropiés unilatéraux de jambe avec moignon de plus de 15 centimètres.

Perte isolée de l'index et du médus, de l'auriculaire et de l'annulaire.

Perte globale compensée de moitié s'il reste une phalange pour deux de ces doigts.

Perte du pouce suppléée en grande partie par le jeu du premier métacarpien.

Disparition du pouce et de l'index autant que la préhension est possible (d'après D^r Gourdon).

Amputés d'avant-bras ou de bras au tiers moyen (prothèse).

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Intelligence pratique.

Aptitude à distinguer au toucher : faibles aspérités, différents degrés de poli et de rugosité, différentes épaisseurs... (sens du poli).

Coup d'œil : savoir comparer, mesurer, sans le secours d'instruments ; savoir distinguer à la vue : différences de formes, différences d'épaisseurs (sens des dimensions).

Type d'attention concentrée et esprit d'observation.

Bonne mémoire en général et, en particulier, mémoire des formes.

Sens de la représentation de l'espace (se représenter assemblages, par croquis).

Sens de la perspective.

Sens artistique et sens des formes.

Aptitude à utiliser économiquement la matière.

Sens technique ou mécanique, aptitude à saisir rapidement la structure et le fonctionnement des machines-outils.

Habileté manuelle, précision, calme et régularité des mouvements ; acuité sensorielle du toucher.

Aptitudes morales :

Toutes celles qu'on est en droit d'attendre d'une personne travaillant avec autrui et pour autrui.

Application, propreté, ordre, soin, conscience.

Aptitude à s'adapter facilement aux autres (compagnons de travail), à travailler en collectivité (équipes).

Connaissances scolaires :

Bonnes notions de calcul (calcul mental), surfaces, volumes.

Quelques notions de géométrie.

Goût du dessin (linéaire et ornement).

Avantages et inconvénients de la profession :

Cf. Avenir.
Peu ou point de chômage, en général.
Pas de maladie professionnelle spéciale.
Accidents du travail plutôt rares.

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer : 14-15 ans.
Durée : Trois ans.
Offres } Pénurie d'apprentis, métier recommandable.
Demandes }

Avenir et perfectionnement :

- a) Salaire du compagnon : 2 fr. 85 à 2 fr. 90 l'heure en moyenne ; cf. contrat collectif.
- b) Possibilité de s'installer à son compte sans trop grands frais.
- c) En cas de chômage partiel, possibilité de trouver une occupation comme : modelleur, charpentier, charron, carrossier, tonnelier, ébéniste, layetier, vitrier, billardier, fabrication de jouets, brosses, etc. ;
sans compter les travaux aux machines-outils : tourneur (1).

Le métier de charpentier (en bois) (2)*Objet du métier :*

Préparation, montage, assemblage et pose des diverses pièces de bois composant les combles, ainsi que les solives des planchers.

Le charpentier trace, découpe, taille et assemble les bois à la place même qu'ils doivent occuper. Il fait aussi l'escalier.

Les épreuves des charpentes entières sont faites au chantier de l'entrepreneur par le *gâcheur*, ou chef de chantier.

(1) Il y a, d'ailleurs, peu de chances que la profession de menuisier disparaisse, malgré l'extension de la menuiserie mécanique. Un bon ouvrier ne manquera jamais de travaux de luxe ou même seulement soignés, qui seront toujours faits à la main.

(2) Voir monographie du menuisier, bien que les deux métiers soient assez différents l'un de l'autre. On trouve néanmoins, à la campagne, un certain nombre de menuisiers faisant aussi la charpente.

Aptitudes physiques :

- a) Conditions physiques du métier : métier debout avec position du corps souvent désagréable.
L'ouvrier charpentier est exposé :
 - a) aux intempéries (courants d'air) ;
 - b) aux chutes (échelles, échafaudages, toits). Port de lourds fardeaux.
- b) Accidents de travail : chutes.
- c) Aptitudes physiques nécessaires :
 - Taille au moins moyenne.
 - Constitution robuste.
 - Bonne vue et bonne ouïe.
 - Poumons sains.
 - Possibilité de travailler des deux mains (ambidextrie).
 - Agilité.
- d) Contre-indications physiques rendant le métier difficile, sinon impossible :
 - Prédisposition aux déviations de la colonne vertébrale (lourds fardeaux).
 - Prédisposition aux hernies, varices et pieds plats douloureux.
 - Défauts cardiaques et faiblesse des voies respiratoires.
 - Myopie prononcée.
 - Epilepsie et vertige.
- e) Conditions dans lesquelles un mutilé ou un accidenté du travail peut exercer le métier :
 - Grandes difficultés pour un mutilé à continuer les travaux de charpente. Tout au plus, pourrait-on, s'il a fait un apprentissage sérieux et a de bonnes connaissances en géométrie descriptive, l'employer comme gâcheur.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Intelligence pratique.
Coup d'œil et esprit d'observation.
Sens de la représentation de l'espace (savoir se représenter les assemblages).
Habilité manuelle.

Aptitudes morales :

Toutes celles qu'on est en droit d'attendre d'une personne travaillant avec autrui et pour autrui.

Aptitude à s'adapter facilement aux autres (compagnons de travail), à travailler en collectivité (équipes).
Grande sobriété et prudence pour éviter les chutes.

Connaissances scolaires :

Bonnes notions de calcul (surfaces, volumes, quelques notions de géométrie).
Goût du dessin (tracés élémentaires).

Avantages et inconvénients de la profession :

Cf. Aptitudes physiques et avenir.
Peu ou point de chômage, surtout si, comme il faut l'espérer, les constructions reprennent.
Une des professions les plus saines du bâtiment (développement harmonieux des facultés physiques).

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer : 14 ans.
Durée : Trois ans.
Offres et Demandes : Plutôt pénurie d'apprentis.

Avenir et perfectionnement :

- a) Salaire du compagnon : 2 fr. 63 l'heure (contrat de travail 1922).
Il est admis de fixer un salaire inférieur par suite d'une convention verbale pour tout compagnon restreint dans sa productivité, soit par son âge, soit par suite d'invalidité. Il en est de même pour les jeunes gens compagnons durant la première et la deuxième années qui suivent l'examen du compagnon.
- b) Possibilité, après un ou deux ans de pratique, d'entrer dans la section du bâtiment de l'Ecole nationale technique de Strasbourg. (Durée des études : Trois ans.)
Les cours de cette section sont suivis par les jeunes gens qui veulent acquérir les connaissances nécessaires pour entrer dans des bureaux d'architectes et d'entrepreneurs, pour être admis comme secrétaires techniques dans le service des chemins de fer ou comme architectes dans les bureaux municipaux et dans les administrations.

Les élèves qui quittent l'Ecole après deux années d'études peuvent être employés comme dessinateurs et sont à même de diriger un chantier d'entrepreneur de moyenne importance.

c) Cours professionnels de l'Ecole des Industries du Bâtiment.

Métier fortement à recommander.

Le métier de couvreur (1)

Objet du métier :

Couvrir les toits au moyen d'ardoises, tuiles, pannes, tôle galvanisée, fibro-ciment, zinc, etc., après avoir couvert de lattes ou de liteaux, les chevrons posés par le charpentier.

Aptitudes physiques :

- a) Conditions physiques du métier :
Métier de plein air. Travail sur échelles et échafaudages (toits inclinés). Position du corps : accroupi ou agenouillé.
L'ouvrier est exposé au danger :
 - a) des intempéries, courants d'air, coups de soleil...;
 - b) des chutes.
- b) Maladies professionnelles :
Rhumatismes (insensibilité des jambes, tremblements musculaires) du fait de la position non naturelle du corps.
Catarrhes des voies respiratoires.
- c) Accidents du travail :
Chutes. (Ouvriers du bâtiment.)
- d) Aptitudes physiques nécessaires :
Forte constitution. Taille sans importance.
Vue et audition moyennes.
Voies respiratoires très saines.
Cœur sain, ou tout au moins sans défauts organiques prononcés.
Grande agilité du corps (souplesse), beaucoup de sang-froid.

(1) Cf. le métier de maçon en général et la monographie du plombier, car il arrive fréquemment, en province, que l'ouvrier couvreur est en même temps plombier.

Grand avantage pour ceux qui travaillent indifféremment des deux mains (ambidextrie).

Pas de vertige.

- e) Contre-indications physiques rendant difficile, sinon impossible l'exercice du métier :

Attaques d'épilepsie (contre-indication absolue).

Trop grande nervosité.

Prédisposition aux catarrhes, refroidissements, à la tuberculose.

Prédisposition au vertige.

- f) Conditions dans lesquelles un mutilé (accidenté du travail) peut exercer le métier :

Très grandes difficultés à utiliser un mutilé, de quelque nature que soit la mutilation, pour le métier de couvreur.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Intelligence pratique.

Coup d'œil : savoir mesurer, comparer des longueurs, des épaisseurs, sans le secours d'instruments (sens des dimensions).

Esprit d'observation.

Bonne mémoire en général ; principalement mémoire des formes (rectilignes et courbes)...

Sens de la représentation de l'espace.

Habileté manuelle.

Aptitudes morales :

Toutes celles qu'on est en droit d'attendre d'une personne travaillant pour autrui et avec autrui.

Aptitude à s'adapter aux compagnons de travail (équipes). Prudence. Sobriété (chutes).

Connaissances scolaires :

Bien se pénétrer de cette idée qu'une bonne instruction primaire est nécessaire pour n'importe quel métier et que ne deviennent ouvriers qualifiés que ceux qui ont de bonnes notions en calcul, possèdent les notions élémentaires essentielles de dessin géométrique (confection et lecture de plans), étant entendu qu'ils savent bien lire et bien écrire (orthographe).

Avantages et inconvénients de la profession :

Cf. Avenir et aptitudes physiques.

Chômage : Dès que les constructions auront repris, il n'y aura pas lieu de prévoir de chômage dans le métier de couvreur.

Mortes-saisons en hiver ; même pendant ce temps un ouvrier habile gagnera toujours son pain, car un patron prévoyant gardera un peu de travail à faire à l'abri pour les jours de gel et de pluie. D'autre part, le couvreur-zingueur pourra échapper à l'inconvénient du chômage en exécutant des travaux de plomberie.

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer : 14 ans.

Durée : Trois ans.

Offres } Pénurie d'apprentis. Métier recommandable aux jeunes gens bien portants et aimant la vie au grand air.
Demandes }

Salaires : à convenir lors de l'établissement du contrat obligatoire d'apprentissage.

Ils s'élèvent généralement de :

1 à 2 francs par jour la première année.
2 à 4 » » deuxième »
4 à 6 » » troisième »

Avenir et perfectionnement :

Salaire du compagnon : 2 fr. 85 par heure.

Le métier de plombier (1)*Objet de la profession :*

Elle a pour objet le travail et la mise en place des tuyaux de fonte, de fer, de plomb, de cuivre, nécessaires pour l'arrivée et la distribution des eaux dans les maisons (installation des water-closets, baignoires, bains, douches, lavabos, etc.), l'é-

(1) Monographie établie d'après celle de la « Chambre syndicale des entrepreneurs de couverture, plomberie, eau, gaz, assainissement et hygiène » de la ville de Paris et des départements de Seine et Seine-et-Oise, 3, rue de Lutèce.

vacuation des eaux usées et des matières de vidanges, la distribution du gaz, etc., etc.

Avantages :

Le métier de plombier ne présente aucun danger. Il suffit d'être tempérant et soigneux pour éviter tout inconvénient de la manipulation du plomb. Il fait également appel presque entièrement au travail de la main et présente beaucoup de diversité, puisque le plombier a des murs à percer, des raccords à faire et utilise, au besoin, le tour pour certaines réparations de robinets.

Cette profession, peu encombrée, présente beaucoup d'avenir, surtout dans le domaine de la plomberie sanitaire. Le bon ouvrier, sérieux et travailleur, peut espérer travailler un jour pour son compte. Tout au moins, il peut être assuré, toute sa vie, d'un gain parfaitement rémunérateur.

Aptitudes :

La profession de plombier exige de l'ouvrier une constitution robuste et une adresse moyenne. Etre soigneux et avoir de l'ordre sont des qualités indispensables. Une instruction moyenne est suffisante, mais le bon ouvrier doit posséder des notions de géométrie, de dessin et de calcul. Il acquerra d'ailleurs ces notions en suivant les Cours de l'Ecole de Métiers de la Chambre Syndicale.

Spécialités :

Plombier-fontainier ou poseur (constitution robuste).
Plombier-gazier.
Plombier-hygiéniste.
Plombier-chaudronnier (fer et cuivre).
Ornemanistes (zinc, plomb et cuivre) (1).

Le métier de poêlier-fumiste (2)

Objet du métier :

Le poêlier-fumiste exécute les organes en tôle noire, mince et moyenne, faisant partie d'un appareil de chauffage, tels que :

(1) On consultera avec intérêt la monographie « Plomberie », établie en 1912 par la « Société de protection des apprentis ».

(2) Monographie établie par la Chambre de Métiers d'Indre-et-Loire (l'ours).

carcasses de cuisinières et poêles, calorifères, tuyauterie de toutes formes, et en exécute le montage.

Il doit, en outre, savoir exécuter les revêtements intérieurs en réfractaire.

Conditions physiques du métier :

- a) Métier s'exerçant debout en atelier et à l'extérieur en montage dans des positions diverses.
- b) Quelques accidents de travail bénins : piqûres et coupures produites par les tôles.
- c) Grand développement de poussières, suies (déplacement d'appareils de chauffage).

Aptitudes physiques :

- a) Musculature moyenne des bras.
- b) Audition bonne (appréciation du son produit sur la tôle par le choc du marteau à planer).
- c) Possibilité de travailler des deux mains.
- d) Contre-indications plus ou moins absolues : épilepsie, surdité, vertige, troubles rénaux.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Intelligence pratique.
Mémoire des formés.
Attention concentrée.
Coup d'œil rapide.
Adresse des bras.
Imagination développée (développement des tôles à prendre dans la feuille avec le moindre déchet).

Aptitudes morales et sociales :

Toutes celles qu'on doit attendre des personnes travaillant avec et pour autrui et en équipe de montage.
Application, goût, sobriété, politesse.

Connaissances scolaires :

Certificat d'études désirable.
Bonnes notions indispensables de calcul, de géométrie, à com-

pléter par l'étude de la géométrie descriptive (développements, intersections).

Avantages et inconvénients du métier :

Pas de chômage, bons salaires.

Apprentissage :

Age de début : sortie de l'Ecole primaire.

Durée : trois ans.

Offres et demandes : Pénurie d'apprentis bien doués.

Salaires : Gratification horaire suivant services rendus et frais de déplacement.

Avenir et perfectionnement :

Salaire d'un ouvrier : 2 à 2 fr. 50 l'heure.

Frais de déplacement.

Métier d'avenir.

Cours de perfectionnement : Ecole des Beaux-Arts (Géométrie descriptive).

Le métier de tapissier

Objet du métier :

Garniture et couverture de sièges, lits, coussins, paravents (tissus, cuirs, etc.).

Pose de rideaux, tentures, stores (appartement, devantures), tapis, linoléums, tableaux encadrés.

Agencement intérieur des meubles d'un appartement.

Arrangement en vue de fêtes, soirées, etc..., parfois aussi décoration de vitrines, disposition d'étalages (chapelles ardentes, catafalques).

On emploie parfois, dans le métier, des femmes chargées spécialement des travaux de couture.

Aptitudes physiques :

a) Conditions physiques du métier :

Métier debout (pose de tentures, rideaux) avec travail à l'échelle.

Métier assis (garniture et couverture de sièges, coupe...).

Le tapissier est exposé :

- a) aux poussières (matelas, grattage des murs, nettoyage des meubles...);
- b) aux microbes infectieux (Cf. peintres).
- b) Maladies professionnelles :
Maladies infectieuses.
Tuberculose.
- c) Accidents du travail :
Non caractéristiques : chutes (échelles...).
- d) Aptitudes physiques nécessaires :
Taille au moins moyenne. Force moyenne.
Bonne constitution.
Bonne vue, exempte de daltonisme.
Bonne ouïe (entretiens avec les clients).
Organes respiratoires très sains.
Grande habileté de la main et agilité du corps.
Aptitude à travailler indifféremment des deux mains (ambidextrie).
- e) Contre-indications physiques rendant difficile, sinon impossible l'exercice du métier :
Tendance à la moiteur des mains.
Daltonisme et myopie prononcée.
Tuberculose.
Epilepsie et vertige.
Infirmités permettant de se tenir difficilement sur une échelle.
- f) Conditions dans lesquelles un mutilé (accidenté du travail) peut exercer ou continuer le métier :
Difficulté pour un sourd d'entreprendre les travaux de décoration (clients).
Possibilité pour un borgne de continuer le métier ou la partie de métier qu'il a appris. (Cécité : contre-indication absolue).
Etant donné la grande variété des travaux (clouer, coudre...), difficulté pour un amputé de bras, surtout du bras droit. Un amputé de jambe peut exercer le métier de tapissier-décorateur ou garnisseur.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Indépendamment de celles qui sont nécessaires pour les travaux de couture (Cf. monographie du tailleur ou de la couturière),

savoir reconnaître les couleurs principales et les distinguer les unes des autres.

Aptitude à distinguer les nuances.

Coup d'œil : appréciation à l'œil de petites distances (clous posés à égale distance, fronces de rideaux régulières, etc.) ; aptitude à reconnaître rapidement les écarts d'une forme donnée, sans le secours d'instruments, par exemple : courbure de deux matelas, de deux chaises. Mémoire des lieux (arrangements) et mémoire des formes. Aptitude à concentrer l'attention sur différentes parties du travail en même temps (tension d'une étoffe, d'un tapis). Esprit d'observation et imagination (pouvoir d'imitation et don d'invention).

Aptitude à s'adapter rapidement à des exigences inaccoutumées (variétés des goûts de différents clients).

Sens artistique prononcé : Sentiment et harmonie de couleurs ; sens des formes ; esprit pratique allié à un goût artistique.

Aptitudes morales :

Sens de l'ordre, de la propreté et de l'économie.

Honnêteté (travail à l'intérieur des appartements).

Sobriété (travail à l'échelle).

Bonne tenue et bonnes manières (rapports avec les clients).

Connaissances scolaires :

Bonne instruction primaire.

Aptitude en dessin.

Avantages et inconvénients de la profession :

Cf. Aptitudes physiques et avenir.

Le métier de tapissier étant, par sa nature, presque un métier d'art, nous ne saurions trop le conseiller aux nombreux indécis qui, ayant le goût du dessin, le sens des couleurs, aimeraient avoir une autre activité que celle du dessinateur. Son travail varié ne peut manquer de satisfaire aux désirs d'activité de nombreux enfants.

On nous signale l'intérêt des déplacements pour l'installation de châteaux, hôtels, villas, etc...

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer : 14 ans.

Durée : Trois ans.

Offres }
Demandes } Il y aurait plutôt pénurie d'apprentis.

Salaires : A convenir lors de l'établissement du contrat obligatoire d'apprentissage. Quelques maisons de Strasbourg consentent :

La première année : 4 à 5 fr. par semaine.
La deuxième » : 6 à 10 fr. » »
La troisième » : 12 à 15 fr. » »

Avenir et perfectionnement :

- a) Salaire du compagnon : 2.75-3 francs par heure.
- b) Possibilité de se perfectionner à :
L'Ecole des Arts Décoratifs de Strasbourg, 1, rue de l'Académie.
L'Ecole Boulle, 57, rue de Reuilly, Paris (XI).

Le métier d'électricien, monteur d'installations intérieures (1)

Objet du métier :

Consiste à poser les fils et appareils de contrôle et d'éclairage nécessaires à une installation intérieure et à placer des moteurs ou dynamos de petite intensité.

Conditions physiques du métier :

- a) Métier s'exerçant debout dans des salles.
- b) Peu d'accidents, même bénins.
- c) Musculature indifférente.
Taille plutôt grande.
Ambidextrie à exiger.
- d) Incompatible avec amputation.
Epilepsie (absolue).

(1) Monographie établie par la Chambre de Métiers d'Indre-et-Loire (Tours).

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Intelligence pratique.

Sens de l'observation, attention continue, sans inconvénient cependant à la distraire pendant une installation, mais à concentrer en cas d'essai.

Aptitudes morales et sociales :

Solidarité pour travail en équipe.

Application, propreté, politesse, sobriété.

Connaissances scolaires :

Certificat d'études et, au besoin, un an ou deux de cours supérieur si l'apprenti veut percer. Notions de dessin géométrique utiles.

Avantages et inconvénients de la profession :

Pas de morte-saison.

Métier propre, pas d'accidents.

Apprentissage :

Age de début : sortie de l'école ou, préférablement, vers 15 ans, après un ou deux ans d'Ecole supérieure.

Durée : deux ans minimum.

Offres et demandes : trop d'apprentis.

Salaires : gratifications graduelles suivant services rendus.

Avenir et perfectionnement :

Salaire d'un ouvrier : 2 fr. 50 l'heure.

Déplacement : 5 francs par jour.

Pas de chômage.

Cours de perfectionnement : Cours d'électricité théorique de la Chambre de Métiers.

On peut arriver chef d'équipe.

.Le métier de serrurier (1)

Objet du métier :

Le métier de *Serrurier* comporte le plus grand nombre de variétés de travaux qui se puissent concevoir :

En dehors de la charpente métallique proprement dite et de l'ossature métallique du bâtiment et construction en général, l'ouvrier serrurier doit encore posséder la connaissance de l'ajustage, de la forge, de l'outillage, du ferrage et pose de quincaillerie courante et de style, etc..., pour l'exécution de travaux divers et variés comprenant : gros fer, grilles de tous genres, marquises, stores, rampes, balcons en fer forgé et à remplissage en fonte, etc., etc. ; les sonnettes et cordons mécaniques d'ouverture, ainsi que les divers grillages et leurs châssis.

Un bon ouvrier serrurier doit donc, au total, connaître aussi complètement que possible le travail du fer et de l'acier sous toutes ses formes, ainsi que la forge, l'ajustage, les assemblages, etc...

Il doit encore posséder l'habileté nécessaire à tous les travaux de réparation et réfection quelconque intéressant cette industrie.

Afin d'acquérir cette habileté, l'ouvrier devra être formé par l'apprentissage en atelier, fréquenter les Cours d'Enseignement Technique qui, fondés par la Chambre Syndicale Patronale, pourront parfaire son enseignement professionnel et lui donner les notions nécessaires et même indispensables à la pratique des éléments de Géométrie, lecture et confection de plans et croquis, traçage et applications diverses.

Quelques jeunes gens peuvent aussi se spécialiser dans la « *Charpente Métallique* » pour la construction de charpente en général, comprenant : poutres, poteaux, fermes de combles, ponts, etc... où une connaissance approfondie du traçage, jointe à la lecture facile et courante des plans, doit être également acquise.

D'autres ouvriers spécialement entraînés à la notion du style artistique, peuvent se spécialiser dans la « *Ferronnerie d'art* »,

(1) Monographie due à l'obligeance de la « Chambre syndicale des entrepreneurs de serrurerie et de construction en fer. » (Paris, 3, rue de Lutèce.)

cette branche s'occupant spécialement de la forge, repoussage des métaux et leur assemblage, dans la composition de véritables œuvres d'art. Pour cela ils doivent posséder à fond le dessin d'ornement en sus des éléments de géométrie.

Cette spécialité doit retenir l'attention des jeunes gens ayant déjà le sens artistique développé et le goût du travail manuel.

Aptitudes :

- 1° *Physiques* : Les jeunes gens se destinant à la profession de serrurier devront être robustes simplement, car il n'est pas besoin de force musculaire excessive.
- 2° *Intellectuelles* (Degré d'instruction) : L'enseignement élémentaire suffit dans la généralité des cas, et la fréquentation assidue et suivie des cours d'enseignement technique fera acquérir, aux jeunes gens de la profession, le degré d'instruction professionnelle dont ils auront besoin.

Apprentissage :

L'apprentissage se fait à l'atelier à partir de 13 ans (l'enfant, autant que possible, doit avoir obtenu auparavant son certificat d'études), là il acquiert tout d'abord les premières notions et les tours de mains indispensables ; petit à petit il sera intéressé à tous les genres de travaux et son esprit devra être constamment en éveil.

Durée :

La durée de l'apprentissage est de *trois années*.

Contrat :

Peu de contrat écrit (quoiqu'il serait souhaitable que ledit contrat fût rendu obligatoire), le plus souvent un simple engagement verbal lie les parents de l'apprenti au patron.

Cours professionnels :

L'enseignement technique est donné aux jeunes gens (employés chez les entrepreneurs syndiqués faisant partie de la Chambre).

Des cours ont lieu, à cet effet, deux fois par semaine et pendant deux heures chaque séance.

Une distribution solennelle de récompenses, en fin de chaque année scolaire, stimule et encourage les auditeurs.

Salaires de début :

Pas de généralité sur cette question, une gratification très variable étant donnée au jeune apprenti suivant les services qu'il peut rendre en atelier et constituant en même temps un encouragement et une émulation pour les jeunes apprentis.

Elle est en général :

Première année : Gratification très variable ;

Deuxième année : Gratification plus importante ;

Troisième année : Gratification allant jusqu'à 50 % du salaire moyen des ouvriers de la profession.

Avantages de la profession :

Cette profession est des plus intéressantes et peu dangereuse. Elle peut assurer à tous les jeunes gens qui l'embrasseront, la certitude d'un travail constant et toujours intéressant et les ouvriers sérieux peuvent aspirer aux emplois de chef d'équipe, traceur, contremaître et même facilement, par la suite, devenir eux-mêmes patrons.

III.

Le GROUPE PROFESSIONNEL des CUIRS et PEAUX

TABLEAU GENERAL

Mégissier, Tanneur, Corroyeur.
Pelletier, Fourreur.
Sellier, Bourrelier.
Gainier, Maroquinier.
Cordonnier, Bottier.
Galochier.
Gantier.

Le métier de cordonnier (1)

Aptitudes physiques :

Constitution générale normale.
Taille sans grande importance.
Assez bonne vue ; le port de lunettes n'est pas incompatible avec le métier.
Oùïe : Sans importance (un sourd-muet peut réussir dans ce métier).
Certaine dextérité des deux mains, qui doivent être assez fortes.
Musculature des bras moyenne.
Poumons sains (position penchée, poussières).
Poitrine développée.
Voies digestives saines (métier assis).
Ce métier convient très bien aux *mutilés* des membres inférieurs, pourvu que la vue soit normale, que les mains puissent bien saisir et tenir les instruments.
Un *arriéré* n'aura chance de trouver à s'occuper que dans un ate-

(1) Pour renseignements complémentaires sur ce métier, voir : MATHIS, *Le livret du Cordonnier* (technologie). (Paris, 1923, Librairie de l'Enseignement technique.)

lier à grande production, où il exécutera toujours la même besogne, à moins qu'il ne présente certaines dispositions pour les travaux manuels.

Déconseiller le métier aux enfants qui sont prédisposés à la tuberculose, aux hémorroïdes.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Intelligence normale.

Attention et mémoire normales.

Un certain sens artistique souhaitable (chaussures orthopédiques).

Une certaine imagination désirable.

Sens et mémoire des formes (rectilignes et courbes).

Bien s'imprégner de cette idée que le métier de cordonnier ne convient pas qu'aux enfants inintelligents.

• *Aptitudes morales :*

Un certain goût pour le travail en pièces closes.

Toutes celles qu'on est en droit d'attendre d'une personne travaillant pour le public : conscience, honnêteté, politesse, affabilité, etc...

Sens de l'ordre.

Connaissances scolaires :

Bonnes notions en calcul mental et calcul écrit.

Bonnes notions de dessin, surtout d'ornement.

Quelques notions géométriques.

Avantages et inconvénients de la profession :

Peu ou point de chômage pour les ouvriers travaillant à la main (neuf ou réparations).

Pas de maladie professionnelle spéciale pour les ouvriers présentant les aptitudes physiques nécessaires.

Accidents de travail insignifiants.

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer l'apprentissage : 14 ans.

Durée : Trois ans.

Offres et demandes : Equilibre assez normal.

Avenir et perfectionnement :

- a) Salaire approximatif d'un compagnon par journée de travail :
20 francs.
8-10 francs (avec logement et nourriture). Tendance à payer aux pièces.

- b) Somme nécessaire pour s'installer :

En ville 5.000 francs

A la campagne 3-4.000 francs

On estime même qu'un petit capital de 1.000 francs suffit pour s'installer sans machines.

Spécialités de la cordonnerie :

Coupeurs et coupeuses en chaussures
Mécaniciennes en chaussures.
Formiers.

Le métier de fourreur (1)

Objet du métier :

Confection d'étoles, de manteaux, de manchons, casquettes, pelises, garnitures de manteaux, etc...

Conditions physiques du métier :

On ne peut dire que le métier est malsain. Tout dépend des conditions de travail, et du plus ou moins de prudence des travailleurs.

Quand le métier est exercé dans des ateliers bien surveillés au point de vue de l'hygiène, et surtout bien aérés, il présente bien peu de danger ; mais l'ouvrier doit savoir qu'il est exposé à être victime de dermatoses s'il ne surveille pas ses mains, lesquelles ne doivent pas être gercées ou porter des écorchu-

(1) Pour renseignements complémentaires, consulter : KRETZSCHMAR, *Le livret du Fourreur* (1925, Librairie de l'Enseignement technique), et l'étude que vient de publier récemment M^{me} Letellier, inspectrice du travail. (Librairie Alcan.)

res par lesquelles les poussières nocives peuvent exercer leurs effets.

Les voies respiratoires doivent être en bon état. Les maladies les plus fréquentes chez les ouvriers fourreurs sont la rhino-pharyngite chronique, la bronchite, l'emphysème, la pneumonie, voire la tuberculose quand il y a de la prédisposition.

Les opérations successives que viennent de subir les peaux détachent des poils qui s'éparpillent dans l'atmosphère de l'atelier; l'odeur particulière qui s'échappe de la peau, résultat du séchage à l'étuve, indisposent tout au moins au début, dans les ateliers insuffisamment aérés. Les poussières de teintures, les particules de peau enlevées au cours du travail, les émanations du naphte servant au dégraissage des fourrures, sont les principaux inconvénients du métier, lesquels sont peu graves en regard de l'agrément que l'ouvrier peut trouver en déployant son initiative, et si l'on tient compte du salaire élevé qu'il peut obtenir (1).

Aptitudes physiques :

Constitution moyenne.
Bonne vue.
Poumons sains.
Habilité manuelle avec sensibilité tactile.

A déconseiller :

à ceux qui sont prédisposés à la tuberculose;
à ceux qui sont atteints de forte moiteur des mains;
à ceux qui souffrent d'inflammation chronique des paupières;
à ceux qui sont atteints de maladies cutanées chroniques.

Aptitudes intellectuelles et morales :

Beaucoup d'initiative.
Beaucoup d'imagination.
Sens des formes et harmonie des teintes.
Sens de l'utilisation économique de la matière.
Sens de l'ordre.

(1) D'après Ch. DESMEDT, *L'ouvrier fourreur* (Documentation du Conseiller d'orientation, publiée sous la direction de A.-G. Christiaens, 16, rue de l'Association, Bruxelles), et KRETZSCHMAR, *Les animaux à fourrures*, 1924, Chalon-sur-Saône.

Connaissances :

Une bonne instruction primaire, avec connaissances spéciales en calcul, géométrie et dessin linéaire.

Métier d'autant plus à *recommander* qu'il était exercé chez nous, avant la guerre, par des Allemands et qu'il convient aussi aux *femmes* possédant les aptitudes et connaissances sus-désignées.

L' « Union syndicale des Fourreurs et Pelletiers », qui a son siège à Paris, 10, rue de Lancry, vient de créer l'*Ecole professionnelle de la Fourrure*, préparant des ouvrières susceptibles de gagner, leur apprentissage terminé, de 18 à 25 francs par jour et des ouvriers recevant, pour huit heures de travail par jour, de 30 à 60 francs. Cette école est située, 21, rue des Tournelles.

Le métier de sellier-bourrelier (1)

Objet du métier :

- a) Confection et réparation des harnais fins et de luxe ;
Fabrication de coussins, capotes de voitures ;
Garniture des différentes espèces de voitures.
- b) Confection et réparation des gros harnais pour le cheval de gros camionnage, de labour et de la voiture de livraison ; de colliers, brides, licols, etc...
Préparation, réparation et entretien des courroies de transmission (corroyeurs).

Conditions physiques du métier :

Le travail s'exécute en plein air et à l'atelier. Métier mi-debout mi-assis.

Il est assez fatigant lorsqu'il n'est pas fait emploi de machines.

(1) Pour renseignements complémentaires, voir P. LEUROT, *Le manuel du sellier-bourrelier-harnacheur*. (Paris, 1924, Librairie de l'Enseignement technique.)

L'ouvrier est exposé :

- a) aux poussières (cuirs, bourres);
- b) aux coupures (outils tranchants).

Aptitudes physiques :

Constitution robuste, principalement pour le bourrelier de campagne : forte musculature des bras et des jambes.

Vue normale.

Mains habiles.

A déconseiller :

- a) à ceux qui sont atteints de scoliose déjà prononcée;
- b) à ceux qui ont la vue faible;
- c) aux tuberculeux;
- d) à ceux qui sont de constitution faible.

Aptitudes intellectuelles et morales :

Beaucoup d'attention.

Sens des formes et des dimensions (coupes et mesures).

Connaissances :

Bonne instruction primaire.

Mutilés :

On ne recommandera pas le métier aux amputés de bras, le métier exigeant les deux membres supérieurs normaux avec forte préhension des deux mains.

La perte d'une jambe n'est pas une contre-indication, sauf peut-être pour les travaux s'exécutant aux voitures et automobiles.

« Les trépanés du crâne sans troubles consécutifs, les malades du cœur et du poumon en voie d'amélioration, peuvent exercer ce métier et atteindre un résultat presque normal. » (D^r GOURDON.)

IV.

LES MÉTIERS DU VÊTEMENT

TABLEAU GÉNÉRAL

Tailleurs-Coupeurs.
Couturières.
Modistes.
Lingères.
Chemisières.
Corsetières.
Brodeuses.
Dentellières.
Stoppeuses.
Repasseuses.
Fourreuses.
Couronnières.
Fleuristes.
Plumassières.

Le métier de tailleur

Objet du métier :

Distinguer :

- a) *L'Appièceur*, qui reçoit les vêtements tout coupés et les façonne chez lui (travail à domicile pour culottiers et giletiers).
- b) Le *Pompier* qui travaille dans le grand atelier et s'occupe uniquement des retouches et des réparations.
- c) Le *Coupeur* qui, comme son nom l'indique, prend les mesures sur le corps, trace les patrons et taille (coupe) le tissu.

Nous n'étudierons pas chacune de ces spécialités, préférant ne voir que le métier de *Tailleur* en général, et comprenant, par conséquent : la coupe et la couture.

Aptitudes physiques :

a) Conditions physiques du métier :

Métier assis avec jambes croisées et tronc constamment penché en avant ; d'où il résulte que le tailleur est exposé :
à des troubles des voies respiratoires (surtout s'il travaille, comme c'est souvent le cas, dans des pièces étroites, renfermées) :
à des troubles des voies digestives (hémorroïdes) ;
à des déviations de la colonne vertébrale.

b) Accidents du travail.
Insignifiants.

c) Aptitudes physiques nécessaires :

Ne pas croire que ce métier ne convient qu'aux déficients physiques. On a calculé que la fabrication d'un vêtement exigeait, en dehors de toutes autres manipulations, 30 à 35.000 points ; étant donné que le temps d'exécution ne doit point dépasser 3 jours et demi à 4 jours, on comprendra qu'il faut des jeunes gens habiles et que c'est une faute assez grave de ne diriger vers cette profession que des impotents.

Taille : Sans grande importance ; toutefois difficultés pour un trop petit (prise des mesures).

Force : Moyenne.

Bonne vue exempte de daltonisme (métier des deux premières catégories).

Si la myopie n'est pas excessive, ni compliquée, il n'y a pas de grand inconvénient à permettre à ceux qui en sont atteints d'apprendre le métier de tailleur.

Le port de lunettes n'est pas incompatible avec la profession.

Ouïe moyenne (entretien avec les clients).

Voies respiratoires très saines.

Voies digestives normales.

Grande habileté manuelle ; mains exemptes de moiteur ; doigts souples et flexibles.

d) Contre-indications physiques rendant l'exercice du métier difficile, sinon impossible :

Nervosité (tremblements, surmenage à l'époque de la saison, des travaux urgents, deuils, noces, etc...)

La tuberculose doit être une contre-indication absolue, dès qu'il s'agit d'ateliers où les règles d'hygiène ne sont pas observées (position assise, vapeurs du pressage qui font sortir des

tisus des émanations provoquées par les matières colorantes employées à la teinture et à l'apprêtage).

Mains moites.

Myopie prononcée, qui augmente les possibilités de déviations de la colonne vertébrale; *a fortiori*, cécité.

Anémie prononcée et chlorose.

Défauts cardiaques (travail à la machine).

- e) Conditions dans lesquelles un mutilé (accidenté de travail) peut apprendre ou continuer le métier :

D'après le D^r Gourdon : préhension semi-énergique des deux mains.

Membre supérieur droit : normal (rôle très actif), le membre supérieur gauche peut avoir ses mouvements limités. En tous cas, nécessité d'avoir les deux mains, tout au moins pour la couture à la main.

On conseillera le métier de tailleur (sous condition de posséder les aptitudes nécessaires) aux mutilés suivants : amputés et estropiés unilatéraux des membres inférieurs; amputés et estropiés peu graves de l'une des deux mains, la gauche de préférence, à condition qu'elle ait un peu de préhension; aux malades pleurétiques, commotionnés, trépanés sans vertiges ni crises d'épilepsie (métier calme, aucun mouvement ni effort violent).

Nous ajoutons que :

Un sourd peut réussir (principalement dans la coupe) ainsi qu'un borgne, à condition toutefois que l'acuité de l'œil restant soit suffisamment forte.

Les amputés des deux jambes seront exclusivement confinés aux travaux de couture à la main (pas de couture à la machine, pas de repassage, pas de coupe).

Aptitudes psychiques et intellectuelles (Cf. monographie de couturière).

La préférence sera donnée au type visuel.

Intelligence pratique, sens pratique.

Coup d'œil rapide : apprécier exactement à l'œil de très petites distances.

Aptitude à distinguer les couleurs et principalement les nuances.

Aptitude à distinguer au toucher des épaisseurs, la structure des différentes matières, etc...

Esprit d'observation : aptitude à saisir les détails, les changements légers de formes et de couleurs.

✓ Attention soutenue.

Goût et sens artistique (sens et harmonie des couleurs, sens de la forme, sens de la perpendicularité).

Pouvoir d'imitation désirable, mais de préférence, pouvoir personnel de combinaison (imagination créatrice, don d'invention et esprit d'initiative).

Aptitude à s'adapter aux exigences, souvent changeantes, de la mode (pas d'esprit routinier).

Aptitude à utiliser économiquement la matière (sens de l'économie).

Mémoire des formes.

Le type lent réussira difficilement.

Aptitudes morales et sociales :

Toutes celles qu'on est en droit d'attendre d'une personne travaillant avec autrui et pour autrui.

Application, propreté, beaucoup d'ordre et de soin, conscience.

Aptitude à s'adapter facilement aux autres (compagnons de travail).

Bonnes manières : Courtoisie, patience, affabilité, honnêteté.

Elocution correcte et facile.

Savoir mener une conversation (clientèle). Cf. aptitudes spéciales pour les vendeurs (marchand-tailleur).

Connaissances scolaires :

Bonnes notions de dessin (copie de modèles et dessin de patrons).

Bonne instruction primaire.

Avantages et inconvénients de la profession (Cf. avenir).

Pas de mortes-saisons bien prononcées.

Maladies professionnelles : sans grande importance.

Toutefois on nous signale l'anémie, la fatigue nerveuse, les maux d'estomac et toutes autres maladies inhérentes aux métiers assis.

Métier propre, ne comportant aucun travail fatigant et convenant aux jeunes gens quelque peu coquets.

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer : 14 ans (sortie de l'école).

Durée : Trois ans.

Offres { Pénurie complète d'apprentis.

Demandes

Salaires : A convenir lors de l'établissement du contrat obligatoire d'apprentissage.

Rares sont les patrons qui consentent à en payer, il est toutefois certaines villes où il est accordé :

La première année : 2 à 6 francs par semaine

La deuxième année : 6 à 12 » » »

La troisième année : 12 à 18 » » »

Çà et là, les apprentis sont tenus de payer au patron une taxe d'apprentissage s'élevant, la première année, à 100 francs.

Avenir et perfectionnement :

a) Salaire d'un compagnon : 15 à 20 francs par jour. Tendance, dans certaines régions, à payer aux pièces.

b) Somme nécessaire pour commencer à s'installer petitement :

En ville 3.000 à 6.000 francs

A la campagne 2.000 à 3.000 francs

c) Possibilité de s'établir marchand-tailleur.

d) Possibilité de devenir coupeur.

Le métier de couturière (1)*Aptitudes physiques :*

Métier assis.

Constitution moyenne.

Un physique assez recommandable (toutefois certaines infirmités ne sont pas des contre-indications).

Très bonne vue : le daltonisme rend inapte (première catégorie).

Le port de lunettes n'est pas incompatible avec la profession.

Audition moyenne (entretien avec les clientes).

(1) Voir ce qui a été dit relativement au métier de tailleur.

Doigts souples et flexibles ; mains légères et habiles, très adroites (mobilité des articulations).

Facilité à travailler des deux mains (ambidextrie).

Pas de mains moites, autant que possible.

Pas de prédisposition à la tuberculose (travail penché s'exécutant encore trop souvent dans de petites salles difficiles à aérer : petites couturières).

Pas de défauts cardiaques, surtout pour la couture à la machine.

Déconseiller le métier aux jeunes filles prédisposées :

à la nervosité (tremblements, surmenage occasionné par travaux urgents : deuils, noces, etc...);

à l'anémie et à la chlorose ;

à la myopie ou qui sont atteintes de daltonisme ;

aux maladies d'estomac chroniques (position du corps) et aux hémorroïdes (assis).

La tuberculose doit être une contre-indication physique absolue.

Une arriérée réussira avec peine dans le métier de couturière ; tout au plus pourra-t-elle être employée pour certains travaux faciles (confection, tabliers...).

Aptitudes psychiques :

La préférence sera donnée au type visuel.

Intelligence pratique, sens pratique.

Coup d'œil rapide.

Aptitude à distinguer les couleurs et principalement les nuances.

Aptitude à distinguer au toucher des épaisseurs, la structure des différentes matières, etc...

Esprit d'observation : aptitude à saisir les détails, les changements légers de formes et de couleurs.

4 Attention soutenue.

Sens artistique (sens et harmonie des couleurs, sens de la forme).

Pouvoir d'imitation désirable, mais, de préférence, pouvoir personnel de combinaison (imagination créatrice, don d'invention).

Aptitude à s'adapter aux exigences, souvent changeantes, de la mode (pas d'esprit routinier).

Aptitude à utiliser économiquement la matière (sens de l'économie).

Habileté manuelle.

Aptitudes morales et sociales :

Toutes celles qu'on est en droit d'attendre d'une personne travaillant avec autrui et pour autrui.

Application, propreté, beaucoup d'ordre et de soin, conscience. Aptitude à s'adapter facilement aux autres (compagnes de travail).

Bonnes manières, courtoisie, patience, affabilité, honnêteté. Elocution correcte et facile.

Savoir mener une conversation (clientèle). Cf. aptitudes spéciales pour la vendeuse.

Connaissances scolaires :

Bonnes notions de dessin (copie de modèles et dessin de patrons).

Notions sérieuses de couture en quittant l'école.

Bonne instruction primaire.

Avantages et inconvénients de la profession (Cf. avenir) :

Pas de mortes-saisons bien prononcées.

Maladies professionnelles : sans grande importance.

Toutefois on nous signale l'anémie, la fatigue nerveuse, les maux d'estomac et toutes autres maladies inhérentes aux métiers assis.

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer : 14 ans.

Durée : Trois ans.

Offres } Les demandes surpassent de beaucoup, surtout à
Demandes } Strasbourg, les offres.

Salaires : A convenir lors de l'établissement du contrat.

Pour une apprentie non logée et non nourrie, on estime approximativement :

Première année	5 fr. à 12 50	par mois	} Suivant aptitudes
Deuxième »	10 » à 25 »	»	
Troisième »	18 » à 35 »	»	

Dans certains cas les apprenties ne reçoivent pas de salaire, il leur est remis un petit argent de poche.

Avenir et perfectionnement :

- a) Salaire approximatif d'une bonne ouvrière : 5 à 10 francs par jour.

Somme nécessaire pour s'installer :

A la campagne.	500 à 3.000 fr.	} Suivant exigences.
En ville	1.000 à 8.000 »	

- b) Cours de l'Ecole municipale d'enseignement normal et professionnel, 21, rue des Bateliers.
 c) Possibilité de devenir coupeuse, seconde et première d'atelier.

Spécialités de la couture :

Blousières, Jupières, Corsagières, Jaquetières, Brodeuses.
 Couturières pour enfants (surtout pour garçons).
 Travail de confection, etc...
 Ouvrières en fabrique (tabliers, vêtements militaires, sacs, etc...) (1).

X/ Le métier de repasseuse (2)

Objet du métier :

Repassage de linge, draps, blouses, robes, dentelles, rideaux, etc..., sans ou avec apprêt (3).

Aptitudes physiques :

- a) Conditions physiques du métier :
 Métier debout (constamment penché en avant).
 L'ouvrière est exposée :
 à la chaleur (surtout si elle travaille, comme c'est souvent le cas, dans des pièces étroites, renfermées, où il manque d'aération) ;
 à un air vicié par les nombreux gaz qui s'échappent des four-

(1) Pour renseignements complémentaires, on consultera : LANGLOIS, *Le livret de la Couturière* (technologie). (Librairie de l'Enseignement technique, Paris, 1923.)

(2) Pour renseignements complémentaires, consulter : *Le livret de la Repasseuse*. (Librairie de l'Enseignement technique.)

(3) Dans les petites localités, il arrive très fréquemment que la repasseuse est, en même temps, *lessiveuse*.

neaux (oxyde de carbone) ou appareils divers servant au repassage et par les vapeurs se dégageant du linge humide ; à une fatigue des muscles des bras (quand elle a à manier des fers très lourds, repasseuses de maisons de confection).

b) Accidents de travail et maladies professionnelles :

Insignifiants : brûlures.

On nous signale l'anémie comme maladie professionnelle.

c) Aptitudes physiques nécessaires :

Très bonne constitution.

Bonne santé en général, poumons sains.

Taille : moyenne (pas trop élevée).

Vue : moyenne, le port de lunettes n'est pas incompatible avec la profession ; toutefois il y a intérêt à déconseiller le métier à celles qui en portent, à cause des buées qui finissent par troubler les verres.

Audition : sans trop grande importance.

Possibilité de travailler des deux mains (ambidextrie).

Voies respiratoires : saines.

Habileté manuelle, doigts souples et flexibles.

d) Contre-indications physiques rendant l'exercice du métier difficile, sinon impossible :

Prédisposition aux hernies, varices et pieds plats douloureux, aux maux de tête fréquents.

Anémie prononcée et chlorose.

Trop grande nervosité.

e) Une arriérée serait susceptible de réussir, mais avec quelques difficultés ; on pourrait toujours l'employer comme petite aide.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Coup d'œil : savoir mesurer et comparer des longueurs (des plis par exemple).

Attention soutenue (pour éviter de brûler le linge).

Bonne mémoire en général (pour savoir à qui appartient telle ou telle pièce), surtout dans les petits ateliers de repassage.

Aptitude à apprécier des différences de températures.

Aptitude à savoir dégrader la force d'un mouvement (repassage de pièces délicates).

Un certain sens artistique (pliage du linge...).

Aptitudes morales :

Sens de l'ordre, de la propreté et de l'économie.
Habitue du travail consciencieux et soigné.
Patience (quelquefois travail minutieux).
Bonnes manières.

Connaissances scolaires :

Bonnes notions de calcul.
Bonne instruction primaire.

Avantages et inconvénients de la profession :

Pas de mortes-saisons.
Maladies professionnelles : sans grande importance.

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer : 14 ans.
Offres et demandes : En général, les offres dépassent les demandes.

Salaires : A convenir lors de l'établissement du contrat d'apprentissage.

Première année	3-5	francs	par	semaine
Deuxième »	5-9	»	»	»

Avenir :

- a) Salaire d'une ouvrière : 6-8 fr. par jour.
- b) Somme nécessaire pour commencer à s'installer petitement : 500-700 francs.

Le métier de modiste (1)

Objet du métier :

Préparation de formes, garniture et confection de chapeaux.

(1) On trouvera une excellente monographie professionnelle du métier de modiste dans la *Documentation du Conseiller d'orientation*. (Bruxelles, 16, rue de l'Association.)

Aptitudes physiques :

Métier assis.

Constitution moyenne.

Un physique agréable est recommandable (toutefois certaines infirmités ne sont pas des contre-indications).

Bonne vue : le daltonisme rend inapte (Première catégorie).

Audition moyenne (entretiens avec les clients).

Doigts souples et flexibles ; mains légères (mobilité des articulations).

Facilité à travailler des deux mains (ambidextrie).

Pas de mains moites, autant que possible.

Pas de prédisposition à la tuberculose (travail tronc penché en avant).

Déconseiller le métier aux jeunes filles :

a) prédisposées à la nervosité (tremblements, surmenage au moment de la saison) ;

b) à l'anémie et à la chlorose ;

c) aux myopes et aux daltoniennes ;

d) à celles qui sont atteintes de maladies d'estomac chroniques (position du corps) et d'hémorroïdes (assis).

La tuberculose doit être une contre-indication physique absolue.

Une arriérée réussira avec peine dans le métier de modiste ; tout au plus, pourra-t-elle être employée pour certains travaux de couture.

Aptitudes psychiques :

La préférence sera donnée au type visuel.

Intelligence moyenne, sens pratique.

Coup d'œil rapide.

Aptitude à distinguer les couleurs et principalement les nuances.

Aptitude à distinguer au toucher des épaisseurs, la structure des différentes matières, etc...

Esprit d'observation : aptitude à saisir les détails, les changements légers de formes, de couleurs, avec perception exacte des espaces.

Mémoire spéciale des formes et des couleurs.

Sens artistique (sens et harmonie des couleurs, sens de la forme, goût).

Pouvoir d'imitation désirable, mais, de préférence, pouvoir personnel de combinaison (imagination créatrice, don d'invention).

Aptitude à s'adapter aux exigences, souvent changeantes, de la mode (pas d'esprit routinier).

Aptitude à utiliser économiquement la matière.

Aptitudes morales et sociales :

Toutes celles qu'on est en droit d'exiger d'une personne travaillant avec autrui et pour autrui.

Application, propreté, beaucoup d'ordre et de soin, conscience.

Aptitude à s'adapter facilement aux autres (compagnes de travail).

Bonnes manières, courtoisie, patience, affabilité.

Elocution correcte et facile.

Savoir mener une conversation (clientèle). Cf. aptitudes spéciales pour la vendeuse.

Connaissances scolaires :

Bonnes notions de dessin (principalement pour la copie de modèles).

Notions sérieuses de couture.

Bonne instruction primaire.

Avantages et inconvénients de la profession (Cf. avenir) :

a) Après 18 mois à 2 ans d'apprentissage : petite apprêteuse, moyenne apprêteuse.

Au bout de 5 ans, première apprêteuse.

Recopieuse, Garnisseuse, Grande première.

b) Possibilité d'exercer le métier à la maison (un petit capital est nécessaire) et ainsi d'allier au travail professionnel une bonne partie des soins domestiques.

Morte-saison (Cf. métiers similaires).

c) Pas de maladies professionnelles proprement dites, ni d'accidents de travail.

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer : 14 ans.

Durée : Deux ans.

L'apprentie n'est ni logée ni nourrie; elle ne touche pas de salaire, en général; toutefois certaines maisons consentent :

La première année : 12.50 à 25 fr. par mois

La deuxième » 25 » à 50 fr. par mois

Pas de rétribution d'apprentissage à payer par les parents.

Avenir et perfectionnement :

- a) Salaires la 1^{re} année après l'apprentissage 100 fr. par mois.
la 2^e » » » 120-150 » »
la 3^e » » » 250-300 » »
Grande Première (Directrice) 450-600 » »
- b) Cours de l'Ecole municipale d'enseignement normal et professionnel, 21, rue des Bateliers, Strasbourg.

V.

LES MÉTIERS DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

GÉNÉRALITÉS

Le groupe professionnel des industries du bois et de l'ameublement comprend les métiers suivants, que nous groupons par ordre alphabétique :

Billardier, bouchonnier, brossier...
Carrossier, charron, charpentier, chaisier, monteur d'escaliers...
Ebéniste...
Layetier-emballleur...
Marqueteur, menuisier, miroitier, modelleur, moulurier...
Ouvriers aux machines-outils : découpeur, mortaiseur, raboteur, tenoneur, toupilleur...
Sabotier-galochier, scieur, sculpteur sur bois...
Tapissier-décorateur-garnisseur, tabletier, tonnelier-boisselier, tourneur sur bois (os, ivoire)...
Vannier.
Vernisseur.

Y a-t-il des aptitudes d'ordre général qu'il importe de posséder pour exercer l'un quelconque de ces métiers ? S'il est vrai, comme l'affirment certaines statistiques dignes de foi, que la *poussière* dégagée par les différentes essences de bois peut être préjudiciable aux muqueuses et aux poumons ; s'il est confirmé que le travail *debout* ne peut que nuire à ceux qui sont prédisposés aux pieds plats douloureux, aux hernies ou aux varices et que les formes de la production moderne exigent de plus en plus l'extension du machinisme, on comprendra qu'on ne saurait trop prendre garde, au moment de l'entrée d'un enfant en apprentissage, à ses *aptitudes physiques*.

Suffit-il, toutefois, d'être normalement constitué, au point de vue physique s'entend, pour pouvoir exercer avec efficacité un des métiers sus-nommés ? N'est-il pas une série d'*aptitudes intellectuelles* qu'il importe également de posséder ? Qu'on nous per-

mette simplement de signaler : compréhension technique et intelligence pratique (indépendantes, cela va de soi, de l'étendue et de la valeur des connaissances scolaires), sens de la représentation de l'espace et pouvoir de combinaison (assemblages), mémoire spéciale des formes, attention soutenue (travaux aux machines-outils), sens de l'observation, coup d'œil, etc.

On concevrait difficilement un ébéniste, par exemple, qui, à ces aptitudes d'ordre psychologique, ne joindrait pas un goût spécial pour les formes, l'harmonie des couleurs ; un tapissier-décorateur, qui resterait indifférent à l'ordonnancement harmonieux des objets, etc., etc...

Que penser des *aptitudes manuelles* qui doivent être comme en germe chez tout enfant désirant exercer un métier du bois ! Ce qu'on exigera de lui, c'est une certaine rapidité et une certaine force dans le mouvement à exécuter, une grande souplesse des doigts et articulations et de l'habileté manuelle.

Ajoutez à cela les *aptitudes morales* qu'on est en droit d'exiger de tout individu travaillant pour les autres et avec les autres, exposé, par moments, à des dangers que viendrait augmenter soit l'imprudence, soit le manque de sobriété, et vous aurez, dans ses grandes lignes, le plan de la première partie des *monographies professionnelles*. Comme nous en présenterons quelques-unes en étudiant les métiers du bâtiment, nous prions nos lecteurs de s'y reporter.

Le métier de tonnelier (1)

But du métier :

Fabriquer ou réparer les futailles en bois de toutes formes.

Aptitudes physiques :

Constitution robuste, surtout si l'on travaille les grandes pièces.

Vue bonne, compatible avec l'usage des verres.

Ouïe indifférente.

Appareil respiratoire sain, si le travail a lieu en caves.

Contre-indications (métier debout) :

Varices, hernies et pieds plats douloureux.

(1) D'après une monographie de la Chambre de Métiers d'Indre-et-Loire.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Agilité, dextérité.

Attention nécessaire, adresse des bras et des mains.

Intelligence moyenne compatible.

Connaissances scolaires :

Peu étendues, mais pour bien exercer *tout* métier une bonne instruction est toujours nécessaire, surtout à ceux qui désirent s'installer. En outre, ceux qui veulent exécuter des tonnelets de forme ovoïde ou autre, doivent connaître la géométrie.

Avantages et inconvénients de la profession :

Métier quelque peu familial.

Peu de chômage, si l'on adjoint à la réparation, la fabrication du neuf.

Apprentissage :

Début : 13 ou 14 ans.

Durée : 2 ans.

Salaire : de 2 à 6 francs par jour.

Pénurie d'apprentis.

Avenir :

Métier recommandé pour la Touraine.

Les salaires peuvent y être élevés : 25 francs par jour et plus en saison pleine, et il est facile de s'installer à son compte.

Fonds nécessaires pour s'installer : 4.000 ou 5.000 francs.

Le métier de charron (1)

Objet du métier :

Construire et réparer tous véhicules (carrioles, camions, tombeaux, diables, brouettes, etc...).

Comprend le travail du bois (roues, caisses, plateaux) et du fer (essieux, ressorts, freins, etc.).

(1) D'après une monographie de la Chambre de Métiers d'Indre-et-Loire (revue et légèrement modifiée).

Aptitudes physiques :

Constitution robuste, musculature générale bonne.

Taille : moyenne.

Vue : bonne, pas de daltonisme (observation des points de chauffe, de soudure et de trempe). Port de verres incompatible (éclats de bois).

Ouïe : normale.

Appareil respiratoire : très sain (le travail s'exécute souvent en plein air ou dans des pièces difficilement chauffables, avec dégagement de poussières de bois).

Cœur : pas d'affection organique.

Contre-indications :

Hernies, varices, pieds plats douloureux.

Anémie prononcée.

Affection des paupières : absolue.

Affection des voies respiratoires : absolue.

Affection cardiaque (s'il y a travail aux machines à bois).

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Intelligence moyenne.

Esprit d'observation, permettant de distinguer des écarts de formes données (retraits).

Mémoire des formes et des dimensions.

Présence d'esprit (soudure, cintrage).

Connaissances scolaires :

Bonnes notions de calcul.

Notions de géométrie de dessin.

Certificat d'études désirable.

Avantages et inconvénients de la profession :

Peu ou point de chômage.

Accidents de travail : brûlures et accidents dus aux machines à bois.

Apprentissage :

Age de début : 14 à 16 ans.

Durée : Trois ans.

Peu d'apprentis.

Salaires : gratifications suivant services rendus.

En général, logement et nourriture assurés en campagne.

Avenir :

Salaire d'un ouvrier : 2 fr. à 2 fr. 50 l'heure.

Un ouvrier sérieux peut s'installer assez vite, car ce métier, s'exerçant aussi bien en ville qu'à la campagne, ne craint pas la concurrence de la grande industrie.

Somme nécessaire pour s'établir : En ville : 20.000 à 25.000 fr. ;
à la campagne : 10.000 à 12.000 francs.

Le métier de modeleur (1)

Objet du métier :

Le modeleur confectionne des modèles en bois destinés au moulage des pièces. Ces formes en bois, qui sont l'image exacte des pièces à reproduire (bâtis, paliers, engrenages, etc.) doivent être disposées de manière à obtenir des moulages propres, exécutés rationnellement et économiquement.

Le métier exige la connaissance approfondie du dessin mécanique ou d'ornement, du travail du bois et du moulage mécanique ou artistique, de la fonte des métaux.

Conditions physiques du métier :

- a) Métier debout s'exécutant en atelier fermé, mais peu fatigant.
- b) Quelques accidents de travail : coupures et blessures aux machines (scies et raboteuses).
- c) Taille sans importance.
Musculature indifférente ; la préférence serait donnée aux sujets ayant les muscles des bras développés.
Ambidextrie souhaitable.
- d) Contre-indications rendant l'exercice du métier difficile, sinon impossible.
Surdité (absolue pour travail aux machines).

(1) Cf. monographie du menuisier. D'après une monographie de la Chambre de Métiers d'Indre-et-Loire (Tours).

Varices et pieds plats douloureux (moyenne, métier debout).
Epilepsie : absolue.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

La préférence sera donnée au type visuel (appréciation de courtes distances, de faibles épaisseurs).

x Attention concentrée.

Aptitude à apprécier au toucher la forme et le fini.

Mémoire des formes : indispensable, avec sens d'observation très prononcé.

L'imagination doit être développée (dépouille des pièces, dispositif de démontage).

Aptitudes morales et sociales :

Toutes celles qu'on doit attendre d'une personne travaillant pour autrui.

Conscience, soin, volonté, goût prononcé.

Connaissances scolaires :

Certificat d'études avec, si possible, une ou deux années d'études complémentaires.

Bonnes notions de dessin à acquérir et à perfectionner par la fréquentation assidue des cours professionnels (Beaux-Arts, Chambre de Métiers).

Pour le modelleur artistique : bonnes notions de dessin d'ornement.

Avantages et inconvénients de la profession :

Pas de morte-saison, gains élevés, métier propre, peu d'accidents.

Apprentissage :

Age de début : Après un an d'apprentissage de menuiserie, vers 14 ou 15 ans.

Durée : 3 à 4 ans suivant aptitudes.

La facilité avec laquelle l'apprenti comprendra un dessin de pièce compliquée sera le facteur prédominant de ses progrès.

Offres et demandes : pénurie d'apprentis.

Salaires : primes d'encouragement suivant services rendus.

Avenir et perfectionnement :

Salaire horaire d'un ouvrier : 2 fr. 75 à 3 fr. 25 suivant capacités.

Facilité de s'établir.

Cours de perfectionnement :
Ecoles des Beaux-Arts (dessin mécanique, géométrie descriptive).
Cours professionnels du Syndicat des Mécaniciens, Chaudronniers et Fondeurs de Touraine à la Chambre de Métiers (enseignement général).

Le métier d'ébéniste

Objet du métier :

Confection, au tour, de meubles ou parties de meubles, d'objets de ménage et de luxe (tables, chaises, armoires, pieds de lampes, tabourets pour piano, poignées de cannes et de parapluies, etc...).

Aptitudes physiques :

Constitution moyenne : Métier debout.
Bonne vue (port de lunettes incompatible).
Voies respiratoires saines (poussière) (1).
Cœur sain (travail au tour).
Grande habileté manuelle.

Aptitudes intellectuelles et morales :

Intelligence pratique.
Compréhension technique (lecture des dessins).
Certain sens artistique : aptitudes spéciales en dessin.
Beaucoup de goût.
Sens et mémoire des formes.

Connaissances scolaires :

Très bonne instruction primaire, principalement en calcul, géométrie et dessin.

(1) Nous ferons remarquer que ce danger d'absorption de poussières ne doit pas être exagéré, la très grande majorité des ateliers possédant des aspirateurs spéciaux. Nous conseillons sur ce point aux conseillers d'orientation la lecture du « Décret du 10 juillet 1913, concernant les mesures générales de protection et de salubrité applicables à tous les établissements assujettis ».

VI.

TRAVAIL DES MÉTAUX MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ (1)

TABLEAU GÉNÉRAL (par ordre alphabétique)

Ajusteur-mécanicien.

<i>Ajusteurs</i>	{	<i>Traceurs</i>	{	<i>au marbre.</i>
				<i>en charpente.</i>
<i>spécialisés</i>	{	<i>Vérificateurs.</i>	{	<i>en chaudronnerie.</i>
		<i>Rectificateurs.</i>		
		<i>Monteurs.</i>		
		<i>Outilsseurs.</i>		

Charpentier en fer.

<i>Chaudronniers</i>	{	<i>fer.</i>	{	
		<i>cuivre.</i>		
<i>Conducteurs</i>	{	<i>machines-outils.</i>	{	
		<i>machines-motrices.</i>		
<i>Chauffeurs</i>	{	<i>ponts roulants (ou pontonniers).</i>	{	
		<i>bobineurs.</i>		
<i>Electriciens</i>	{	<i>monteurs-électriciens.</i>	{	
		<i>d'entretien et d'exploitation (installations souterraines).</i>		

Facteurs d'orgues.

<i>Ferblantiers</i>	{	<i>d'établi.</i>	{	
		<i>zingueur.</i>		

(1) On comprendra qu'il ne nous est pas possible de donner la liste des « mille métiers » que certains auteurs se plaisent à distinguer dans le travail des métaux. A ceux qui voudraient se documenter sur cette question, nous conseillons la lecture des chapitres qu'a consacrés Charles Benoist à « La métallurgie » et à « La construction mécanique » dans son ouvrage sur l'Organisation du travail.

Fondeurs-mouleurs.

<i>Forgerons</i>	{	<i>à mains.</i>
		<i>de fabrique.</i>
		<i>maréchaux-ferrants.</i>

Horlogers

<i>Mécaniciens</i>	{	<i>orthopédiste.</i>
		<i>mécanographe.</i>
		<i>vélos.</i>
		<i>autos et avions.</i>
		<i>de précision.</i>

*Modeleurs-mécaniciens.**Poêliers-fumistes.**Quincailliers.**Robinettiers.**Serruriers.**Soudeurs autogènes.**Taillandiers.**Tailleurs de limes.**Tôliers.*

<i>Tourneurs</i>	{	<i>sur métaux.</i>
		<i>en cuivre.</i>

<i>Usineurs</i>	{	<i>riveurs.</i>
		<i>perceurs.</i>
		<i>aléseurs.</i>
		<i>fraiseurs.</i>
		<i>raboteurs.</i>
		<i>décolleteurs.</i>
		<i>mouleurs.</i>
		<i>polisseurs.</i>
		<i>ébarbeurs, etc...</i>

Le métier de forgeron et de maréchal ferrant*Objet du métier :*

Le *forgeron* prend dans une masse d'acier, de fer, après chauffes successives, des pièces formées au marteau, à la masse, à l'étau et autres outils.

Ces pièces sont destinées, soit à être employées brutes, soit à être travaillées par l'ajusteur, le tourneur ou autres spécialistes de l'atelier mécanique.

Le forgeron soude, brase et trempe ; il procède également à des réparations de machines agricoles ; parfois même, il exécute également divers travaux de *taillanderie* (outils agricoles, haches, etc.).

Comme tous les artisans industriels, il doit savoir lire un dessin (1).

Comme son nom l'indique, le *maréchal ferrant* ferre, en outre, les chevaux.

Aptitudes physiques :

Constitution générale : métier pénible demandant une forte musculature des bras et des épaules.

Taille : de préférence plutôt élevée, mais non obligatoire.

Vue : bonne. Métier peu recommandable aux borgnes et à ceux qui sont atteints de forte myopie. Le port de lunettes n'est guère compatible avec le métier de forgeron (buées, éclats).

Ouïe : normale.

Mains : puissantes, habiles.

Poumons : sains. Pas d'affection cardiaque.

Système nerveux : sain et résistant.

Déconseiller le métier :

- a) à ceux qui sont prédisposés aux hernies, aux varices et à l'épilepsie ;
- b) aux pieds plats douloureux ;
- c) à ceux qui sont prédisposés à l'anémie (grande chaleur), aux catarrhes respiratoires (changements brusques de température), aux maux d'oreilles (tympan) ;
- d) à ceux qui souffrent d'affections chroniques des paupières ;
- e) à ceux qui ont une tendance aux rhumatismes.

Métier à déconseiller, en principe, aux mutilés de guerre et aux accidentés du travail.

(1) Chacun désire, aujourd'hui, toujours être propre, voire même élégant au travail. La nature du métier de forgeron veut qu'il n'est pas possible d'empêcher la suie, la fumée et les mains noires. Et pourtant combien de jeunes gens, dont le salaire permet à peine de vivre, trouveraient dans ce métier les satisfactions matérielles qu'ils recherchent !

Il est également bon de noter que l'art de forger doit être plus ou moins familier au serrurier, au mécanicien et au chaudronnier.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Intelligence pratique.
Aptitude à distinguer nettement les couleurs et leurs nuances.
Esprit d'observation.
Type d'attention distribuée avec tendance à la concentration.
Aptitude à reconnaître facilement les écarts d'une forme donnée
(sens de la perpendicularité, angles droits).
Mémoire des formes.
Aptitude à exécuter avec sûreté et régularité des mouvements
de grande amplitude et savoir les « dégrader », au besoin.
Sens du rythme.
Sens artistique désirable.
Présence d'esprit et calme.

Aptitudes morales :

Toutes celles qu'on est en droit d'exiger d'une personne travaillant avec autrui et pour autrui.
Application, conscience, ténacité.
Intérêt pour les animaux, d'autant plus qu'il tient entre les mains la santé des bêtes qu'il a à ferrer.

Connaissances scolaires :

Bonnes notions de calcul (surfaces, volumes...)
Quelques notions de géométrie.
Goût du dessin (linéaire et ornement).
Gymnastique (agilité, exercices de bras).
Difficultés pour un arriéré de devenir un bon ouvrier, tout au plus arriverait-il à faire un frappeur.

Avantages et inconvénients de la profession (Cf. avenir).

Le métier de forgeron n'accuse point de chômage en Alsace et Lorraine. Point de maladie professionnelle spéciale, à part peut-être la tendance aux rhumatismes.

Accidents du travail :

Ce sont ceux qui sont occasionnés par le travail des chevaux (maréchaux ferrants) et les brûlures à la forge.

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer : 14 à 16 ans, suivant la constitution physique.

Durée : 3 ans.

Offres et demandes : Grande pénurie d'apprentis. Métier très recommandable aux jeunes gens bien portants.

Salaires : Il n'est plus demandé de taxe d'apprentissage aux apprentis qui, à la campagne, sont presque toujours logés et nourris et reçoivent, en dehors de l'indemnité de caisse de maladie payée par le patron, un pourboire hebdomadaire qui varie avec le travail fourni.

En ville (Strasbourg),	1 ^{re} année	5 à 8 fr,	par semaine
	2 ^e »	10 à 12 »	» »
	3 ^e »	15 à 25 »	» »

sans nourriture ni logement.

(L'Office Régional de Placement nous communique que toutes les demandes des apprentis désirant aller à la campagne ont été satisfaites cette année.)

Avenir et perfectionnement :

- a) Salaire du compagnon : Moyenne de 15 à 20 francs par jour suivant la localité; très rares sont les ouvriers qu'on utilise sans avoir fait d'apprentissage.
- b) Le métier de forgeron est un de ceux qui souffrent le moins de la concurrence de la grande industrie et qui permettent à un ouvrier sérieux de s'installer assez vite à son compte.
- c) On évalue de 15 à 20.000 francs la somme nécessaire pour s'installer en ville, de 8 à 10.000 francs celle qui est nécessaire pour la campagne.
- d) Obligation pour les forgerons qui désirent se consacrer au ferrage des chevaux de suivre, pendant trois mois, les cours de l'Ecole de maréchalerie (Strasbourg, Metz, Mulhouse).
- e) En automne 1921, il est demandé à la campagne pour toute l'Alsace et la Lorraine 111 maîtres-forgerons : 20 pour le Bas-Rhin, 49 pour le Haut-Rhin, 42 pour la Moselle. (Communication de l'Office Régional de Placement).

Le métier d'électricien d'entretien et d'exploitation (installations souterraines) (1)

Objet du métier :

Installation de réseau souterrain (basse tension).
Recherche et élimination des défauts possibles.
Construction des branchements d'abonnés et pose des compteurs.

Conditions physiques du métier :

- a) Métier de plein air s'exerçant dans toute position.
- b) Bonne musculature du bassin, bras et torse développé, taille moyenne.
- c) Accidents de travail : rares, mais dus aux efforts, chutes.
- d) Incompatible avec amputation.
Perte d'un œil compatible avec le métier.
*Ambidextrie souhaitable (ouvertures et confection de tranchées, percement de murs).
Epilepsie : contre-indication absolue.

Aptitudes physiques et intellectuelles :

Intelligence pratique.
Sens de l'observation.
Connaissances des constructions de chaussées et d'habitation.

Aptitudes morales et sociales :

Toutes celles qu'on est en droit d'attendre d'un ouvrier travaillant avec et pour autrui (solidarité, sobriété).
Application, propreté, politesse.

Connaissances scolaires :

Certificat d'études.
Par la suite, connaissances des constructions (chaussées, bâtiments); exemple : Coupure sur rues, traversée de voies, percement de façade.

(1) Monographie établie par la Chambre de Métiers d'Indre-et-Loire (Tours).

Avantages et inconvénients de la profession :

Pas de morte-saison.
Métier assuré.

Apprentissage :

Même apprentissage que l'électricien monteur d'installations intérieures. Le gros œuvre est exercé par des manœuvres.

Avenir et perfectionnement :

Salaire de l'ouvrier : 2 fr. 50 de l'heure.
Pas de chômage.
Peut devenir chef d'équipe.

Le métier d'ajusteur-mécanicien (1)*Objet du métier :*

L'ajusteur-mécanicien finit, à l'aide d'outils à main ou de machines, les pièces métalliques constituant ou rentrant dans la constitution d'organes mécaniques.

L'ajusteur-mécanicien doit pouvoir forger les outils desquels il est appelé à se servir, les tremper, les affûter et cémenter les pièces qu'il a parachevées.

Conditions physiques du métier :

a) Ce métier s'exerce le plus fréquemment debout et en atelier clos.

Cependant pour diverses grosses pièces, l'ajusteur doit pouvoir travailler dans les positions les plus diverses.

b) Pas de maladies professionnelles.

Accidents de travail bénins : coupures, blessures légères, brûlures.

(1) D'après une monographie établie par la Chambre de Métiers de Tours. On consultera avec fruit la monographie n° 2 (mécaniciens), établie en 1913 par la « Société de protection des apprentis ».

Voir également une bonne étude sur ce point dans J. LEMOINE, *Pédagogie du cours normal temporaire*. (Charleroi, 1921, Imprimerie provinciale du Hainaut.)

- c) Taille sans importance, mais plutôt moyenne.
Force moyenne.
Bonne musculature des bras.
Audition bonne.
Vision bonne (métier peu compatible avec l'usage des verres).
Ambidextrie souhaitable.
- d) Contre-indications rendant l'exercice du métier difficile sinon impossible :
Surdité, épilepsie (absolue).
Vertige et hernies graves.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

- Intelligence pratique avec compréhension technique.
- Attention très développée.
- Aptitude à distinguer à l'œil, au toucher, des différences de longueurs, d'épaisseurs ; à comparer des longueurs et épaisseurs.
- Sens de l'observation.
- Sens de la représentation de l'espace.
- Imagination toujours en éveil.
- Initiative.
- Habileté manuelle qui, en dehors de l'exécution de mouvements délicats et adroits, faits avec soin, calme, exactitude et précision, comporte les sens de la détermination de l'espace, des dimensions, des formes, de la perspective, de l'utilisation économique de la matière...

Aptitudes morales et sociales :

- Toutes celles qu'on est en droit d'attendre d'un travailleur en équipe exerçant pour autrui.
- Ordre et soin.
- Application.
- Persévérance. Sobriété. Conscience. Volonté.

Connaissances scolaires :

- Certificat d'études et, à désirer en outre, un an de cours complémentaire pour faciliter la compréhension de la géométrie et du dessin.
- Très bonnes notions de dessin, de géométrie et de calcul, à acquérir pendant la durée de l'apprentissage.

Avantages et inconvénients de la profession :

Peu de chômage, gains assez élevés.
Malheureusement métier à la mode dans lequel se lancent trop d'enfants insuffisamment doués.

Apprentissage :

Age de début : 13 à 14 ans. 14 ans est plutôt à préférer.
Durée : 3 ans.
Offres et demandes : Affluence de demandes juvéniles.
Salaires : Aucun salaire n'est donné à l'apprenti. Gratification suivant services rendus.

Avenir et perfectionnement :

Salaire d'un ouvrier : 2 fr. 50 à 3 fr. 25 suivant valeur.
Rémunération fréquente aux pièces.
Possibilité d'arriver contremaître, traceur, vérificateur, pour un ouvrier travailleur et consciencieux, ayant la volonté de se perfectionner en acquérant les notions indispensables de mécanique et de dessin.

Cours de perfectionnement :

Ecole des Beaux-Arts : cours de mécanique, de dessin et de géométrie.
Cours professionnels du Syndicat des Mécaniciens, Chaudronniers et Fondeurs de Touraine, à la Chambre de Métiers (enseignement technique et général).

Le métier de tourneur-mécanicien (1)

Objet du métier :

Consiste à tirer de la matière brute les parties finies de révolution et à dresser une partie rigoureusement d'équerre avec l'axe d'une partie alésée (planage).

Pour devenir un bon tourneur il est utile de pratiquer un an d'apprentissage d'ajusteur.

Le bon tourneur doit pouvoir confectionner ses outils.

(1) Monographie établie par la Chambre de Métiers de Tours. (Cf. celle d'ajusteur-mécanicien.)

Conditions physiques du métier :

- a) Ce métier s'exerce le plus fréquemment debout et en atelier clos.
- b) Pas de maladies professionnelles.
Accidents de travail : bénins : coupures, blessures, légères brûlures.
- c) Taille : sans grande importance.
Force : moyenne.
Audition : bonne (broutage de l'outil, crissement par manque de graissage).
Vision : bonne (métier peu compatible avec l'usage des verres).
Ambidextrie souhaitable.
- d) Contre-indications rendant l'exercice du métier difficile sinon impossible :
Surdité, épilepsie (absolue).
Hernies graves.
Pieds plats douloureux.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

- Intelligence pratique.
- + Attention très développée.
- Sens de l'observation.
- Sensibilité tactile.
- Imagination toujours en éveil.
- Initiative.

Aptitudes morales et sociales :

- Toutes celles qu'on est en droit d'attendre d'un travailleur en équipe exerçant pour autrui.
- Ordre et soin, application, persévérance.
- Sobriété. Conscience. Volonté.

Connaissances scolaires :

- Certificat d'études et, à désirer en outre, un an de cours complémentaire pour faciliter la compréhension de la géométrie et du dessin.
- Très bonnes notions de dessin, de géométrie et de calcul, à acquérir pendant la durée de l'apprentissage.

Avantages et inconvénients de la profession :

Peu de chômage, gains assez élevés.

Malheureusement métier à la mode, dans lequel se lancent trop d'enfants insuffisamment doués.

Apprentissage.

Age de début : 13 à 14 ans, 14 ans est plutôt à préférer.

Durée : 3 ans (un an d'apprentissage d'ajusteur serait utile).

Offres et demandes : Affluence de demandes juvéniles.

Salaires : Aucun salaire n'est donné à l'apprenti. Gratifications suivant services rendus.

Avenir et perfectionnement :

Salaire d'un ouvrier : 2 fr. 50 à 3 fr. 25 suivant valeur.

Rémunération fréquente aux pièces.

Possibilité d'arriver contremaître, traceur, vérificateur, pour un ouvrier travailleur et consciencieux, ayant la volonté de se perfectionner en acquérant les notions indispensables de mécanique et de dessin.

Cours de perfectionnement :

Ecole des Beaux-Arts : cours de mécanique, de dessin et de géométrie.

Cours professionnels du Syndicat des Mécaniciens, Chaudronniers et Fondeurs de Touraine, à la Chambre de Métiers (enseignement technique et général).

Le métier de traceur (1)

Traceur au marbre

Objet du métier :

Déterminer suivant dessins les contours des pièces ou organes de machines devant être travaillés par les machines-outils ou les ajusteurs.

(1) Ces trois monographies ont été établies par l'Office d'orientation professionnelle de Nancy.

Aptitudes physiques :

Celles des ajusteurs et tourneurs.

Aptitudes professionnelles :

Celles des ajusteurs et tourneurs.

Aptitudes intellectuelles :

Celles des ajusteurs et tourneurs.

Avec connaissances plus étendues en dessin.

L'instruction primaire pourra être poussée jusqu'au certificat d'études primaires supérieures.

Apprentissage :

L'apprentissage est long.

Il y aura avantage à le commencer vers 15 ans, après un stage d'apprenti ajusteur et d'apprenti tourneur.

Avantages et inconvénients :

Métier très intéressant et lucratif.

Peut préparer la voie à des postes de maîtrise pour celui qui tend à se perfectionner.

Pas de maladie d'origine professionnelle.

Peu ou point d'accidents.

Traceur en charpente*Objet du métier :*

Exécution de l'épure et du tracé des travaux de charpente métallique.

Aptitudes physiques :

Bonne santé, force moyenne. Très bonne vue.

Aptitudes professionnelles :

Adresse des mains, attention soutenue, sens de la précision.

Aptitudes intellectuelles :

- Très bonne instruction primaire, certificat d'études, complété par de très bonnes notions de calcul, dessin, géométrie.

Apprentissage :

L'apprentissage dure 3 ans.

Il y a intérêt à le commencer vers 15 ans, après avoir fait passer l'apprenti dans différents postes d'atelier.

Avantages et inconvénients :

Métier intéressant et bien rémunéré.

Les bons traceurs sont rares.

Les conditions de travail sont bonnes.

Pas de maladies d'origine professionnelle.

Peu ou point d'accidents.

Traceur en chaudronnerie*Objet du métier :*

Exécution de l'épure et du tracé des pièces de chaudronnerie et tôlerie avant découpage et assemblage.

Aptitudes physiques :

Comme pour le traceur en charpente.

Aptitudes professionnelles :

Comme pour le traceur en charpente.

Aptitudes intellectuelles :

Géométrie descriptive, le reste comme pour le traceur en charpente.

Apprentissage :

Comme pour le traceur en charpente.

Avantages et inconvénients :

Comme pour le traceur en charpente.

Le métier de mouleur (1)

Objet du métier :

Le mouleur établit en sable des empreintes destinées à recevoir des métaux en fusion dont la solidification produira des pièces mécaniques ou des objets d'art.

Aptitudes physiques :

a) Conditions physiques du métier :

Métier debout s'exerçant dans des bâtiments industriels à toitures élevées.

Le mouleur peut être exposé aux bronchites dues aux refroidissements, à l'asthme produit par des dégagements d'oxyde de zinc et aux coliques de plomb. Ces cas d'intoxication, grâce à l'hygiène industrielle actuelle, sont d'ailleurs des plus rares.

b) Quelques accidents de travail assez bénins : coupures, piqûres et brûlures.

c) Taille : sans importance.

Poumons sains ainsi que les voies respiratoires (poussières, insufflation d'eau sur le sable).

La préférence doit être donnée aux enfants ayant de longues mains, surtout pour le mouleur d'art. Les mains doivent être souples.

Le métier sera moins pénible aux ambidextres (réparation des moules sans changer de place).

d) Très bonne santé ; force moyenne.

e) Contre-indications physiques rendant l'exercice du métier difficile, sinon pénible :

Strabisme, borgne, surdité (absolue).

Varices (moyenne).

Epilepsie (absolue).

Maladies pleurétiques, affection des voies respiratoires (absolue).

Daltonisme (pour le rouge).

(1) Monographie établie par la Chambre de Métiers d'Indre-et-Loire.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

La préférence devra être donnée au type visuel (appréciation des courtes distances pour les dimensions des châssis devant recevoir les modèles).

Intelligence pratique.

Aptitude à apprécier au toucher les surfaces planes sur les moules : reconnaître les faibles aspérités.

Mémoire des formes à souhaiter.

Sens de l'observation, attention continue mais sans inconvénient à ce qu'elle soit détournée momentanément.

L'imagination doit être développée (mise en chantier d'un moule, confection d'armatures, placement des trous de dégagement des gaz).

Aptitudes morales et sociales :

Toutes celles qu'on doit attendre d'une personne travaillant avec et pour autrui.

Application, propreté, goût.

Connaissances scolaires :

Certificat d'études primaires désirable.

Notions de dessin géométrique et d'ornement.

Avantages et inconvénients de la profession :

Pas de morte-saison.

Gains assez élevés.

Peu d'accidents de travail.

Apprentissage :

Age de début : sortie de l'école ou préférablement 14 ans.

Durée : 3 ans.

La grosseur des pièces confiées et la difficulté sont les facteurs primordiaux de la progression de l'apprenti dans le métier.

Offres et demandes : pénurie d'apprentis.

Salaires : aucun salaire n'est donné à l'apprenti, mais des gratifications d'encouragement sont allouées suivant les services rendus.

Avenir et perfectionnement :

Salaire d'un ouvrier : 2 fr. 50 à 3 fr. suivant habileté.

Tendance à payer aux pièces (séries.)

Pas de chômage.

Cours de perfectionnement : cours professionnels des Mécaniciens, Chaudronniers et Fondateurs de Touraine, à la Chambre de Métiers (enseignement technique et général).

Métier d'autant plus à recommander que les bons mouleurs font fréquemment défaut.

Le métier d'horloger (1)

« Pour devenir bon horloger, un enfant doit être de constitution moyenne, encore qu'un enfant de constitution faible puisse aussi réussir, avoir un tempérament calme, une vue normale, une ouïe bonne, se montrer intelligent, être habile, ordonné et soigneux, extrêmement propre, faire preuve de goût et manifester une certaine patience.

Il est entendu que l'on peut bien gagner sa vie dans le métier sans posséder chacune de ces qualités, mais l'enfant bien doué doit savoir que nulle profession manuelle plus que l'horlogerie ne lui permettra mieux le développement de toutes ses facultés.

Habile, il deviendra l'artiste qu'aucune difficulté n'arrête, et la chronométrie comme la montre-bijou mettront sans cesse son talent à de nouvelles épreuves : or, les maîtres horlogers se contentent !

Intelligent, il deviendra le technicien possédant toutes les notions de théorie d'horlogerie, de mécanique appliquée, d'électricité et autres sciences nécessaires pour déterminer les conditions de fonctionnement rationnel des mouvements horaires : et les véritables connaisseurs font défaut.

Aimant la petite mécanique, il trouvera dans les pièces compliquées des merveilles d'ingéniosité et de savoir-faire, et quelles machines-outils plus délicates et plus précises peut-il exister que celles nécessaires à l'horlogerie ?

Ayant du *goût*, il saura définir pour ses pièces quel cachet ajoutera le mieux à la valeur et les fera extérieurement distinguer des profanes : l'horlogerie n'est-elle point sœur de la bijouterie ?

(1) D'après un article de M. Trincano, directeur de l'Ecole nationale d'horlogerie de Besançon.

Inventif, il pourra développer ses facultés dans le vaste domaine des moyens mécaniques et des possibilités électriques, et il aura le plus souvent la joie de pouvoir réaliser lui-même sa pensée. L'horlogerie électrique n'en est-elle pas à ses débuts ? Les ondes par T. S. F. ne régleront-elles pas l'heure de demain ? La science et l'industrie ne font-elles pas un emploi sans cesse développé de compteurs et autres mécanismes d'horlogerie ?

Indépendant, il pourra être bientôt son maître, travailler chez lui et à ses heures. »

Et concernant les perspectives d'avenir, voici ce qu'écrit le Directeur de l'Ecole nationale d'horlogerie de Besançon, à qui nous empruntons ces lignes :

« En temps normal, l'horlogerie est un des métiers les plus *stables* et les plus *lucratifs*, étant donné qu'il s'agit bien de véritables professionnels. Comme tous les autres métiers, l'horlogerie a ses parents pauvres, ses manœuvres, ceux qu'une formation incomplète ou par trop spéciale ne met pas à même de s'en tirer en cas de crise.

C'est qu'entre la fabrication et la réparation d'horlogerie existe un roulement continu, et si la première a ses attrait et n'abandonne pas ses bons serviteurs, la seconde, jamais satisfaite dans ses besoins, offre aux capables des places à l'envi dans toutes les agglomérations du monde » (1).

Toutefois, nous déconseillerons le métier d'horloger :

- a) A ceux qui, atteints de tuberculose ou y seraient prédisposés, auraient à travailler dans des pièces constamment closes.
- b) A ceux qu'un tempérament trop nerveux empêcherait de manier avec soin les petits rouages, ressorts et vis qui constituent les montres.
- c) A ceux dont la moiteur oxydante des mains finirait par rouiller les parties métalliques qu'elles ont à toucher.
- d) A ceux dont la vue et l'ouïe sont particulièrement faibles.
- e) A ceux dont la forme d'esprit serait, en quelque sorte, l'ennemie de tout ce qui est parfait, nettement fini, voire même méticuleux (2).

(1) On trouvera une monographie intéressante du métier d'horloger dans le *Bulletin* trimestriel de l'Office intercommunal d'O. P. de Bruxelles (n° 10, juin 1923).

(2) A noter que le métier d'horloger convient très bien aux femmes.

Le métier d'opticien

But du métier :

Fabrication d'instruments d'optique, taillage ou surfaçage des verres et lentilles employés pour ces instruments; montage de ces lentilles ou de ces verres dans des montures appropriées (1). La fabrication des instruments d'optique rentre dans le domaine de la mécanique de précision : travail à l'étau et au tour, forgeage de petites pièces; travaux de perçage, limage, fraisage, soudage, etc...

Aptitudes physiques :

Constitution moyenne.
Bonne santé.
Voies respiratoires saines (poussières).
Très bonne vue, exempte de daltonisme (le port de lunettes n'est pas incompatible).
Pas de moiteur oxydante des mains.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Aptitude à apprécier et à comparer les grandeurs, les différences de rugosité (par la vue et le toucher).
Coup d'œil rapide et sûr et esprit d'observation.
Sens de la représentation de l'espace et sens des formes.
Aptitude à dégrader la force des mouvements et à reproduire des mouvements de même force.
Attention très soutenue.

Aptitudes morales :

Tout spécialement ordre, propreté, soin et patience.

Connaissances scolaires :

Très bonnes connaissances primaires, principalement en calcul, géométrie et dessin et avec goût marqué pour la physique.
Métier d'autant plus à recommander :

(1) On trouvera dans la *Documentation du Conseiller d'orientation* toutes indications utiles sur : l'ouvrier surfacier-opticien, l'ouvrier mouleur-opticien-lunettier.

- 1° qu'il était autrefois entre les mains des Allemands ;
- 2° qu'il peut être exercé par la femme ;
- 3° qu'il n'exige pas une constitution particulièrement robuste et peut être appris par des mutilés des membres inférieurs (1).

(1) A titre documentaire, signalons, dans la même collection, la monographie professionnelle de l'« ouvrier mécanographe » ou mécanicien réparateur de machines à écrire, à calculer, à reproduire.

VII.

LES MÉTIERS DU LIVRE

TABLEAU GÉNÉRAL (1)

<i>Typographes</i>	<i>Fondeurs de caractères.</i>	
	<i>Compositeurs</i>	<i>à la main.</i>
		<i>à la machine.</i>
	<i>correcteurs.</i>	
<i>Lithographes (2)</i>	<i>clicheurs-galvanoplastes.</i>	
	<i>imprimeurs.</i>	
	<i>lithographes</i>	<i>chromistes.</i>
	<i>proprement dits</i>	<i>dessinateurs.</i>
		<i>écrivains.</i>
	<i>imprimeurs-</i>	<i>graveurs sur pierre.</i>
		<i>reporteurs.</i>
		<i>tireurs à bras.</i>
		<i>essayeurs.</i>
	<i>lithographes</i>	<i>conducteurs.</i>
<i>Graveurs</i>	<i>cartographes.</i>	
	<i>en relief.</i>	
	<i>sur bois.</i>	
	<i>en taille-douce.</i>	
	<i>pour le timbrage.</i>	
	<i>imprimeurs en taille-douce.</i>	
	<i>photographes.</i>	
	<i>photographeurs</i>	<i>au trait.</i>
		<i>simili-graveurs.</i>
		<i>héliograveurs.</i>

(1) Tableau établi d'après les différents rapports de la « Commission des industries du Livre » au « Congrès national de l'apprentissage, Roubaix, 1911 ».

On trouvera dans ces rapports toutes indications utiles pour les entretiens à faire aux enfants sur les différents métiers du Livre.

On consultera également avec profit les monographies succinctes établies par l'Office d'orientation professionnelle de Nancy (1923).

(2) Le livret du *Lithographe* est sous presse.

Papetiers.

Registres-régleurs.

Relieurs

(*brocheurs.*
relieurs proprement dits.
doreurs sur cuir.
doreurs sur tranches.)

Le métier de typographe travaillant à la casse

(à la main) (1)

Objet du métier :

Mise en place des caractères nécessaires pour former les textes à imprimer.

Conditions physiques du métier :

Métier debout.

Mouvement continu du bras droit.

Exposé au danger du plomb (nécessité d'une bonne hygiène).

Fatigue visuelle.

Aptitudes physiques :

Taille moyenne.

Résistance à la fatigue occasionnée par la station debout (bonne musculature dorsale).

Acuité visuelle parfaite (le port de lunettes n'est pas incompatible).

Voies respiratoires très saines.

Voies digestives normales.

Contre-indications physiques :

Tuberculose.

Prédisposition aux varices et pieds plats douloureux.

Vue faible.

Paralysie des mains ou des doigts.

Moiteur des mains (pas absolue).

(1) Pour renseignements complémentaires, voir : BARRIÈRE, *Le livret du Typographe et de l'Imprimeur*. (Paris, 1923, Librairie de l'Enseignement technique.)

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Mémoire visuelle (mots, phrases, ponctuation).
Attention visuelle soutenue.
Aptitude à reconnaître des objets de petites dimensions et à les distinguer les uns des autres (différences de caractères).
Aptitude à apprécier à l'œil de petites distances (espacements, blancs, interlignes).
Aptitude à reconnaître au toucher des objets de petites dimensions (sensibilité tactile).
Rapidité et étendue de perception visuelle (rapidité de lecture).
Aptitude à déchiffrer des textes mal écrits, comportant des lacunes (imagination).
Dextérité manuelle.

Aptitudes morales :

Propreté, ordre, soin, goût, initiative personnelle.
Goût de l'étude (perfectionnement). Tempérament calme.

Connaissances scolaires (1) :

Très bonnes connaissances primaires, principalement en orthographe et en ponctuation
Rapidité de calcul.
Dessin d'ornement (composition décorative).
Connaissance des langues étrangères désirable.

*
* *

Note. — En ce qui concerne le *typographe à la machine* (linotypiste, monotypiste, etc...), mêmes aptitudes et connaissances, avec cette différence :

1° Que le métier s'exerçant assis, certaines contre-indications

(1) *Lamartine* a pu dire que « la typographie est le plus intellectuel des travaux manuels ». Il demande donc, comme l'écrivait *Burgard*, secrétaire adjoint de la « Fédération française des Travailleurs du Livre » (Congrès d'apprentissage de Roubaix, 1911), pour être exercé convenablement, une bonne instruction primaire tout au moins, car l'instruction générale entre, pour ainsi dire, en ligne de compte autant que l'enseignement de la technique pour former un bon ouvrier typographe...

physiques des métiers debout, indiquées plus haut, n'existent pas (varices);

- 2° Que le travail aux machines à composer exige une meilleure audition.

Le métier de relieur (1)

Objet du métier :

Distinguer trois sortes de reliures :

- a) La reliure simple (petits patrons relieurs : reliure de livres des plus divers, réparations de reliures endommagées, avec, comme travaux accessoires : cartonnages, encadrement de gravures, tableaux, collage sur toile de cartes, plans, etc...).
- b) La reliure d'imprimerie (reliure par milliers d'exemplaires d'un ouvrage qui vient d'être édité).
- c) La reliure d'art (reliure de luxe, d'albums, de livres ecclésiastiques, travaux spéciaux pour bibliophiles, amateurs...). Recommander à l'enfant de toujours commencer son apprentissage chez un petit patron (variété de travaux). Le passage est plus facile de l'atelier de petit patron à celui de l'imprimerie qu'inversement.

Utilité pour le relieur à connaître la dorure.

Aptitudes physiques :

- a) Conditions physiques du métier :
Métier mixte (mi-debout, mi-assis).

Le relieur est exposé au danger :

- a) de la poussière de papier, de carton, d'or (bronze).
- b) d'un air souvent vicié (petits ateliers) par le manque d'aération, la préparation des colles...
- b) Maladies professionnelles :
Insignifiantes, là où toutes les règles d'une bonne hygiène sont observées.
- c) Accidents du travail :
Insignifiants. Blessures dans les ateliers (qui deviennent de plus en plus nombreux) où le travail se fait à la machine (reliure commerciale et cartonnage).

(1) Pour plus de détails, cf. ZIEGLER, *Le livret du Relieur* (sous presse).

- d) Aptitudes physiques nécessaires :
 Bonne constitution. Une certaine force (travail aux machines).
 Taille : sans grande importance.
 Bonne vue exempte de daltonisme. (Le port de lunettes n'est pas incompatible avec le métier.) Bonne ouïe (pour les ateliers avec machines).
 Voies respiratoires saines.
 Habileté manuelle. Mains exemptes de moiteur.
 Possibilité de travailler indifféremment des deux mains (ambidextrie).
- e) Contre-indications physiques rendant l'exercice du métier difficile sinon impossible :
 La tuberculose doit être une contre-indication absolue.
 Mains moites.
 Myopie par trop prononcée, *a fortiori* cécité.
- f) Conditions dans lesquelles un mutilé (accidenté du travail) peut continuer le métier :
 Un sourd peut réussir en général, de même qu'un borgne.
 Certains travaux sont susceptibles d'être exécutés par un mutilé de bras (quelques travaux purement manuels ; travaux à machines simples).
 Utilisation possible des mutilés de jambes dans les grandes reliures, par suite de l'extrême division du travail.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

- Coup d'œil : aptitude à mesurer, sans le secours d'instruments, de petites longueurs, de faibles épaisseurs ; à reconnaître rapidement des écarts d'une forme donnée ; à apprécier les différences minimales de degrés d'angles (sens de la perpendicularité).
- Aptitude à distinguer au toucher de faibles aspérités, des différences d'épaisseurs.
- Habileté manuelle : aptitude à exécuter aisément et exactement des mouvements de faible amplitude (légèreté de main : travail des feuilles d'or, maniement d'outils délicats...).
- Esprit d'observation et imagination.
- Bonne mémoire en général.
- Sens artistique assez prononcé (agencement harmonieux des couleurs, des formes ; sens de l'adaptation ; bon goût...).

Aptitudes morales :

- Sens de l'ordre, de la propreté et de l'économie.

Habitude du travail consciencieux et soigné.
Patience (travail minutieux).

Connaissances scolaires :

Très bonne instruction primaire, surtout en ce qui concerne l'orthographe et la lecture.

Utilité à posséder de bonnes notions de dessin.

La préférence sera donnée à un enfant qui a un goût prononcé pour la lecture en vue de compléter son instruction générale.

Avantages et inconvénients de la profession :

Cf. Aptitudes physiques et avenir.

Actuellement, le métier de relieur ne semble pas offrir trop de débouchés.

Néanmoins nous le conseillons assez aux enfants intelligents qui, à côté d'un goût spécial pour le métier, présenteraient les aptitudes nécessaires.

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer : 14 ans.

Durée : 3 ans.

Offres

Demandes

Il y aurait plutôt pénurie d'apprentis.

Salaires : A convenir lors de l'établissement du contrat obligatoire d'apprentissage.

Avenir et perfectionnement :

a) Pour Strasbourg, le tarif des compagnons relieurs a été fixé comme suit :

Jusqu'à 19 ans	70 fr. 30 par semaine.
Jusqu'à 21 ans	77 fr. 56 » »
Jusqu'à 24 ans	87 fr. 60 » »
Au delà de 24 ans	109 fr. 20 » »

Les doreurs et ouvriers avec machines touchent 5 fr. en plus.

b) Après deux ans d'apprentissage, les femmes relieuses reçoivent :

Jusqu'à 19 ans	38 fr. 16 par semaine.
Jusqu'à 21 ans	43 fr. 20 » »
Jusqu'à 24 ans	47 fr. 15 » »
Au delà de 24 ans	58 fr. 10 » »

avec un supplément de 3 francs quand elles travaillent avec machines spéciales.

L'Ecole Municipale des Arts décoratifs de Strasbourg, 1, rue de l'Académie, aiderait beaucoup les jeunes gens voulant se consacrer à la reliure artistique.

Signalons également l'Ecole Estienne, 18, boulevard Auguste-Blanqui, Paris.

N.-B. — Le métier de relieur est accessible aux femmes à condition qu'elles soient suffisamment fortes (port de piles de livres).

Le métier de photographe

Conditions physiques du métier :

Métier mi-debout, mi-assis, s'exécutant dans des pièces closes. Fatigue des yeux (travail à la chambre noire, changements brusques de lumières, retouches).

Maniement de produits chimiques.

Aptitudes physiques :

Taille et force : sans grande importance, sauf peut-être pour l'opérateur.

Constitution générale : moyenne.

Voies respiratoires : saines.

Bonne vue, avec aptitude spéciale à la vision crépusculaire.

Bonne ouïe (contact avec les clients).

Extérieur agréable (autant que possible).

Contre-indications :

Faible acuité visuelle.

Daltonisme.

Mains moites et maladies cutanées chroniques.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

Attention visuelle soutenue.

Esprit d'observation (minutie dans les détails).

Mémoire des formes et des physionomies.

Grande habileté manuelle.

Sens des couleurs (harmonie).

Imagination vive (arrangements) et sens artistique prononcé (goût).

Aptitudes morales :

Toutes celles qu'on est en droit d'exiger d'une personne étant en contact étroit avec le public : Politesse, patience, discrétion, élocution facile.

Sens de l'ordre.

Connaissances scolaires :

Très bonne instruction primaire, avec solides notions en dessin, physique et chimie.

Avenir :

Possibilités d'emploi comme opérateur ou retoucheur.

Spécialisations (portraits, agrandissements, photographies pour journaux, reporters, etc...).

Opérateurs dans salles de radiographie.

Photographie industrielle, etc...

VIII

SOINS PERSONNELS

*Coiffeur.**Infirmier.*

Le métier de coiffeur (1)

Aptitudes physiques :

Taille au moins moyenne (1 m. 50).
Force moyenne.
Bonne santé, en général : poumons sains.
Très bonne vue.
Bonne ouïe.
Souplesse des doigts : mains soignées.
Aptitude à travailler des deux mains (ambidextrie).
Tempérament vif, mais sans nervosité.

Déconseiller le métier :

- a) A ceux qui sont prédisposés à la moiteur des mains, aux engelures, aux maladies de la peau et du cuir chevelu, et à l'haleine forte.
- b) A ceux qui sont prédisposés aux hernies et aux varices et qui souffrent facilement d'une station debout prolongée.
- c) A ceux qui sont atteints de défauts physiques apparents (strabisme, éruptions cutanées, etc...).
- d) A ceux qui ont une certaine prédisposition à la déviation de la colonne vertébrale (scoliose).

(1) Pour détails complémentaires, voir : KAUFMANN et BARTH, *Le livret du Coiffeur*. (Paris, 1923, Librairie de l'Enseignement technique.)

Aptitudes physiques requises pour mutilés et accidentés du travail :

Œil et main ne doivent pas manquer.

Métier fatigant pour certains blessés aux jambes et aux pieds.

Un arriéré ne peut guère réussir, surtout en ville.

Aptitudes psychiques et intellectuelles :

✕ Type d'attention soutenue et esprit d'observation.

Bonne mémoire, et, en particulier, mémoire des physionomies.

Sens artistique et sens des formes assez prononcés (quelle coiffure habille le mieux ?...)

Grande habileté manuelle : calme et régularité des mouvements, aptitude à dégrader les mouvements de faible amplitude, acuité sensorielle du toucher.

Aptitude à apprécier à l'œil les distances (coup d'œil), les couleurs et nuances. Un certain don d'élocution (pas de bégayement).

Aptitudes morales :

Toutes celles qu'on est en droit d'attendre de ceux qui exercent une profession « altruiste » : Politesse, bonnes manières, bonne tenue, affabilité, patience.

Propreté et sens de l'ordre.

Connaissances scolaires :

Possession d'une bonne instruction primaire.

Très bonnes connaissances en français et goût pour les langues étrangères.

Notions de calcul.

Goût du dessin (linéaire et ornement).

Avantages et inconvénients de la profession. (Cf. Avenir.)

Pas de chômage.

Pas de maladie professionnelle spéciale.

Accidents de travail insignifiants.

Apprentissage :

Age auquel il est préférable de commencer l'apprentissage : 14 ans.

Durée : 3 ans.

Avenir et perfectionnement :

- a) Salaires des garçons coiffeurs à Strasbourg (approximatif) :
- | | | | |
|-------------------|-----------|---------|--------------------------------------|
| La première année | par mois | 150 fr. | } sans nourriture
ni
logement. |
| Au bout de 2 ans | » » | 180 » | |
| Après 4 ans | » » | 220 » | |

auxquels s'ajoutent, actuellement, 20 % de cherté de vie.

- | | | | |
|-------------------|-----------|--------|--------------------------------------|
| La première année | par mois | 50 fr. | } avec nourriture
et
logement. |
| Au bout de 2 ans | » » | 65 » | |
| Après 4 ans | » » | 75 » | |

auxquels s'ajoutent, actuellement, 20 % de cherté de vie (1922).

- b) Pour s'installer à son compte, il est nécessaire d'engager :

Grande ville	15 à 20.000 fr.
Petite ville	8 à 10.000 »
A la campagne	2 à 4.000 »

- c) Spécialisations dans la coiffure pour dames, de théâtre, le travail du cheveu (posticheur) ; massage.

IX

LES MÉTIERS D'ART

Il apparaît assez difficile de donner une énumération des métiers d'art, tant il est vrai que tout métier comporte en soi une grande part d'art et que diminue, de jour en jour, la différence que l'on faisait autrefois entre l'*artiste* et l'*artisan*.

Tous deux, s'ils veulent remplir leur rôle, n'ont-ils pas à *créer* des objets devant servir à des besoins déterminés; n'ont-ils pas à fournir des objets qui soient à la fois *utiles*, *beaux* et *sincères*?

C'est dire que nous pourrions considérer comme métiers d'art presque tous les métiers ayant fait l'objet de nos monographies professionnelles : menuisier, serrurier, tapissier, horloger, etc...

Toutefois, restant fidèle à certaines traditions et conventions, nous citerons plus spécialement comme métiers d'art :

Bijoutier-joaillier.

Céramiste.

Ciseleur.

Dessinateur d'art industriel

{ *modèles.*
étoffes.
modes.

Ferronnier.

Graveur.

Modeleur.

Orfèvre.

Peintre { *sur verres.*
artiste peintre.

Relieur.

Sculpteur sur bois.

Statuaire.

.....

Peut-être ajouterons-nous les principales professions qui concourent à la reproduction en *bronze*, œuvre d'art elle-même, des œuvres que les artistes statuaire ou ornementalistes exécutent généralement en plâtre :

Mouleur-fondeur.

Ciseleur.

Tourneur.

Monteur.

Décorateurs divers (doreurs et bronzers).

MONOGRAPHIE GÉNÉRALE DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE DU BRONZE

Bronze d'art, d'ameublement et d'éclairage

I. — Généralités :

Jusqu'à 13 ans minimum : Ecole primaire.

De 13 à 15 ans : Une année à l'école de préapprentissage où s'opère la sélection.

14 ou 15 ans : Entrée en apprentissage dans un atelier.

Spécialisation dans l'une des branches ci-après : fonderie, ciselure, monture, tournage.

Durée de l'apprentissage : 3 ans.

Enseignement complémentaire gratuit : cours de l'Ecole professionnelle de dessin et de modelage de la Chambre syndicale des Fabricants de bronzes, 8, rue Saint-Claude. (Etude 3 années.)

L'apprentissage terminé, l'apprenti devient petite main.

Deux ans après sa sortie d'apprentissage, il doit être ouvrier qualifié.

Salaires élevés : un bon ouvrier mouleur est susceptible de devenir contremaître et même patron.

Un bon ouvrier ciseleur ou tourneur peut devenir façonnier.

Un bon ouvrier monteur est susceptible de devenir contremaître ou façonnier.

Enseignement supérieur :

Ecole Boulle, rue de Reuilly. — Section du Métal. — Destinée à former des ouvriers d'élite dans chacune des trois branches.

II. — *Aptitudes et connaissances nécessaires*

A. - QUALITÉS PHYSIQUES NÉCESSAIRES :	MOULEUR Fonte au sable	CISELEUR	MONTEUR	TOURNEUR	DOREUR ARGENTEUR Décors sur Métaux
Taille.....	moyenne	peu important	au moins moyenne	moyenne si possible	peu important
Force.....	id.	id.	id.	moyenne	moyenne
Santé.....	bonne	id.	bonne	id.	bonne
Vision.....	bonne, compatible avec usage de verres	bonne des 2 yeux, compatible avec faible myopie et usage de verres	bonne, compatible avec usage de verres	bonne, compatible avec usage de verres	bonne, compatible avec usage de verres
Audition.....	peu important	peu important	peu important	au moins moyenne	peu important
Poumons.....	solides	solides	id.	solides	solides
Daltonisme.....	indifférent	indifférent	indifférent	indifférent	indifférent
Vertige.....	id.	id.	id.	id.	id.
Hernies.....	pas de hernies	id.	pas de hernies	id.	id.
Varices.....	pas de varices	id.	gênant	peu important	gênant
Transpiration des mains.....	indifférent	id.	pas de transpiration	indifférent	id.
Engelures graves aux mains.....	pas d'engelures	gênante	indifférent	id.	id.
Agilité, sang-froid..	indifférent	indifférent	agilité et sang-froid	peu important	indifférent
B.-APTITUDES INTELLECTUELLES ET MORALES :					
Attention, ténacité..	attention, initiative, ténacité	beaucoup d'attention et de ténacité	attention et initiative	beaucoup d'attention et d'initiative	beaucoup d'attention
Observation, mémoire	sens de l'observation, mémoire	sens de l'observation, mémoire des formes	sens de l'observation, mémoire des formes	sens de l'observation	sens de l'observation, mémoire
Coup d'œil.....	peu important	coup d'œil rapide et sûr	coup d'œil rapide et sûr	coup d'œil	coup d'œil

II. — *Aptitudes et connaissances nécessaires* (suite)

	MOULEUR Fonte au sable	CISELEUR	MONTEUR	TOURNEUR	DOREUR ARGENTEUR Décors sur Métaux
Adresse manuelle...	adresse manuelle	adresse des doigts	adresse des bras et doigts	adresse manuelle	adresse manuelle
Sens artistique...	peu important	sens des formes	sens des lignes et des formes	sens de la ligne, des profils et formes	sens artistique
Tenue, manières...	peu important	peu important	indifférent	indifférent	indifférent
Ordre, soin.....	beaucoup d'ordre et de soin	beaucoup de soin	beaucoup d'ordre et de soin	ordre et soin	beaucoup de soin
C. - CONNAISSANCES SCOLAIRES :					
Ecriture.....	Bonnes notions d'école primaire.				
Orthographe, narration.....					
Calcul.....			bonnes notions utiles		
Géométrie.....	notions utiles	notions utiles	bonnes notions très utiles	bonnes notions indispensables	
Modelage.....	id.				
Dessin linéaire.....	id.	bonnes notions utiles	bon dessin linéaire	id.	
Dessin d'ornement..		très bonnes notions indispensables		bonnes notions utiles	
Instruction.....	Certificat d'études primaires	1 an après le certif. d'études primaires	1 an après le certif. d'études primaires	certif. d'études primaires	certif. d'études primaires
D. - DIVERS :					
Meilleur temps pour commencer l'apprentissage.....	13 ans	14 ans	14 ans	14 ans	14 ans
Temps d'apprentiss. comm. à 13 ans..	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
comm. à 15 ans..	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Métier accessible à la femme.....	oui, surtout comme noyateuse	oui, mais peu admise dans les ateliers de ciselure	non	non	oui, pour certaines spécialités

L'INDUSTRIE TEXTILE

Nous devons à l'obligeance de l'Office d'Orientation professionnelle de Tourcoing, de pouvoir donner, ci-dessous, quatre monographies se rapportant à des métiers de l'industrie textile communément pratiqués dans la région tourquennoise et très recherchés de la jeunesse.

Le bâcleur

Définition :

Dans les filatures de laine et de coton, on donne le nom de bâcleur à l'apprenti chargé de préparer et de nettoyer le métier et les bobines, d'aller chercher tous les outils ou accessoires dont le fileur peut avoir besoin, d'aider les ouvriers rattacheurs et fileurs à rétablir la continuité des mèches de laine qui se cassent, de traîner au magasin les paniers de bobines ou canettes finies. C'est, en somme, une initiation aux métiers de rattacheurs et fileurs, c'est le premier échelon par lequel doivent nécessairement passer ceux qui se destinent à devenir ouvriers dans les filatures de laine et de coton.

Age :

a) Régulièrement, les enfants qui sortent de l'école primaire peuvent devenir bâcleurs ; les usages locaux veulent que les bâcleurs ne puissent devenir rattacheurs avant 18 ans, mais souvent il leur suffit de deux ou trois années, suivant leurs aptitudes, pour devenir rattacheurs.

b) Durée de l'apprentissage :

Le métier convient aux enfants qui désirent un gain immédiat. Pour être bon bâcleur, il faut compter un an, mais au bout d'un mois, un enfant peut être bâcleur, il ne gagne pas plus après trois ans de métier que le premier jour.

Débouchés :

Le bâcleur est un apprenti qui, au bout de trois ans, devient « petit rattacheur », puis rattacheur, puis fileur.

Aptitudes intellectuelles nécessaires :

En pratique, quelques notions de calcul élémentaire sont utiles. Il est souhaitable que le bâcleur suive les cours professionnels du soir, car s'il n'est pas absolument nécessaire d'avoir une forte instruction pour devenir rattacheur, cela peut néanmoins être utile et n'en est que plus apprécié.

Aptitudes physiques :

Tout enfant normal, sans être particulièrement vigoureux ni particulièrement débile, peut devenir bâcleur; mais néanmoins c'est un métier pénible à la longue, car le bâcleur doit rester toujours debout et marcher sans arrêt huit heures par jour et au moins quatre heures sans repos.

Contre-indications :

Toutes les affections du cœur et du poumon.

Un enfant boiteux, par suite d'un accident, peut, à la rigueur, faire le métier, mais il est bien entendu qu'un boiteux, par suite d'une coxalgie, par exemple, ne pourra pas le faire.

Au point de vue des doigts, un mutilé qui possède encore le pouce et l'index au minimum de la main droite, et la main gauche intègre, peut faire le métier. Il sera néanmoins handicapé.

Salaire :

55 à 60 francs par semaine, jusqu'à ce qu'il devienne petit rattacheur.

Le rattacheur

Définition :

Dans les filatures de laine et de coton, on donne le nom de rattacheur à l'ouvrier chargé de rattacher les fils qui se cassent (et rétablir ainsi la continuité du filage), de nettoyer le métier en marche pour ne pas perdre de temps et surtout pour éviter le surcroît de travail qui ne manque pas de se produire quand le métier est engorgé par les poussières de laine ou

de coton, car alors les fils se cassent davantage, de faire les levées des bobines terminées et de les remplacer par des fusettes vides.

Age :

D'habitude, à partir de 18 ans, assez souvent de 15 à 25 ans.

Débouchés :

Le rattacheur peut faire ce métier toute sa vie. S'il a des dispositions au commandement, il peut devenir fileur ou contremaître.

Aptitudes intellectuelles nécessaires :

L'instruction primaire suffit largement. Pour devenir fileur, une bonne instruction primaire est nécessaire, principalement en ce qui concerne le calcul mental et écrit ; d'ailleurs, pour l'avenir, il est préférable que le rattacheur suive les cours professionnels du soir, car s'il n'est pas absolument nécessaire d'avoir une forte instruction pour devenir fileur, cela peut néanmoins être utile et n'en est que plus apprécié.

Il y a beaucoup de tours de main dans ce métier.

Aptitudes physiques :

Le métier de rattacheur exige un état normal et une grande dextérité se coordonnant bien avec les aptitudes des membres inférieurs. Les « nerveux » réussissent à merveille ; les grands, également, car leur grande envergure est favorable.

Contre-indications :

Les mêmes que pour être bâcleur ; elles se définissent d'une façon plus commode que les aptitudes ; les pieds plats sont une contre-indication absolue, quand ils sont douloureux.

Dans le textile, il est très malaisé d'apprécier, avec ou sans appareils, la dextérité des doigts, ce n'est qu'au travail qu'elle peut se révéler.

Une acuité visuelle de 7/10^e est suffisante au besoin, mais une bonne vue est cependant nécessaire pour le noir.

Un rattacheur qui tremble beaucoup, en dehors du travail, peut se montrer bon ouvrier, ce n'est pas une contre-indication.

Salaire :

120 à 140 francs par semaine, suivant la production.

Le fileur

Définition :

Dans les filatures de laine et de coton, on donne le nom de fileur à l'ouvrier qui a la responsabilité du métier à filer ; il est chargé de commander à deux ou trois autres ouvriers (rattacheurs et bâcleurs), de contrôler la marche du métier, de surveiller le fonctionnement du « renvideur », d'opérer le graissage, la mise en marche et de rattacher au besoin. Il doit interpréter les moindres bruits, prévoir les accidents qui pourraient se produire, pallier les défauts de fonctionnement. C'est un peu le « cerveau » du métier.

Age :

A partir de 25 ans.

Débouchés :

La plupart des fileurs restent toute leur vie fileurs, mais ils peuvent devenir surveillants ou contremaîtres.

Aptitudes intellectuelles :

Une bonne instruction primaire, principalement en ce qui concerne le calcul, est nécessaire, il faut beaucoup de tour de main, mais aussi beaucoup de bon sens.

Dans les filatures du Nord, les anciens fileurs n'ont pas suivi les cours du soir ; c'est un tort, car les nouveaux fileurs qui ont suivi ces cours sont beaucoup plus appréciés. Ils doivent faire preuve d'une certaine aptitude au commandement, d'une certaine autorité sur les autres ouvriers que leur confèrent leur ancienneté et leur grande habitude du métier ; ils doivent posséder quelques notions de mécanique.

Aptitudes physiques :

Au point de vue des organes des sens, l'audition a une certaine importance, car, de cette façon, le fileur entend de suite de quel côté il faut porter son attention.

Une acuité visuelle minimum de 7/10^e est nécessaire, comme pour les rattacheurs, l'usage des lunettes n'est pas interdit, mais il faut être capable d'une grande attention visuelle.

Au point de vue physique, les mêmes aptitudes générales que pour être rattacheur sont nécessaires, mais il est bien entendu que pour faire de bon travail, il faut un bon état général de tous les organes, qui ne peut se compenser que médiocrement par une grande habitude du métier.

Contre-indications :

Les mêmes que pour être rattacheur, mais il faut insister sur l'intégrité intellectuelle. Si l'on a pu voir certains ataxiques, au début, continuer à faire le métier, il est absolument évident qu'ils ne peuvent continuer longtemps, lorsqu'ils sont atteints de cette redoutable maladie.

Le calcul mental et écrit est absolument nécessaire, car dans certaines usines, c'est le fileur qui paie les ouvriers sous ses ordres.

Salaire :

150 francs environ par semaine, plus une prime à la production

OBSERVATIONS COMMUNES A CES TROIS MÉTIERS

La forte discipline qui règne dans les filatures permet d'engager dans ces métiers les enfants et les adultes les plus indisciplinés.

Tous ces ouvriers font partie intégrante du métier; ils sont comme l'un des organes de la machine; ils ne peuvent pas facilement s'arrêter; ils sont en réalité poussés au travail, soit par la dure marche du métier à filer, soit par la volonté des autres ouvriers qui ne veulent pas renoncer au bénéfice de leur travail par la faute d'un des leurs; métiers assez durs au début mais qui, par l'habitude, deviennent littéralement machinaux. Si, dans certaines usines, on déclare d'une façon peu obligeante que c'est un véritable travail de bête de somme, il n'en est pas moins vrai que certains font leur métier avec plaisir, y prennent goût et vont ainsi jusqu'à l'âge de 60 ou 70 ans, après avoir initié à ce travail leurs enfants et leurs petits-enfants.

En principe, il est préférable que ces ouvriers suivent les cours professionnels du soir, car ils seront beaucoup plus appréciés.

Deux de ces métiers sont accessibles aux femmes (bâcleur et rattacheur), de moins en moins cependant.

Il n'est pas facile de créer, dans une région, des rattacheurs et des fileurs au pied levé. Il faut avoir ce métier « dans le sang », comme l'on dit communément.

Placier

Définition :

Très commun dans la région du Nord et souvent appelé « paquet bleu », on donne le nom de placier à l'intermédiaire entre le négociant en laine brute ou travaillée et le consommateur, principalement les acheteurs des maisons qui travaillent la laine (lavage, peignage, filature, tissage, etc...).

Age :

Très généralement après 22 ans (libération du service militaire).

Apprentissage :

Long et difficile, c'est un métier où l'on apprend chaque jour du nouveau ; mais il faut distinguer entre la technique et la pratique du métier.

La technique peut s'acquérir de deux façons :

a) Par le triage. — Un trieur est chargé de grouper dans un même lot les laines qui ont les mêmes : finesse, résistance, élasticité, longueur de fibre, en un mot la même qualité et, par conséquent, la même destination.

Une même toison de mouton comprend déjà un nombre infini de qualités de laine, qui ont des destinations différentes.

Que l'on juge ainsi de l'infinité variété de laines que peuvent rencontrer les trieurs suivant les races de moutons et suivant les individus. Le jeune homme qui veut devenir placier peut passer par le triage, on l'appelle « le volontaire ou le stagiaire ».

Mais chaque usine a tendance à ne travailler que les mêmes laines, aussi le jeune homme qui veut être placier, doit-il faire plusieurs maisons.

b) Par les écoles, les écoles pratiques en particulier (section commerciale) ou mieux les écoles spécialisées qui ne sont d'ailleurs pas nombreuses en France. A la connaissance approfondie de toutes les espèces de laines, permettant d'ap-

précier très rapidement l'usage et le prix d'une laine, il faut ajouter d'autres connaissances techniques qui, elles, ne s'acquièrent guère que dans les écoles pratiques ou les écoles spécialisées.

Le triage doit donc être complété par des études commerciales (cours du soir à la rigueur) et l'étude d'une langue étrangère.

Aptitudes intellectuelles :

Une bonne instruction commerciale et la connaissance approfondie des laines est nécessaire, mais ceci n'est pas encore suffisant, il faut avoir la pratique du métier. Quelles sont les aptitudes intellectuelles nécessaires ? C'est assez difficile à déterminer :

Une intelligence ouverte, beaucoup de bon sens, une grande mémoire, une certaine facilité de parole sont nécessaires. Quand nous aurons ajouté une grande aptitude à se faire des relations, nous n'aurons pas tout dit, car, même avec ces qualités, sans le facteur indéfinissable et qui a cependant une grande importance, et que l'on pourra appeler le sens commercial, un placier peut rester médiocre. Véritablement ce facteur a une grosse importance mais il est difficile de le déterminer, d'avance, chez un individu.

Aptitudes physiques :

Organes des sens : Audition et vue bonnes, avec ou sans lunettes, toucher normal, délicat de préférence.

Au point de vue général : aptitudes physiques permettant une grande activité, d'autant plus que les placiers peuvent être obligés de faire un stage à l'étranger (République Argentine, Uruguay, Australie), et qu'une bonne constitution est nécessaire pour supporter le climat de ces pays.

Débouchés :

Etablissement à son compte.

Salaire :

De 800 à 1.000 francs par mois, fixes, plus un pourcentage sur les ventes.

X

LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE (1)

Nous nous contenterons de ne donner qu'un tableau de ces différents métiers, notre intention étant de reprendre, dans une prochaine étude, tout ce qui a trait aux « grandes industries ».

Les industries chimiques peuvent se diviser en trois catégories distinctes :

1° Celles qui utilisent une main-d'œuvre perfectionnée et qui nécessitent un long apprentissage, mais dans lesquelles les connaissances chimiques ne sont pas indispensables :

Boucheurs à l'émeri ;
Cristalliers ;
Faïenciers ;
Miroitiers ;
Porcelainiers ;
Potiers ;
Tailleurs de glace ;
Tourneurs et mouleurs de faïence ;
Verriers ;
Briquetiers ;
Chaufourniers.

2° Celles qui n'utilisent que des manœuvres :

Extraits tanniques ;
Ouvriers du gaz ;
Industries chimiques ;
Ouvriers des tabacs.

(1) Extrait des rapports présentés au Congrès de l'Apprentissage, à Roubaix (1911).

Dans ces deux industries, le personnel dirigeant, premiers ouvriers et contremaîtres, doivent recevoir une éducation scientifique adéquate à l'industrie qu'ils exercent.

3° Industries qui nécessitent de la part de l'ouvrier des connaissances chimiques en même temps qu'un apprentissage technique :

Parfumeurs ;
Teinturiers-apprêteurs ;
Teinturiers en peaux ;
Céramistes ;
Emaillleurs.

XI.

LE MÉTIER DE GANTIERE (1) (gant de peau)*Aptitudes physiques :*

Métier assis.

Constitution moyenne. Physique indifférent. Très bonne vue, nécessaire pour certains travaux.

Audition : indifférente.

Doigts souples et flexibles ; mains légères et sûres.

Facilité à travailler des deux mains.

Pas de mains moites, nuisibles à la couleur de la peau.

Pas de prédisposition à la tuberculose.

Contre-indications :

- a) prédisposition aux varices, aux maladies internes (mouvement des pédales de la machine) ;
- b) à l'anémie ou à la chlorose ;
- c) aux maladies d'estomac chroniques (position du corps) et aux hémorroïdes (assis).

Aptitudes psychiques :

Intelligence moyenne.

Beaucoup de goût.

Aptitude à distinguer les couleurs, les nuances.

Aptitude à distinguer au toucher les épaisseurs.

Esprit d'observation.

Sens artistique : sens des couleurs et de la forme ; aptitude à s'adapter aux exigences ; mode changeante dans certaines parties.

Aptitude à utiliser économiquement la matière.

(1) Nous donnons ci-dessous la monographie professionnelle d'un métier spécial, que nous devons à l'obligeance de l'Office d'orientation professionnelle de Grenoble.

Aptitudes morales et sociales :

Application, propreté, beaucoup d'ordre et de soin, conscience.
Persévérance.
Patience (travail souvent minutieux de la finition).
En atelier : aptitude à s'adapter facilement aux autres (compagnes de travail).

Connaissances scolaires :

Indépendamment d'une bonne instruction primaire, qu'on ne saurait trop recommander à toutes celles qui veulent apprendre un métier, on exigera des apprenties gantières de savoir bien coudre.

Avantages et inconvénients de la profession :

- a) Apprentissage réglementé par un contrat d'apprentissage (Ecole de ganterie) ;
- b) Possibilité du travail à domicile pour :
 - le gant surjet,
 - le gant piqué,
 - la broderie,
 - la broderie au métier,
 - les finitions,
 - le raffilage ;
- c) Peu de morte-saison.

*Apprentissage :**Ecole de ganterie :*

- 3 mois pour la couture du gant (surjet).
- 5 mois pour le gant piqué (beaucoup d'attention).
- 2 mois pour la finition.

Rétribution :

3 francs par journée de 8 heures et semaine anglaise payée.

Avenir et perfectionnement :

- a) Salaire ;
 - b) Ecole de ganterie.
- Atelier syndical souhaitable pour perfectionner l'apprentie deve-

nue ouvrière et lui donner de bonnes habitudes pour le travail à domicile.

a) *Gant couture surjet*

Indications générales (*voir* : Gant de peau).

Indications spéciales : Habileté moyenne.

Intelligence moyenne.

Utilisation possible d'un moteur.

Chômage fréquent par suite de la mode.

b) *Gant piqué*

Indications générales (*voir* : Gant de peau).

Indications spéciales : Grande habileté; adresse.

Intelligence moyenne.

Grande attention; patience.

Moteur : pas pratique, mais machine moins fatigante par suite des arrêts fréquents.

Travail assuré.

c) *Finition à la machine*

Indications générales (*voir* : Gant de peau).

Indications particulières : Grande habileté.

Goût : mode changeante.

Apprentissage rapide.

d) *Finition à la main*

Indications générales : Aucune, sauf bonne vue.

Indications particulières : Beaucoup de soin : faire de petits points sans traverser la peau (chevillère, rabatture, plaques, cœur, boutonnière).

Travail facile : personnes âgées, enfants de 14 à 15 ans.

e) *Raffilage*

Adresse, soin, propreté.

f) *Assortiment*

Mise en douzaines.

Indications générales (*voir* : Gant de peau).

Indications particulières : Ce travail se fait uniquement en magasin.

Goût, ordre, propreté.

g) *Broderie à la machine*
(Filet Brosser, filet boudin, etc.)

Indications générales (*voir* : Gant de peau).

Indications particulières : Intelligence, habileté, goût, adresse.

Propreté.

Goût : mode changeante.

Travail qui saisonne.

h) *Broderie métier*

Indications générales (*voir* : Gant de peau).

Indications particulières : Notions de dessin nécessaires parce qu'il faut créer des modèles.

Beaucoup de goût.

Mode.

Travail qui saisonne.

XII.

LES MÉTIERS DU PEIGNE

Bien qu'il n'entre pas dans notre pensée de donner la monographie de *toutes* les spécialisations industrielles, nous avons cru bien faire de mettre sous les yeux de nos lecteurs le travail qu'ont bien voulu nous communiquer MM. Eppe et Dulos, d'Oyonnax (Ain), relatif aux différents « métiers » de l'industrie du peigne.

MÉTIER : GRAVEUR (1)

Objet : A l'aide de petits burins, imprimer sur l'objet des ornements en creux et en relief. Déposer des couleurs ou de la dorure.

1 Taille.	Indifférente.
2 Force.	»
3 Santé.	»
4 Vision.	Très bonne.
5 Audition.	Indifférente.
6 Poumons.	»
Daltonisme.	»
Vertiges.	»
Hernies.	»
7 Varices.	»
Transpiration forte des mains.	Très nuisible.
Engelures graves aux mains.	»
8 Agilité, sang-froid.	Indifférents.
9 Attention. Ténacité.	Soutenues.
10 Observation.	Nécessaires.
11 Coup d'œil.	Très développé.
12 Adresse manuelle.	Indispensable.
13 Sens artistique.	Très développé.
14 Tenue, manières.	»
15 Ordre. Soins.	»
16 Ecriture.	»
17 Orthographe. Narration.	»
18 Calcul.	»
19 Géométrie.	»
20 Dessin linéaire.	»
21 Dessin d'ornement.	Très bonnes notions indispensables.

(1) Monographies établies d'après le plan de la *Rose des Métiers* de la Chambre de Métiers de Bordeaux.

Il est bien entendu qu'une bonne instruction primaire, complétée aux cours professionnels obligatoires d'Oyonnax, est indispensable.

22	Instruction.	»
23	Meilleur âge p ^r commencer l'appr.	15 ans.
24	Temps d'appr. commencé à 14 ans.	»
25	Temps d'appr. commencé à 15 ans.	2 à 3 ans, suivant aptit.
26	Métier accessible à la femme.....	Oui.

MÉTIER : CANNELEUR

Objet : Abattre les arêtes vives de l'objet découpé ; lui imprimer, en outre, à l'aide de fraises, les ondulations en relief ou en creux.

Les métiers de canneleur et de ponceur peuvent utilement se compléter.

1	Taille.	Indifférente.
2	Force.	»
3	Santé.	»
4	Vision.	Excellente.
5	Audition.	Indifférente.
6	Poumons.	»
	Daltonisme.	»
	Vertiges.	»
	Hernies.	»
7	Varices.	»
	Transpiration forte des mains.....	»
	Engelures graves aux mains.....	Gênantes en cas d'en- gourdissement des doigts.
8	Agilité.	Indispensable.
9	Attention. Ténacité.	»
10	Observation, mémoire.	Nécessaire.
11	Coup d'œil.	Très développé.
12	Adresse manuelle.	Indispensable.
13	Sens artistique.	Aussi développé que possible.
14	Tenue, manières.	»
15	Ordre. Soins.	»
16	Écriture.	»
17	Orthographe. Narration.	»
18	Calcul.	»
19	Géométrie.	»
20	Dessin linéaire.	»
21	Dessin d'ornement.	Bonnes notions indispen- sables.
22	Instruction.	»

23	Meilleur âge p ^r commencer l'appr.	13 à 14 ans.
24	Temps d'appr. commencé à 14 ans.	1 an.
25	Temps d'appr. commencé à 15 ans.	8 mois.
26	Métier accessible à la femme.....	Oui.

MÉTIER : ROGNEUR

Objet : Détailler les plaques en plaquettes convenables à être données au découpeur, à l'entrecoqueur, au canneleur, ceci au moyen de cisailles sur table ou de matrices à lames tranchantes.

Le métier de rogneur est surtout un métier de manoeuvre. Les mêmes qualités sont requises pour celui de mouleur.

1	Taille.	Indifférente.
2	Force.	Bonne moyenne.
3	Santé.	Bonne moyenne.
4	Vision.	Bonne.
5	Audition.	Indifférente.
6	Poumons.	Solides.
	Daltonisme.	Indifférent.
	Vertiges.	<i>Id.</i>
	Hernies.	Gênantes.
7	Varices.	<i>Id.</i>
	Transpiration forte des mains.....	Indifférente.
	Engelures graves aux mains.....	<i>Id.</i>
8	Agilité, sang-froid.	<i>Id.</i>
9	Attention. Ténacité.	Nécessaires.
10	Observation, mémoire.	<i>Id.</i>
11	Coup d'œil.	<i>Id.</i>
12	Adresse manuelle.	<i>Id.</i>
13	Sens artistique.	»
14	Tenue, manières.	»
15	Ordre. Soins.	»
16	Ecriture.	»
17	Orthographe. Narration.	»
18	Calcul.	»
19	Géométrie.	»
20	Dessin linéaire.	Notions désirables.
21	Dessin d'ornement.	<i>Id.</i>
22	Instruction.	»
23	Meilleur âge p ^r commencer l'appr.	15 à 16 ans.
24	Temps d'appr. commencé à 14 ans.	} 2 mois.
25	Temps d'appr. commencé à 15 ans.	
26	Métier accessible à la femme.....	Non.

MÉTIER : POLISSEUSE

Objet : Donner aux objets le brillant définitif en les frottant sur des rouleaux de peau de chamois tournant autour de leur axe.

Les métiers de courbeuse et de polisseuse peuvent se compléter utilement.

1 Taille.	Indifférente.
2 Force.	Bonne moyenne.
3 Santé.	Moyenne.
4 Vision.	Peu importante.
5 Audition.	Indifférente.
6 Poumons.	Au moins assez solides.
Daltonisme.	Indifférent.
Vertiges.	<i>Id.</i>
Hernies.	<i>Id.</i>
7 Varices.	<i>Id.</i>
Transpiration forte des mains.	Nuisible.
Engelures graves aux mains.	Très gênantes.
8 Agilité, sang-froid.	Nécessaires.
9 Attention. Ténacité.	<i>Id.</i>
10 Observation, mémoire.	<i>Id.</i>
11 Coup d'œil.	Utile.
12 Adresse manuelle.	Nécessaire.
13 Sens artistique.	<i>Id.</i>
14 Tenue, manières.	<i>Id.</i>
15 Ordre. Soins.	<i>Id.</i>
16 Ecriture.	<i>Id.</i>
17 Orthographe. Narration.	<i>Id.</i>
18 Calcul.	<i>Id.</i>
19 Géométrie.	<i>Id.</i>
20 Dessin linéaire.	<i>Id.</i>
21 Dessin d'ornement.	<i>Id.</i>
22 Instruction.	<i>Id.</i>
23 Meilleur âge p ^r commencer l'appr.	13 ans.
24 Temps d'appr. commencé à 14 ans.	} 3 mois.
25 Temps d'appr. commencé à 15 ans.	
26 Métier accessible à la femme.	Essentiellement féminin.

MÉTIER : PONCEUR

Objet : A l'aide d'un rouleau tournant enduit de ponce, adoucir les arêtes plus ou moins grossières laissées par le cannelage, de façon à obtenir des surfaces arrondies.

Les métiers de cannelleur et de ponceur peuvent se compléter utilement.

1 Taille.	Indifférente.
2 Force.	Au moins moyenne.
3 Santé.	Bonne.
4 Vision.	<i>Id.</i>
5 Audition.	Indifférente.
6 Poumons.	Solides.
Daltonisme.	Indifférent.
Vertiges.	<i>Id.</i>
Hernies.	Très gênantes.
7 Varices.	Très gênantes (métier debout).
Transpiration forte des mains.	Nuisible.
Engelures graves aux mains.	»
8 Agilité, sang-froid.	Peu importants.
9 Attention. Ténacité.	<i>Id.</i>
10 Observation	Nécessaire.
11 Coup d'œil.	<i>Id.</i>
12 Adresse manuelle.	<i>Id.</i>
13 Sens artistique.	Développé si possible.
14 Tenue, manières.	»
15 Ordre. Soins.	»
16 Ecriture.	»
17 Orthographe. Narration.	»
18 Calcul.	»
19 Géométrie.	»
20 Dessin linéaire.	<i>Id.</i>
21 Dessin d'ornement.	Bonnes notions nécessaires.
22 Instruction.	»
23 Meilleur âge p ^r commencer l'appr.	14 à 15 ans, suivant la force physique.
24 Temps d'appr. commencé à 14 ans.	8 mois.
25 Temps d'appr. commencé à 15 ans.	6 mois.
26 Métier accessible à la femme.	Difficilement en raison de la force à dépenser.

MÉTIER : COURBEUSE

Objet : Donner aux objets, après les avoir chauffés, la courbe nécessaire en les appliquant sur un moule, appelé « plot ».

Les métiers de courbeuse et de polisseuse peuvent utilement se compléter.

1 Taille.	Indifférente.
2 Force.	<i>Id.</i>
3 Santé.	Au moins assez bonne.
4 Vision.	Très bonne.
5 Audition.	Indifférente.
6 Poumons.	Solides (atmosphère sur-chauffée).
Daltonisme.	Indifférent.
Vertiges.	<i>Id.</i>
Hernies.	<i>Id.</i>
7 Varices.	<i>Id.</i>
Transpiration forte des mains.	<i>Id.</i>
Engelures graves aux mains.	Peuvent être gênantes.
8 Agilité, sang-froid.	Indispensables.
9 Attention. Ténacité.	Soutenues.
10 Observation, mémoire.	<i>Id.</i>
11 Coup d'œil.	Exercé.
12 Adresse manuelle.	Grande.
13 Sens artistique.	Développé autant que possible.
14 Tenue, manières.	»
15 Ordre. Soins.	»
16 Ecriture.	»
17 Orthographe. Narration.	»
18 Calcul.	»
19 Géométrie.	»
20 Dessin linéaire.	»
21 Dessin d'ornement.	Notions assez utiles.
22 Instruction.	»
23 Meilleur âge p ^r commencer l'appr.	14 ou 15 ans.
24 Temps d'appr. commencé à 14 ans.	6 mois.
25 Temps d'appr. commencé à 15 ans.	4 à 5 mois.
26 Métier accessible à la femme.	Exclusivement féminin.

MÉTIER : RENCARRISSEUR

Objet : Abattre l'arête des dents à l'aide d'outils divers à main et leur donner une forme élégante.

Les métiers de rencarrisseur et de découpeur peuvent utilement se compléter.

1 Taille.	Indifférente.
2 Force.	<i>Id.</i>
3 Santé.	Bonne.
4 Vision.	<i>Id.</i>
5 Audition.	Indifférente.
6 Poumons.	Solides.
Daltonisme.	Indifférent.
Vertiges.	<i>Id.</i>
Hernies.	Gênantes, si volumi- neuses.
7 Varices.	Indifférentes.
Transpiration forte des mains.	<i>Id.</i>
Engelures graves aux mains.	<i>Id.</i>
8 Agilité, sang-froid.	Agilité nécessaire.
9 Attention. Ténacité.	Attention nécessaire.
10 Observation, mémoire.	<i>Id.</i>
11 Coup d'œil.	Indispensable.
12 Adresse manuelle.	<i>Id.</i>
13 Sens artistique.	Développé.
14 Tenue, manières.	»
15 Ordre. Soins.	»
16 Ecriture.	»
17 Orthographe. Narration.	»
18 Calcul.	»
19 Géométrie.	»
20 Dessin linéaire.	Notions assez utiles.
21 Dessin d'ornement.	Bonnes notions utiles.
22 Instruction.	»
23 Meilleur âge p ^r commencer l'appr.	13 ou 14 ans.
24 Temps d'appr. commencé à 14 ans.	6 à 8 mois.
25 Temps d'appr. commencé à 15 ans.	6 mois.
26 Métier accessible à la femme.	Non, à cause de la po- sition.

MÉTIER : ENTRECOUPEUR

Objet : A l'aide de lames actionnées mécaniquement, produire des dents de peignes de telle sorte que deux peignes soient formés par une même plaquette, les dents de l'une formant l'intervalle entre les dents de l'autre.

1 Taille.	Indifférente.
2 Force.	Bonne moyenne.
3 Santé.	<i>Id.</i>
4 Vision.	Indifférente, myopie gênante.
5 Audition.	Indifférente.
6 Poumons.	Solides.
Daltonisme.	Indifférent.
Vertiges.	<i>Id.</i>
Hernies.	Très nuisibles.
7 Varices.	<i>Id.</i>
Transpiration forte des mains.	Très nuisible (outillage).
Engelures graves aux mains.	Indifférentes.
8 Agilité, sang-froid.	<i>Id.</i>
9 Attention.	Nécessaires pour chauffage.
10 Observation, mémoire.	»
11 Coup d'œil.	Peu importante.
12 Adresse manuelle.	<i>Id.</i>
13 Sens artistique.	<i>Id.</i>
14 Tenue, manières.	Ordre nécessaire.
15 Ordre. Soins.	»
16 Ecriture.	»
17 Orthographe. Narration.	»
18 Calcul.	»
19 Géométrie.	»
20 Dessin linéaire.	»
21 Dessin d'ornement.	»
22 Instruction.	Notions d'ajustage.
23 Meilleur âge p ^r commencer l'appr.	Suivant force physique,
24 Temps d'appr. commencé à 14 ans.	de 14 à 15 ans.
25 Temps d'appr. commencé à 15 ans.	1 an 1/2.
26 Métier accessible à la femme.	Non.

MÉTIER : DÉCOUPEUR

Objet : Dans une plaque de matière plastique (celluloïd, corne ou matière caséinée), découper, à l'aide d'une scie, le pourtour des diverses pièces et y pratiquer, le cas échéant, les ouvertures, conformément à un dessin.

Les métiers de découpeur et de rencarriseur peuvent utilement se compléter.

1 Taille.	Indifférente.
2 Force.	»
3 Santé.	»
4 Vision.	Bonne; voir détails à distance moyenne.
5 Audition.	Indifférente.
6 Poumons.	»
Daltonisme.	»
Vertiges.	»
Hernies.	»
7 Varices.	»
Transpiration forte des mains.	Contraire.
Engelures graves aux mains.	»
8 Agilité, sang-froid.	Attention soutenue et concentrée indispensable.
9 Attention. Ténacité.	Observation utile.
10 Observation, mémoire.	Très exercées.
11 Coup d'œil.	Assez développé.
12 Adresse manuelle.	Nécessaire.
13 Sens artistique.	»
14 Tenue, manières.	Désirable.
15 Ordre. Soins.	»
16 Ecriture.	»
17 Orthographe. Narration.	»
18 Calcul.	»
19 Géométrie.	»
20 Dessin linéaire.	Notions désirables.
21 Dessin d'ornement.	Bonnes notions indispensables.
22 Instruction.	»
23 Meilleur âge p ^r commencer l'appr.	13 à 14 ans.
24 Temps d'appr. commencé à 14 ans.	1 an.
25 Temps d'appr. commencé à 15 ans.	8 mois.
26 Métier accessible à la femme.	Oui.

XIII

LES PROFESSIONS COMMERCIALES

TABLEAU D'ENSEMBLE DES EMPLOIS, ACTIVITES
ET FONCTIONS COMMERCIALES

On peut ranger en quatre groupes les différentes activités commerciales :

1° celles qui ne nécessitent *aucun apprentissage régulier* : emplois de force, emplois pour vieux employés, mutilés, accidentés du travail, etc. ;

2° les *emplois « administratifs »* auxquels on accède, soit par l'apprentissage au bureau, soit par une formation professionnelle donnée à l'école technique. Ils supposent des connaissances préliminaires qu'indiqueront, peu à peu, les différentes monographies établies par les Offices d'orientation professionnelle ; on remarquera que les emplois suivis du chiffre romain I exigent une bonne instruction primaire ; du chiffre II, une instruction technique suffisante ; du chiffre III, une instruction supérieure ;

3° les *emplois actifs*, pour lesquels nous présenterons les mêmes considérations que précédemment ;

4° les emplois de *direction*.

1^{er} GROUPE

Groom, garçon d'ascenseur.

Concierge.

Garçon de magasin.

Manutentionnaire.

Livreur, { doivent pouvoir et savoir conduire les chevaux
Camionneur, { ou les automobiles, aller en bicyclette.
Surveillant.

2^e GROUPEA. *Débutants* :

Vaguemestre I (service du courrier à la poste).
 Classeur II.
 Collectionneur-archiviste II.
 Service de la position (banques) II (comptes des clients. Rapports entre service Titres, service Portefeuille, service Comptable).
 Téléphoniste I.
 Facturier II.
 Aide-caissier II.
 Teneur de livres (comptabilité auxiliaire) II.
 Opérateur (machines à copier, à duplication, à calculer non imprimante) II (emploi peu connu, mais qui va devenir indispensable; tend déjà à se répandre).
 Dactylographe II.
 Sténo-dactylographe (80 mots à la minute) II.
 Correspondancier (lettres simples, accusés de réception, lettres d'avis, formules imprimées) I.

B. *Moyens* II :

Travail sur fiches (documents, statistiques). Sphinx, Findex, etc.
 Opérateur (machines à calculer imprimantes, machines comptables, appareils de sélection). (Cf. débutants.)
 Service du Portefeuille (Banque).
 Service des Titres (Banque).
 Service des renseignements.
 Sténo-dactylographe (120 à 140 mots à la minute).
 Caissier.
 Correspondancier (lettres non contentieuses).
 Comptable (service commercial). Teneur de livres (centralisation, comptabilité sur fiches, etc.).
 Comptable (service industriel, feuilles de salaires, éléments du prix de revient).

C. *Supérieurs* :

Chef du service Titres.	{	Banques III (utile, non indispensable; peuvent venir des moyens).
Chef du service Portefeuille.		

Employé au contentieux (examen des litiges) III.
Interprète-traducteur.
Chef du service des renseignements.
Secrétaire commercial.
Chef comptable.
Inspecteur d'agences (Banques) III.
Expert comptable III.

3^e GROUPE

A. Débutants :

Aide-vendeur II.
Aide-étalagiste II.
Aide-magasinier II.
Echantillonneur II.

B. Moyens II :

Vendeur (doit être spécialisé
dans une branche)

} alimentation.
textiles.
chaussures.
chapellerie.
quincaillerie, etc...

Etalagiste-décorateur.
Magasinier.
Réceptionnaire.
Expéditeur.
Interprète-vendeur.
Employé au dédouanement.
Placier.

C. Supérieurs :

Chef de rayon.
Chef d'expédition.
Voyageur de commerce.
Représentant de commerce.
Agent général (assurances). Courtier pour maison d'importation
et d'exportation III.
Acheteur.
Chef de publicité.

4^e GROUPE*Emplois de direction III :*

Ingénieur commercial.
Chef du personnel (peut venir des emplois supérieurs des groupes 2 et 3).
Chef du contentieux.
Directeur de succursale ou d'agence.
Directeur commercial.
Inspecteur général.
Directeur général (1).

On verra, par ce tableau assez complet, combien grand est le nombre des *spécialisations commerciales* qui s'offrent ou s'offriront, un jour, à nos élèves. S'ensuit-il que nous devions orienter un enfant de 13-14 ans vers une de ces spécialisations ? Nous ne le croyons pas.

Mieux vaut se borner à l'établissement de quelques *groupes commerciaux généraux* à caractères nettement tranchés, d'où ressortira l'opposition véritable existant, par exemple, entre le commerçant et l'employé de bureau, quitte ensuite à greffer sur ces groupes toute une série des fonctions intermédiaires (magasiniers, facturistes, archivistes, etc.), que nous trouvons dans les maisons rationnellement organisées.

Nous irons même plus loin : étant donné que nous avons affaire à un enfant qui est aujourd'hui ce qu'il n'était pas hier et qui, demain, sera tout autre encore, n'est-il pas préférable de rechercher s'il ne possède pas ce que nous appelons le *sens commercial*, la *disposition commerciale*, un je ne sais quoi d'assez vaguement défini encore, qui serait fait de connaissances dont le dosage serait assez facile à faire, d'aptitudes physiques, intellectuelles, morales et sociales différentes de celles que nous exigeons d'un futur manuel et d'une attitude d'esprit assez caractéristique ?

Ceci établi, voici quelques conseils qui pourront aider à l'orientation judicieuse d'un enfant vers un emploi commercial.

(1) Cet essai de classification, basé sur des travaux français et étrangers (Sabatié, Piorkowski, écoles américaines, etc...) nous a été communiqué par E. RACHINEL, sous-directeur de l'Ecole pratique de commerce de Strasbourg, dont le *Livret de l'Employé de commerce* a paru dernièrement. (1925, Librairie de l'Enseignement technique.)

QUELLES CONNAISSANCES SONT NÉCESSAIRES POUR COMMENCER L'APPRENTISSAGE COMMERCIAL ?

1° Qu'arrive-t-il quand un enfant de 14 ans, quittant l'école primaire, et sollicitant un emploi d'« apprenti de bureau » est envoyé chez un patron ? Celui-ci lui fait, généralement, écrire son *curriculum vitæ*, lui dicte quelques phrases et lui présente quelques opérations (additions, soustractions, multiplications, divisions) à faire. Il examine les résultats au point de vue de l'écriture, de l'orthographe, du chiffrage, du soin et du goût, qu'il compare avec ceux qui sont portés sur le ou les derniers *bulletins scolaires*, attachant une importance toute spéciale aux notes obtenues en calcul, en orthographe, en français et en écriture ; il cause avec le candidat pour s'assurer que son langage est correct, choisi, qu'il sait s'exprimer aisément, avec clarté, etc., jette un coup d'œil sur sa tenue, son maintien, ses manières, puis il se décide.

C'est dire que les connaissances constituent un appoint sérieux pour quiconque veut devenir un employé habile ; toutefois, elles ne suffisent pas.

2° Il est une série d'*aptitudes* à posséder sur lesquelles nous voudrions nous étendre un peu longuement, tant il est vrai que leur rôle est considérable dans l'exercice intelligent d'une profession commerciale.

A. — APTITUDES PHYSIQUES

Nous distinguerons deux groupes d'employés de commerce :

1. Ceux dont le travail s'exécute, en grande partie, *assis* (comptables, caissiers, etc.) ;
2. Ceux qui sont presque continuellement *debout* (vendeurs, voyageurs).

I. — Nous déconseillerons les emplois du premier groupe (ou tout au moins nous attirerons l'attention des sujets et celle de leurs familles) :

- a) à ceux ou celles qui ont une tendance marquée à l'*anémie* (position assise continuelle avec tronc penché en avant) ;

- b) aux prédisposés à la *tuberculose*;
- c) à ceux qui souffrent de maladies chroniques de l'*estomac*;
- d) à ceux qui sont prédisposés aux *hémorroïdes*;
- e) à ceux qui ont la *vue* très faible (le port de lunettes n'est pas incompatible avec les emplois commerciaux de ce groupe); si la myopie n'est pas excessive, ni compliquée, il n'y a aucun inconvénient à s'orienter vers ces professions. Toutefois le futur sténographe devra, pour chaque œil, posséder au moins 0,75 d'acuité visuelle; de même la dactylographe. Nous ferons une différence entre l'employé de bureau qui est en relations avec le public, à qui nous demanderons une acuité visuelle moyenne (un œil : 0,75; l'autre 0,3) et l'employé de bureau qui est sans relations avec le public (un œil : 0,3; l'autre moins);
- f) à ceux qui auraient des tendances aux déviations de la *colonne vertébrale* (tronc constamment penché en avant);
- g) à ceux dont l'*ouïe* laisserait fortement à désirer, surtout s'il s'agit d'occupations où l'on est constamment en relations avec le public (services de guichet d'une banque, d'une maison d'assurances...);
- h) à ceux qui sont facilement *excitables*, autrement dit qui ont une tendance plutôt malade à la colère, à l'impatience (public) ou qui, toujours *indécis*, manquent de confiance en soi au point de ne pas savoir prendre de responsabilité ou de perdre la tête (caissiers);
- i) à ceux qui *transpirent* habituellement des mains ou sont exposés, l'hiver, à de fortes *engelures*.

II. — Quant aux candidats aux emplois du second groupe, nous appellerons tout particulièrement leur attention sur les contre-indications physiques des métiers qui s'exercent *debout*, à savoir :

Mauvaise conformation des *jambes* et des *pieds*;

tendance aux *varices*;

prédisposition aux *hernies*;

Sur l'importance d'avoir une *voix* claire, distincte et assez forte;

Sur les inconvénients qui pourraient résulter d'une *haleine* forte et de tares physiques *extérieures* par trop marquées;

Sur l'intérêt qu'il y a pour certaines catégories de vendeurs, de voyageurs de commerce à ne pas être atteints de *daltonisme* (alimentation, textiles).

Sur la nécessité qui se présente pour quelques vendeurs d'avoir une forte *musculature* des bras et des épaules leur permettant de manier de lourdes marchandises (maisons de gros, quincailleries).

(Tous ces renseignements d'ordre général demanderaient à être présentés plus spécialement dans les *monographies professionnelles* qui, peu à peu, s'établiront pour chaque métier ou chaque partie de métier) (1).

B. — APTITUDES INTELLECTUELLES

Nous voudrions, sur ce point, essayer de marquer aussi nettement que possible qu'il ne faut point confondre aptitudes et connaissances. Un petit exemple nous suffira : dernièrement se présentait à l'Office d'Orientation professionnelle de Strasbourg un enfant de 14 ans, candidat à un emploi de bureau, dont le certificat scolaire n'accusait, en orthographe, en calcul, en français, aucune note inférieure à 9 sur 10. Nous faisons subir à l'enfant un *examen psycho-professionnel* comportant des épreuves d'attention, de mémoire des noms, des nombres et des ordres, de rapidité de calcul et d'aptitude à trouver. Ces épreuves, particulièrement bien réussies, dénotent pourtant un sujet d'une *lenteur désespérante* et *s'adaptant* avec les plus grandes difficultés à une situation nouvelle. Nous le faisons néanmoins envoyer chez un commerçant de la place. Qu'arrive-t-il ? Le patron — et nous n'en sommes nullement étonné — nous déclare qu'il ne peut accepter cet enfant qui a pu être ce qu'on appelle communément un « bon élève », mais qui ne fera jamais un bon employé de commerce. Un nouvel examen psycho-professionnel nous engage à l'orienter vers la mécanique de précision où, jusqu'ici (il y a 9 mois de cela) il donne toute satisfaction.

Quelles aptitudes intellectuelles sont donc nécessaires pour exercer les professions des deux groupes que nous avons indiqués ?

PREMIER GROUPE

Quelle que soit l'occupation d'un employé de bureau ou de commerce, il importe qu'il soit, avant tout, *attentif*. On ne concevrait pas de commerçants, de comptables, de caissiers qui fussent constamment distraits (bruits extérieurs). Il est des distractions qui pourraient causer de très graves préjudices au patron.

(1) On trouvera à la suite de ces considérations générales un essai de monographie de *vendeur*.

La *mémoire* n'est pas moins importante que l'attention. Nous avons, certes, à notre disposition, ce que nous avons coutume d'appeler la « *mémoire de papier* », c'est-à-dire un petit bloc ou agenda sur lequel nous écrivons ce que nous avons à faire. Mais qui ne voit que cela ne suffit pas, qu'il est des ordres, des successions de tâches, des séries de noms que l'employé de commerce doit être capable de retenir pendant un certain temps, tout au moins. Il importe donc qu'il possède une bonne mémoire, en général, avec une aptitude spéciale pour les *nombres*, pour les *ordres*, pour les *noms*, pour les *physionomies*.

Est-il nécessaire que l'employé de commerce possède de l'*imagination* ? Répondons : oui, sans hésiter. Le temps n'est plus où l'employé dont nous parlons n'était qu'un simple copiste dont la valeur dépendait essentiellement de la belle écriture et des beaux ornements qu'il savait introduire dans ses en-têtes de lettres. La machine a, aujourd'hui, acquis droit de cité dans toute exploitation commerciale moderne ; le copiste d'autrefois — qui pouvait être inintelligent — a fait place aujourd'hui à un employé qui, pour réussir, ne doit pas se laisser perdre par la routine, tueuse d'initiative et d'énergie, ne doit pas hésiter, vis-à-vis d'une situation différente de celle à laquelle il est habitué, à prendre une décision rapide, ne doit pas craindre d'envisager, pour la solution d'une question, les diverses alternatives qui pourraient se présenter, etc.

On dit que le style commercial, pour être efficace, doit être empreint d'une certaine sécheresse. S'ensuit-il toutefois que celui qui l'emploie doive être une nature froide, fermée au sentiment et accessible seulement à la raison ? Penser ainsi, ce serait faire d'une profession qui ne manque pas de charme un « *métier* » des plus rebutants, sans compter que le bon employé devra, très fréquemment, donner à sa « *production* » un cachet spécial, ce qu'un patron pris par les affaires ne peut pas toujours faire (dans les phrases qu'il dicte, par exemple).

En dehors de ces aptitudes, qui ne voit qu'un bon employé de commerce devra :

- a) être de *compréhension* plutôt rapide ;
- b) savoir dégager aisément d'un certain nombre d'idées présentées, ce qu'il y a de *commun* entre elles, et ce que chacune d'elles a d'*essentiel* (travail au fichier, à la cartothèque, etc.) ;
- c) ne pas se contenter de l'« *à peu près* », les travaux commerciaux écrits demandant une certaine *minutie* qu'on ne peut éviter ;

d) avoir un goût assez marqué pour la *lecture* en général, un bon employé de commerce ne pouvant se dispenser de suivre les manifestations de la vie économique de son pays, par exemple;

e) travailler *rapidement*, en essayant de concilier autant que possible les deux notions : vite et bien.

f) posséder un certain sens *esthétique* qui se manifestera dans presque tous les travaux écrits, etc.

DEUXIÈME GROUPE

Aux aptitudes du premier groupe, nous ajouterons, pour les futurs vendeurs, voyageurs de commerce, etc. :

a) une attention *soutenue*;

b) un esprit *d'observation* prononcé;

c) une mémoire spéciale des *physionomies*;

d) une aptitude marquée au *calcul mental*;

e) ce que nous appelons le *sens commercial*, qui fait que l'enfant *s'intéresse* plus particulièrement à tout ce qui a trait aux achats et ventes.

C. — APTITUDES MORALES

Nous répétons ici que nous ne voulons point faire de différence entre les aptitudes morales que nous croyons devoir exiger d'un futur employé de bureau et celles que nous voudrions voir chez un futur maçon ou sellier, par exemple.

Dès qu'une personne — fût-elle adulte ou adolescente — se trouve, par son travail, en contact avec autrui, il va de soi qu'elle doit posséder certaines qualités qui constituent, selon nous, la morale la plus élémentaire, à savoir : la *politesse*, la *prévenance*, la *patience* (avec autrui), l'*obéissance*, la *conscience*, l'*honnêteté* (travail pour autrui).

Néanmoins, en ce qui concerne les emplois commerciaux, nous ajouterons peut-être :

a) la tendance à résister aux *suggestions* (une certaine forme de l'honnêteté);

b) l'aptitude à combattre la *routine* et la *monotonie* (initiative);

c) l'aptitude à savoir se *plier* raisonnablement;

d) le sens de l'ordre et le soin.

Les emplois commerciaux du premier groupe conviennent, de préférence, aux natures *calmes*, *pondérées*, sans toutefois qu'on puisse croire, de ce fait, que le commerce, en général, ne soit pas de l'action.

3° LA FAMILLE

Il ne paraîtra étrange à personne, croyons-nous, que nous fassions entrer la situation de la famille comme facteur de l'orientation professionnelle.

Certains conseillers de vocations prétendent que tous les efforts de l'orientation professionnelle doivent tendre à faire du fils ce qu'est ou a été le père. Les explications que nous venons de donner suffiront à rejeter cette conception qui nous paraît beaucoup trop absolue, puisque nous faisons surtout du choix rationnel de la profession une fonction des aptitudes et des connaissances.

Et puis, pourquoi irions-nous empêcher le fils d'un maçon, par exemple, de devenir employé de bureau si, vraiment, il possède les aptitudes suffisantes pour réussir ou si sa santé ne lui permet pas d'être constamment exposé aux intempéries ?

Pour quelle raison le fils d'un cultivateur, cadet de 4 ou 5 enfants déjà employés dans la culture, ne tenterait-il pas sa chance, lui aussi, de devenir — s'il a en germe les connaissances et les aptitudes — un *chef* d'entreprise commerciale ?

L'orientation professionnelle bien conçue ne cherche pas, à dessein, à « déraciner » l'adolescence ; ce qu'elle veut, c'est, pour répéter la formule anglaise, mettre « the right man in the right place ». Le jour où elle trouve « l'homme qu'il faut », elle ne craint pas de lui indiquer l'emploi où il aura toutes chances de réussir. Au demeurant, qui ne sait que c'est très souvent dans les classes laborieuses que nous rencontrons celui qui, plus tard, sera un chef, c'est-à-dire qui saura, non seulement commander, au sens étroit du mot, mais saura voir, apprécier, juger, *diriger*, en un mot.

Nous voudrions dire aux familles qu'elles n'ont pas plus de sacrifices à consentir pour faire faire à leurs enfants un apprentissage commercial que pour leur faire apprendre un métier manuel. Pour nous, du reste, nous ne faisons aucune distinction entre « métier manuel » et « métier commercial » ; fidèle à notre principe, nous considérons que tout métier en vaut un autre.

Dans notre démocratie française, où tous les espoirs sont permis, on se doit de procurer à tous ceux qui s'en montrent *aptes et dignes* les possibilités de faire une éducation commerciale *complète* et *gratuite*.

Le métier de vendeur

I. OJET DU MÉTIER :

On trouvera tous renseignements utiles dans le *Livret du Vendeur*, en préparation (1).

II. CONDITIONS PHYSIQUES DU MÉTIER :

S'exerce *debout* (quelques possibilités de s'asseoir).

Le travail s'exécute dans des pièces extrêmement vastes (grands magasins, bien aérés...) ou dans des magasins (détail) qui ne répondent pas toujours aux conditions hygiéniques.

Ce qui caractérise le travail du vendeur, c'est l'*irrégularité* : à-coups à certaines heures...

III. APTITUDES PHYSIQUES :

A. Bonne santé en général.

Taille : moyenne. Plutôt au-dessus de la moyenne dans les magasins de quincaillerie, par exemple.

Force : moyenne. Plutôt au-dessus de la moyenne dans les magasins de quincaillerie, par exemple (bon développement musculaire).

Pas de prédisposition aux *varices*,
pieds plats douloureux,
hernies.

Pas de *défauts physiques apparents* : extérieur agréable,
pas de lourdeur dans les
mouvements,
démarche plutôt gracieuse.

Pas d'*haleine forte* (contact avec le public).

Pas de *moiteur des mains* (principalement dans le commerce de l'alimentation, des tissus...).

(1) Il sera facile, avec ces renseignements d'ordre général, d'établir la monographie de vendeuse. Voir quelques indications dans E. RACHINEL, *La formation des employés du commerce de détail (Le Détaillant de l'Est, Strasbourg, 20 janvier 1924)*, et F. HAINAUT, *La formation des voyageurs et des vendeurs (La Formation professionnelle, n° 60, 5 avril 1923)*.

Vue : normale, exempte de *daltonisme* (particulièrement dans les tissus).

Bien que le port de lunettes ne soit pas incompatible avec le métier de vendeur, on embauche rarement ceux ou celles qui portent lunettes.

Oùie : bonne, des deux oreilles.

Odorat et goût : pas de déficience marquée (particulièrement en alimentation).

Acuité tactile : très prononcée (surtout dans les tissus).

Sensibilité musculaire : recommandable.

Pas de *nervosité*.

B. *Déconseiller le métier* :

a) aux sourds ;

b) aux infirmes ;

c) à ceux qui ont la vue très faible (myopie prononcée) ;

d) à ceux qui sont atteints de défauts de langage prononcés ;

e) aux nerveux et épileptiques ;

f) à ceux qui sont atteints de maladies cutanées ;

g) à ceux qui sont atteints de varices, hernies (quincaillerie), pieds plats sensibles ;

h) aux prédisposés à la tuberculose,

indépendamment des conditions qui ressortent à l'examen des aptitudes physiques indiquées plus haut.

C. Un *arriéré* (mental ou scolaire) ne peut réussir dans le métier.

D. *Conditions dans lesquelles un mutilé (accidenté de travail) peut apprendre ou continuer le métier de vendeur* :

Des considérations qui précèdent, il résulte que seuls certains mutilés des doigts ou de la main (la préhension doit toujours rester facile et la mutilation doit être peu apparente) auraient chance de réussir.

IV. APTITUDES PSYCHOLOGIQUES ET INTELLECTUELLES :

A. Bonne *mémoire* en général (durable, fidèle) et, plus particulièrement :

mémoire des noms,
des nombres (prix),
des physionomies.

Attention : le type papillonnant peut réussir, à condition toutefois qu'il ne soit pas inapte à la concentration à certains moments.

Toute *distraction* de vendeur est toujours regrettable.

Sens de l'observation : très *prononcé*, tout vendeur devant être un observateur doublé d'un psychologue, de façon à déterminer aussi rapidement et aussi exactement que possible les types physique, social et moral de l'acheteur.

Compréhension : rapide.

Imagination : on concevrait difficilement un vendeur qui en serait dépourvu (argumentation convaincante, suggestions, etc.).

Dynamique du travail : la préférence sera donnée au type à *réactions rapides* (exclure les flegmatiques).

Sens de l'ordre.

Une certaine *habileté manuelle* (dans la présentation des objets).

Sens commercial : prononcé (peu de chance de réussite pour l'indifférent).

Sens artistique allié à un *goût délicat*, au *sens des formes* et de *l'harmonie des couleurs*, au pouvoir de discerner rapidement et exactement les *nuances*.

B. Aptitude marquée en *calcul* et principalement en calcul mental. *Elocution facile* et richesse de vocabulaire (voix claire et distincte).

Intérêt et don pour les *langues étrangères*.

Goût de l'étude, tout vendeur devant être un technicien bien documenté sur la marchandise qu'il offre.

V. CONNAISSANCES SCOLAIRES INDISPENSABLES POUR COMMENCER L'APPRENTISSAGE DE VENDEUR, AU MAGASIN OU A L'ÉCOLE :

A l'encontre de certains auteurs, nous affirmerons à nouveau que pour tout métier — et principalement tout métier commercial — il est nécessaire de posséder une *bonne instruction primaire*.

Au futur vendeur, nous demanderons, s'il n'entre pas dans une école spéciale, les connaissances des cours supérieurs ou complémentaires des écoles primaires, principalement :

en *français* (pour l'Alsace, nous exigeons, en plus, l'allemand),

en *calcul écrit* et en calcul mental,

en *orthographe*,

en *écriture*.

VI. APTITUDES MORALES :

Le métier de vendeur est un de ceux qui en exigent le plus grand nombre, étant donné le contact permanent — souvent intime — avec le public.

Signalons :

la *politesse*, la *prévenance*, la *patience*, le *tact* (avec autrui),
la *conscience*, l'*honnêteté* (travail pour autrui),
la tendance à résister aux suggestions et *tentations* (une certaine forme de l'honnêteté),
le sens de l'*ordre* et le *soin*.

XIV.

**Essai de nomenclature
des MÉTIERS FÉMININS accessibles aux jeunes filles
sortant de l'école primaire**

Vêtement et habillement :

- a) Lingère, Repasseuse, Lessiveuse.
Couturière, Tailleuse, Chemisière, Corsetière (1).
Modiste, Tricoteuse, Brodeuse, Dentellière.
Fleuriste, Couronnière, Fourreuse, Plumassière...
- b) Grande confection (travail de fabrique).

Alimentation :

Cuisinière, Pâtissière, Confiseuse, Sommelière...

Soins personnels :

Coiffeuse, Pédicure, Manucure, Masseuse, Infirmière, Dentiste.

Soins domestiques :

Bonne, Servante, Ménagère, Femme de chambre...

Grande industrie :

Textile.
Mécanique.
Chimique.
Bois.
Cuirs et peaux...

Commerce :

Commerçante.
Employée de commerce : Sténo, Dactylo, Voyageuse, Vendeuse.
Représentante.
Industrie hôtelière...

(1) Le livret de la Corsetière est sous presse.

Métiers agricoles :

Aides pour les travaux des champs.
Jardinières.

Métiers divers :

Relieuse, Brocheuse, Photographe, Graveuse sur métaux,
Peintre sur verre, Horlogère, Maroquinière, Dessina-
trice... (1).

Le métier de coiffeuse pour dames

Objet du métier :

Soins personnels : coiffure de dames, lavages de têtes, massage facial, etc...

Travail des cheveux : postiches.

Aptitudes physiques :

a) Conditions physiques du métier :

Station debout, mais avec changements de place assez fréquents.
Danger de maladies contagieuses (contact de personnes atteintes de ces maladies).

Dégagement de poussières (travail des cheveux), d'autant plus préjudiciable que ce sont assez souvent des jeunes filles de constitution faible qui se destinent au métier de coiffeuse et que le travail s'exécute dans de petites pièces insuffisamment aérées.

(1) On trouvera des renseignements plus complets sur les professions féminines dans :

H. BUREAU, *Guide pratique pour le choix des professions féminines*. (Paris, 1922, Colin.)

A.-G. CHRISTIAENS, *Les professions féminines*. (Bulletin précité, n° 10.)
Monographies de l'Office des Carrières féminines. Paris, boulevard Raspail.

L. CHATROUSSE, *La femme dans le métier d'art*. (Librairie de l'Enseignement technique, 1925.)

- b) Accidents de travail :
Insignifiants.
- c) Aptitudes physiques nécessaires :
Taille : au moins moyenne.
Force et constitution : moyennes.
Bonne santé en général : poumons sains.
Très bonne vue.
Audition bonne (entretien avec les clientes).
Mains légères, habiles et bien soignées.
Doigts souples et flexibles, très adroits.
Aptitude à travailler des deux mains (ambidextrie).
Tempérament vif, mais sans nervosité.
Extérieur agréable.
- d) Contre-indications physiques rendant le métier difficile, sinon impossible :
Tuberculose.
Prédisposition à l'anémie prolongée.
Myopie prononcée et grande dureté d'oreilles.
Moiteur des mains, engelures, maladies chroniques de la peau et du cuir chevelu, haleine forte.
Prédisposition aux hernies, aux varices et aux pieds plats douloureux (métier debout).
Défauts physiques trop apparents (strabisme, éruptions cutanées, gibbosité, taches bleues, etc.).
Prédisposition à la déviation de la colonne vertébrale (scoliose).
Epilepsie.
Une arriérée ne réussirait qu'avec difficulté.

Aptitudes psychiques et intellectuelles.

- + Type d'attention soutenue et esprit d'observation.
Bonne mémoire et, en particulier, mémoire des physionomies et des formes.
Sens artistique et sens des formes assez prononcés (quelle coiffure habille le mieux ?)
Pouvoir d'imitation et de combinaison.
Don d'invention et imagination.
Aptitude à s'adapter aux exigences très changeantes de la mode.
Goût.
Coup d'œil rapide, aptitude à apprécier à l'œil les distances.
Aptitude à distinguer les couleurs et nuances.

Aptitude à distinguer rapidement des différences de températures (fers à friser).

Un certain don d'élocution (pas de bégayement).

Habileté manuelle.

Aptitudes morales.

Toutes celles qu'on est en droit d'attendre de celles qui exercent une profession « altruiste » : politesse, bonnes manières, bonne tenue, affabilité, patience, honnêteté, prévenance...

Propreté et sens de l'ordre.

Sens de l'économie.

Connaissances scolaires.

Possession d'une bonne instruction primaire.

Bonnes connaissances en français et goût pour les langues étrangères.

Notions de calcul.

Goût du dessin (linéaire et ornement).

Avantages et inconvénients de la profession.

Cf. avenir. Pas ou peu de mortes-saisons.

Pas de maladie professionnelle spéciale.

Accidents de travail insignifiants.

Apprentissage.

Age auquel il est préférable de commencer l'apprentissage : 14 ans. Durée : 3 ans.

Offres et demandes : actuellement (1922), il y a un certain équilibre à Strasbourg.

Salaires : à convenir lors de l'établissement du contrat obligatoire d'apprentissage. En général, l'apprentie ne reçoit aucun salaire, elle est même parfois tenue de payer une légère rétribution.

Dans certains cas, il lui est donné un petit argent de poche, suivant ses aptitudes, et quelquefois même elle touche un salaire approximatif de :

1^{re} année : 15 francs.
2^e année : 25 francs.
3^e année : 40 francs par mois.

Avenir et perfectionnement.

Salaires : selon tarif = 250 à 350 francs par mois (Strasbourg).
Somme nécessaire pour s'installer : 8.000 à 15.000 francs et plus, suivant exigences.
Spécialisations : Ondulation, Postiches.
Application de teinture pour cheveux.
Massage facial, Soins des cheveux, Manucure, Pédicure.

XV.

LES MÉTIERS AGRICOLES

Nous ne nous étendrons pas sur ce point qui sera ultérieurement traité dans l'étude que nous préparons sur l'*orientation professionnelle agricole*; nous l'avons, du reste, déjà abordé dans nos « Nouveaux entretiens sur l'orientation professionnelle » et avons tout particulièrement insisté, dans nos monographies professionnelles, sur les métiers qui peuvent et doivent s'exercer à la campagne.

TABLE DES MATIÈRES

Note pour le Maître ou le Conseiller d'orientation	5
Les métiers de l'alimentation	8
Boulangier	8
Pâtissier-confiseur	11
Boucher	12
Charcutier	14
Cuisinier	15
Garçon de restaurant ou de café	16
Les métiers du bâtiment	19
Maçon	20
Peintre	23
Menuisier	28
Charpentier	31
Couvreur	34
Plombier	36
Poêlier-fumiste	37
Tapissier	39
Electricien	42
Serrurier	44
Le groupe professionnel des cuirs et peaux	47
Cordonnier	47
Fourreur	49
Sellier-bourrellier	51

Les métiers du vêtement	53
Tailleur	53
Couturière	57
Repasseuse	60
Modiste	62
Les métiers du bois et de l'ameublement	66
Tonnelier	67
Charron	68
Modelleur	70
Ebéniste	72
Métaux, mécanique, électricité	73
Forgeron et maréchal ferrant	74
Electricien d'entretien et d'exploitation	78
Ajusteur-mécanicien	79
Tourneur-mécanicien	81
Traceur	83
✕ Mouleur	86
Horloger	88
Opticien	90
Les métiers du Livre	92
Typographe	93
Relieur	95
Photographe	98
Soins personnels	100
Coiffeur	100
Les métiers d'art	103
✕ Les métiers de l'industrie du bronze	104
L'industrie textile	107
Le bâcleur	107
Le rattacheur	108
Le fileur	110
Le placier	112
Les métiers de l'industrie chimique	114
Le métier de gantière	116
Les métiers du peigne	120

TABLE DES MATIÈRES

151

Les professions commerciales	129
Vendeur	139
Les métiers féminins	143
Coiffeuse pour dames	144
Les métiers agricoles	148



Imprimerie A. BONTEMPS, 13, rue du Consulat, Limoges

